



Il faut lire...  
**ARCHIVES DU NORD**  
 de Marguerite Yourcenar  
 ... "des passages superbes comme  
 des arias dans une suite" ...  
 (L'Express) *Gallunard*

Pierre Trudeau

## Un nouveau "cléricalisme" s'installe avec le PQ

**SAINTE-MARGUERITE (PC)** — Un nouveau cléricalisme semble vouloir s'installer au Québec, a déclaré en fin de semaine le premier ministre du Canada, M. Trudeau, aux membres de l'Association des avocats de province réunis en congrès.

"A notre mère la sainte Église, on substitue notre mère la sainte nation", a fait observer M. Trudeau. Autrefois, c'était l'embranchement d'une certaine mentalité cléricale, l'autorité de l'Église et de la famille; maintenant, "on a des rongeurs de balustrade du temple de la nation", a lancé le premier ministre.

À l'appui de ses propos, M. Trudeau a rappelé que le Québec avait été la seule province à refuser pour ses écoles les documents sur le bilinguisme distribués par le gouvernement fédéral. Il a fait un rapprochement entre ce refus de documents fédéraux et la liste des livres mis à l'Index par l'Église dans des temps passés. Le gouvernement provincial dicte maintenant les lectures permises aux instituteurs et aux élèves.

"On défend maintenant aux parents

francophones d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, tout comme il y a 20 ans on interdisait aux parents catholiques d'envoyer leurs enfants à l'école protestante", a fait observer M. Trudeau.

Inquiet de cette nouvelle mentalité, M. Trudeau estime cependant que le temps n'est pas encore venu de crier à la dictature.

Le premier ministre a rappelé que tout dernièrement le Québec avait boycotté le congrès de l'Union des municipalités parce que le ministre fédéral des Affaires urbaines, M. André Ouellet, y avait été invité.

Poursuivant dans la même veine, il a commenté "Voilà qu'on ne peut même plus aller à un congrès sans être excommunié."

Les collectivités, a-t-il déclaré, existent pour permettre aux individus de s'épanouir. Au Québec, où la société a gagné maintenant toutes ses libertés, on a toujours été tenté par le collectivisme.

Le premier ministre a invité les avocats à défendre les libertés individuelles au Québec, libertés individuelles qui peuvent être défendues sans rien mettre à l'Index.

Il vaudrait mieux, de dire M. Trudeau, élargir les droits des francophones hors du Québec que de restreindre les droits individuels au Québec, en rappelant qu'il avait proposé d'inclure dans la constitution le droit à l'une ou l'autre des langues officielles en matière d'éducation.

Ses propos ont été marqués à plusieurs reprises par les applaudissements des quelque 90 délégués au congrès de l'Association des avocats de province, qui regroupent ces avocats qui pratiquent à l'extérieur de Montréal et de Québec.

M. Trudeau a glissé quelques mots de son projet de référendum national sur l'unité canadienne. Les référendums ne sont pas choses courantes dans notre système parlementaire, a-t-il noté, mais il n'est pas mauvais d'en tenir un de temps en temps.

## Bourassa se souvient du quinze novembre...

par François Barbeau

M. Robert Bourassa a choisi d'aller aux urnes le 15 novembre 1976 pour ne pas passer à l'histoire comme le premier ministre du Québec qui n'aurait pas pu bloquer le rapatriement unilatéral de la constitution que le premier ministre, M. Trudeau, semblait, au printemps 1976, disposé à amorcer.

"C'est tout ce que j'avais comme moyen pour dire au Canada anglais: arrêtez, faites pas ça. Alors, je l'avais, puis je l'ai fait".

Dans une série de cinq entrevues accordées au réseau radiophonique Télémedia et dont la première tranche, portant sur le 15 novembre, a été diffusée hier, M. Bourassa a expliqué qu'il avait senti en octobre le besoin d'un mandat précis de la population pour s'opposer à ce rapatriement unilatéral.

Avec mes 102 députés, a-t-il rappelé, Ottawa me soulignait que je ne pouvais m'opposer au rapatriement de la constitution, puisque j'avais été élu sur une thèse fédéraliste. Mais un tel rapatriement "aurait gelé les droits du Québec indéfiniment, aurait créé des tensions sociales, aurait forcément amené à ce moment-là le Parti québécois au pouvoir parce que cela aurait été clair pour les Canadiens français que c'était la seule façon d'arrêter les attitudes du gouvernement fédéral ou de tempérer l'envahissement fédéral. Donc je considérais que ça avait des conséquences importantes".

Interviewé en Europe par le directeur de l'information de Télémedia, M. Raymond St-Pierre, l'ex-premier ministre a fait remarquer qu'il lui aurait été bien difficile à cette date de déclencher des élections sur un autre thème, celui de la situation financière du Québec, par exemple, "parce qu'on ne pouvait pas faire un budget électoral".

Certains membres de son cabinet s'opposaient ferme au déclenchement d'élections à cette époque, M. Jean-Paul L'Allier, entre autres. M. Bourassa lui a fait valoir qu'il n'y avait pas d'autre solution en lui disant: "Il y a la conférence constitutionnelle, c'est un échec assuré; il y a le rapatriement de la constitution, qu'est-ce qu'on fait? Au mois de février ou au mois de mars, quand la constitution est rapatriée unilatéralement, la résolution c'est

Voir page 6: Robert Bourassa

### au sommaire

■ Les CLSC, cinq ans après, s'interrogent sur leur orientation — page 3

■ Aspirer à plus qu'une "simple survie": un éditorial de Georges Vigny — page 4

■ Le pouls de Toronto: cette indépendance qui n'intéresse plus personne... — page 7

■ Les Canadiens ont le grand défaut de trop économiser, dit Chrétien — page 9

■ Un tracé de l'Hydro soulève une vive polémique à Saint-Jean-de-Matha — page 14



Plusieurs centaines de personnes ont participé samedi à une manifestation antinucléaire à Gentilly, village où l'Hydro-Québec possède deux centrales atomiques. Les manifestants désiraient faire valoir leur désir d'une politique basée sur l'utilisation de sources moins dangereuses et plus propres que le nucléaire. (Photo Jacques Grenier)

## Québec n'a pas de leçon à recevoir en matière de libertés, dit Bédard

par Guy Deshaies

**SAINTE-MARGUERITE** — Selon le ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard les lenteurs du système judiciaire actuel et les retards aux réformes souhaitées par le Québec sont largement imputables à la double juridiction du fédéral et du provincial dans ce domaine et Ottawa maintient le statu quo malgré les promesses d'un dialogue constructif que le Québec veut maintenir avec le gouvernement fédéral et les autres provinces.

M. Bédard, qui prenait la parole au déjeuner de clôture du congrès de l'Association des avocats de province, à Sainte-Marguerite, hier, a carrément blâmé Ottawa d'immobilisme au sujet des réformes judiciaires et il a déclaré que le gouvernement fédéral n'avait aucune leçon à donner au Québec en matière de libertés individuelles.

Il a cité comme exemple les récentes déclarations du ministre de la Justice du Canada, M. Ron Basford, au sujet de la possibilité pour les francophones hors du Québec d'avoir des procès en français au Canada.

Rappelant que de tels droits existaient depuis toujours pour les anglophones au Québec et que la loi 101 consacrait ce droit le ministre de la Justice a dit: "Pourquoi a-t-il fallu attendre l'avènement au Québec d'un gouvernement clairement identifié à l'option de la souveraineté-association avant que le gouvernement ne consente à parler d'une mesure équivalente en faveur des francophones hors Québec? Je trouve que 110 ans

c'est long, a-t-il ajouté, pour reconnaître des droits aussi fondamentaux surtout de la part de gens qui se prétendent les seuls défenseurs des droits et libertés individuels."

M. Bédard a exprimé l'opinion que le Québec avait fait preuve d'une tolérance qui était souvent inconciliable avec les "impératifs de la survie et du développement d'un peuple".

D'autre part, toujours au sujet de la juridiction mixte en matière judiciaire, le

ministre québécois de la Justice a énuméré quelques inconvénients dont, selon lui, la tendance d'Ottawa à doubler les structures provinciales et à contester sur le plan constitutionnel les tribunaux administratifs du Québec.

M. Bédard a mentionné le refus d'Ottawa d'amender sa loi du divorce comme exemple d'obstacle pour le Québec à créer un tribunal de la famille et aussi le refus d'Ottawa d'amender le code pénal au chapitre de la responsabilité criminelle

à l'âge de 14 ans, ce qui est inconciliable avec les lois québécoises sur la délinquance juvénile. "Notre objectif, de dire le ministre, d'intégrer au sein d'une même cour le traitement des problèmes judiciaires de la famille tant à l'égard des enfants que des couples, semble compromis".

Le ministre a parlé aussi de la responsabilité que le fédéral s'octroie dans les poursuites relatives à la drogue, à la pu-

Voir page 6: Les libertés

### La présidence de l'OLF

## Le cabinet hésite maintenant entre trois ou quatre candidats

par Michel Vastel

La "short list" du cabinet Lévesque en vue de combler la présidence de l'Office de la langue française s'allonge! Ce n'est plus un mais au moins trois candidats qui s'offrent aujourd'hui au gouvernement.

LE DEVOIR a en effet appris de source sûre au Conseil exécutif qu'en plus du candidat protégé par le ministre d'État au développement culturel, l'actuel directeur de la terminologie de l'Office, M.

Jean-Claude Corbeil, le sous-ministre au développement culturel a sollicité deux représentants du milieu des affaires: M. Aimé Gagné, vice-président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan et ancien membre de la Commission Gendron, et M. Roger Martin, vice-président aux ressources humaines chez Domtar.

Une quatrième candidature, celle de M. René Doucet, professeur en relations de travail, a également été envisagée. On indique toutefois dans son milieu, à l'École

des hautes études commerciales, qu'il ne serait pas intéressé à quitter l'Université pour une occupation à temps plein. Il se pourrait toutefois que M. Doucet accepte de siéger à temps partiel, comme simple membre de l'Office, aux côtés du secrétaire-général de la FTQ, M. Fernand Daoust et d'un médecin de Québec, ancien candidat du PQ dans Jean-Talon, M. Jacques Boulay.

Restent donc au moins trois candidatu-

Voir page 6: Le cabinet

## Le Crédit social précise sa thèse constitutionnelle

par Pierre O'Neill

**DRUMMONDVILLE** — En vue de l'adoption d'une constitution "complètement nouvelle", les militants créditistes fédéraux proposent des négociations interprovinciales d'où le fédéral serait exclu et dont les conclusions seraient soumises à des référendums dans chacune des dix provinces. Ils reconnaissent en outre le droit des provinces à l'auto-détermination.

Le congrès de l'aile québécoise du Crédit social du Canada, tenu en fin de semaine au motel Universel de Drummondville, s'est par ailleurs donné des politi-

ques précises concernant l'énergie nucléaire, les sciences et l'environnement, le chômage et l'inflation. Les créditistes ont de plus adopté des résolutions visant à décentraliser les structures du parti depuis Ottawa en faveur du Québec, moderniser les techniques d'organisation de son fonctionnement et de diffusion de la doctrine du Crédit social.

Le débat sur la nouvelle position constitutionnelle du parti s'est fait sans accrochage sérieux. Deux députés de l'aile fédéraliste du caucus, MM. Adrien Lambert, de Bellechasse, et Léonel Beaudoin, de Richmond, ont longuement insisté pour parvenir péniblement à rendre cer-

tains des résolutions un peu moins nationalistes. Pour sa part, M. René Matte, du comté de Champlain, a exercé toute son influence au cours des discussions en ateliers. Fier de la tournure des débats en plénière, il a dit voir dans la nouvelle position constitutionnelle de son parti l'essentiel des principes qui alimentent l'option souveraineté-association du Parti québécois.

Les collègues de M. Matte, notamment MM. Beaudoin et Lambert donnent une interprétation nettement moins nationaliste à la nouvelle position constitutionnelle du parti. Ils rappellent d'ailleurs qu'il s'agit en pratique de "suggestions"

qui serviront, tout au plus, d'inspiration aux membres de l'exécutif national du parti dans la rédaction du nouveau programme électoral. En voyant que le contrôle de l'assemblée leur échappait, les vieux parlementaires ont manifesté des signes de démission. Dans un premier temps, M. Lambert a rappelé aux congressistes que deux ou trois d'entre eux tout au plus avaient déjà lu le texte de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Ce à quoi, M. Beaudoin devait ajouter: "Pourquoi ne pas inviter René Lévesque, tant qu'à y être."

La vérité, c'est que les vieux parlementaires et militants du parti se sont fait

avoir. En ateliers comme en plénière, les congressistes furent inondés de documents dont ils n'avaient qu'une vague compréhension. Dans ses moindres détails, le congrès d'orientation de Drummondville avait été préparé par une équipe de jeunes conseillers, animateurs et politiciens, évidemment indépendants, que le chef décédé, M. André Fortin, avait recrutés pour réorganiser et ressourcer le Crédit social. La proportion de jeunes qui ont participé à ces assises fut d'ailleurs nettement supérieure à tous les congrès créditistes antérieurs.

Les créditistes ne s'entendent pas da-

Voir page 6: Le Crédit social

SUPER-LOTTO			TIRAGE: 237		4 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET		2 2 0 6 5 6 8		GAGNE \$ 50,000		GAGNANTS POSSIBLES		NUMÉROS 5 DERNIERS CHIFFRES		PRIX		GAGNANTS POSSIBLES		NUMÉROS 3 DERNIERS CHIFFRES		PRIX	
702.864 billets vendus			5684 gagnants		\$1,190,700 en prix		5 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET		2 0 9 2 9 0 7		GAGNE \$ 50,000		49		2000		5627		810		100	
1 <sup>er</sup> NUMÉRO COMPLET			1 8 1 6 8 1 0		GAGNE \$ 1,500,000 OU \$ 1,000,000 (À VOTRE CHOIX)		6 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET		1 8 2 5 8 0 4		GAGNE \$ 10,000		16810				764					
2 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET			2 4 1 0 7 6 4		GAGNE \$ 200,000		7 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET		1 5 1 8 9 3 9		GAGNE \$ 10,000		10764				803					
3 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET			1 8 1 2 8 0 3		GAGNE \$ 100,000		8 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET		2 2 7 4 3 1 3		GAGNE \$ 10,000		12803				568					
													06568				907					
													92907				804					
													25804				939					
													18939				313					
													74313									

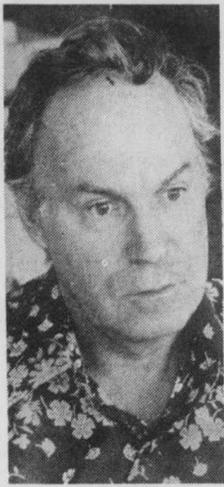
les municipales

# À Granby, le maire Trépanier part gagnant mais cette fois sans équipe

par Rodolphe Morissette

A quelques semaines des élections municipales du 6 novembre, il paraît à peu près acquis que les citoyens de Granby reporteront à son poste leur maire actuel, M. Paul-O. Trépanier.

Un sondage réalisé à Granby par l'institut d'opinion publique (IQOP) entre le 5 et le 8 octobre dernier auprès des citoyens (environ 90 pour chacun des huit quartiers) aptes à voter indique en effet que M. Trépanier, qui de toute manière ne paraît pas devoir avoir d'adversaire au poste de maire, est au sommet de sa carrière sur la scène municipale.



Paul-O. Trépanier

Ainsi, 72% des citoyens de Granby estiment que la situation municipale va s'améliorer, alors que le taux de pessimisme le plus élevé n'atteint que 20% dans deux quartiers. Par ailleurs, 72% de la population se dit satisfaite de la manière dont la ville est administrée. Quant au travail du maire, 82% des propriétaires et 80% des locataires disent leur satisfaction.

Compte tenu des services offerts par la ville, 52% des citoyens interrogés pensent que les taxes municipales sont "raisonnables", tandis que 40% d'entre eux les jugent excessives. Quant aux services mentionnés par les enquêteurs — entretien des rues, police, lutte contre l'incendie, loisirs et information municipale —, les personnes interrogées se disent satisfaites dans une proportion qui varie entre 69% et 77,5%.

Le maire sortant rendait publics les résultats de ce sondage plus tôt cette semaine, au moment où il déposait son bulletin de présentation comme candidat à la mairie.

Contrairement à l'élection de novembre 1973, le maire Trépanier a décidé de se présenter sans équipe cette année. Aux dernières élections, il avait été le seul de son équipe à remporter la victoire. Les observateurs assidus de la scène municipale à Granby sont unanimes: les équipes n'y ont jamais eu grand succès.

Le maire Trépanier n'a jamais ménagé ses critiques à l'endroit des "péquistes" de la région et si l'Association du Parti québécois de Shefford avait désiré s'engager dans la lutte municipale, il paraît peu probable qu'elle le fasse cette fois-ci en appuyant un candidat qui s'opposerait au maire sortant. Mais on ne le saura définitivement que le 30 octobre, au terme de la période

des mises en candidature. M. Trépanier ne dévoilera son programme qu'après le 30 octobre, mais un certain nombre de questions posées par les enquêteurs de l'IQOP donnent une idée de quelques points qui pourraient s'y retrouver.

Ainsi, on a demandé aux citoyens s'ils appuyaient, ou non, la création de comités de quartier et, dans l'hypothèse d'une telle initiative, s'ils seraient tentés d'en faire partie. Les réponses sont affirmatives dans 72,5% des cas, variant de 65% à 89,5% suivant les quartiers; mais le tiers seulement des répondants disent qu'ils en feraient partie.

Par ailleurs, plus de la moitié des répondants (53%) s'oppose à la fusion de la ville de Bromont avec celle de Granby, une hypothèse qui a été évoquée récemment pour mettre fin au cauchemar financier de la première. Seulement 17% de la population interrogée se dit en faveur de la fusion (30% ne se prononcent pas). Au fait, on craint que cette solution n'entraîne une augmentation des taxes municipales.

Il faut dire que la situation économique actuelle de Granby favorise la candidature de M. Trépanier. D'abord, la ville a été plutôt gâtée par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale, qui, au 30 juin dernier, avait subventionné pas moins de 81 projets à Granby (sur 2,295 dans l'ensemble du

Québec), un nombre qui atteint presque la centaine aujourd'hui, les sommes engagées dépassant \$13 millions.

D'autre part, un certain nombre d'industries nouvelles s'implantent à Granby, qui remplacent graduellement l'industrie du textile, plutôt sur son déclin dans cette ville artificielle de quelque 37,000 habitants et que rien d'autre ne favorise naturellement, au plan économique, que l'acharnement et le dynamisme de ceux-ci. Aussi, une trentaine d'industries nouvelles se sont-elles implantées à Granby depuis les dernières trois ou quatre années, qui contribuent à diversifier l'économie de la ville: Merlioli, Leroy-Somer, Liné Canada, la Coopérative de Granby, etc.

Mais le nouveau conseil municipal aura à s'attaquer à un taux de chômage qui reste pourtant très élevé (15%).

Les 25,696 électeurs auront à élire huit conseillers le 6 novembre. Deux conseillers sortants seulement se sont inscrits pour l'heure. Il s'agit de MM. Louis Cabana et Bernard Beaudry, qui n'ont pas encore d'opposition dans leur quartier respectif (1 et 4).

Dans presque tous les autres quartiers, il semble acquis qu'il y aura de l'opposition. Cinq aspirants conseillers se sont déjà inscrits, qui attendent des adversaires: MM. Jean Leclerc, Jean-Pierre Pariseau, Gilles Durand, Claude Duhamel et Jean-Rock Gincé.

Marieville et Richelieu — Dans Richelieu, une petite ville à quelque 30 milles au sud de Montréal deux groupes se font d'ores et déjà la lutte. D'un côté, le maire Pierre Lareau et les six conseillers sortants: MM. Omer Gougeon, Bertrand Martel, Charles Phillips, Georges Lareau, Jean-Paul Thériault et Gilles Auclair. Et de l'autre, M. J. André Gaudreau, qui a été maire de Richelieu de 1965 à 1973, est à former son équipe, laquelle ne sera connue que la semaine prochaine.

MM. Pierre Lareau, entrepreneur en plomberie, et J. André Gaudreau, courtier d'assurances, ne feront connaître leur programme respectif que d'ici quelques jours. Le maire sortant, qui a un membre de sa belle-famille dans l'organisation péquiste de l'actuel ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a demandé à cette dernière de se retenir d'intervenir comme telle dans les élections. A Richelieu, on n'écartera cependant

pas la possibilité que surgissent en dernière minute quelques candidats conseillers appuyés officieusement par le PQ.

A Marieville, la municipalité voisine (5,000 habitants), le maire sortant, M. Yvon Hamel, qui avait défait le notaire Jacques Marcoux en 1973 et qui se présente à nouveau cette année pour un deuxième terme, nous a confié qu'il s'inquiétait du peu d'intérêt que paraît susciter l'élection du 6 novembre. "C'est mort", laisse-t-il échapper en faisant la moue.

Mais les apparences sont trompeuses et les assemblées de cuisine se multiplient en sourdine. Le nom du Dr Gilles Desmarchais, conseiller sortant qui a déclaré qu'il n'était pas en lice cette année comme conseiller, fait l'objet de rumeurs persistantes comme candidat à la mairie. Rumeurs que le docteur dément d'ailleurs allègrement.

Trois autres des six conseillers sortants ont dit qu'ils ne solliciteraient pas un nouveau mandat: MM. Jean-Pierre Rondeau, Julien Rainville et Gérard Beaulé. Par contre, les

conseillers Armand Gladu et Marcel Racicot se représentent.

Quant au maire sortant, M. Yvon Hamel, qui fut député unioniste aux plus belles heures de feu Daniel Johnson, puis défait à l'occasion du balayage libéral de 1970, il se dit sollicité pour continuer les réformes amorcées depuis 1973. Entre autres, il lui importe de poursuivre l'entreprise de rénovation de quartiers (\$692,000 ont été investis à cette fin depuis trois ans) et de compléter le projet de développement de loyers pour les familles à revenus modiques.

Il semble bien que l'élection se fasse justement sur ces questions d'aménagement du territoire, y compris sur un programme visant à rentabiliser le parc industriel. La situation financière de la municipalité de Marieville est plutôt saine et ne fait pas l'objet de discussions parmi les électeurs.

Le maire sortant a prié les citoyens cette semaine de se trouver des aspirants conseillers dans les quatre quartiers où il n'y a toujours pas de candidat.

# Sterling Lyon présente aujourd'hui son cabinet

WINNIPEG (PC) — C'est aujourd'hui que le nouveau premier ministre progressiste-conservateur du Manitoba, M. Sterling Lyon, doit annoncer les noms des membres de son cabinet.

À l'élection du 11 octobre dernier, le Parti progressiste-conservateur a fait élire 33 députés, le Nouveau Parti démocratique 23 et le Parti libéral un.

M. Lyon a déjà indiqué qu'il allait lui-même prendre la direction du ministère des Relations fédérales-provinciales, poste qu'occupait l'ex-premier ministre néo-démocrate, M. Ed Schreyer.

Le grand point d'interrogation est le sort qu'on réserve à M. Sidney Spivak, qui a été délogé de la direction du PC par M. Lyon, à la suite d'une campagne acrimonieuse.

Avec M. Lyon et M. Gerry Mercier, M. Spivak est le seul qui détient un baccalauréat en droit, ce qui le rend éligible pour le poste de procureur général.

M. Lyon, d'un autre côté, devra briser une vieille tradition en choisissant un député qui n'est pas médecin pour diriger le ministère de la Santé et du Développement social, puisqu'aucun médecin de son parti n'a été élu.

Deux députés progressistes-conservateurs ont déjà été mi-

nistres. Il s'agit de MM. Harry Enns et Don Craik.

Le premier a déjà dirigé le ministère de l'Agriculture, des Mines et des Richesses naturelles et le second a été ministre de l'Éducation.

M. Warner Jorgenson a déjà

été président de l'Assemblée législative. À Ottawa, avant de passer à la scène provinciale, il a été secrétaire parlementaire de M. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture dans le cabinet de M. John Diefenbaker.

## Péloquin

Pas d'imagination c'est achaland  
Pas d'imagination c'est fatigant  
Pas d'imagination c'est écoeurant  
Pas d'imagination c'est pas possible  
Et quand on en a de l'imagination?  
Vous voyez bien que vous en avez...

## Inoxydables

veuillez me faire parvenir  
exemplaire(s)  
**INOXYDABLES**

Nom .....

Adresse .....

Code .....

payé par:  chèque  mandat poste   
\$5.50

Librairie Beauchemin Inc.  
385 ouest, rue St-Jacques  
Montréal, Québec H2Y 1P1

## Beauchemin

## De la chronique à la critique...

OTTAWA (PC) — À l'écran de télévision, vendredi dernier, on a pu apercevoir le député Allan McKinnon au côté de chacun des orateurs progressistes-conservateurs qui ont défilié ce jour-là.

Le député de Victoria n'est

pas le seul à se déplacer de son siège pour être vu des caméras, depuis que les débats des Communautés sont télévisés.

Ce stratagème bien connu n'est que l'une des facettes de la transformation qui s'est produite avec l'avènement de la télé.

Dans l'opposition, par exemple, on se plaint constamment d'être l'objet de tactiques du gouvernement pour être éliminé du petit écran.

Et les chroniqueurs parlementaires, bien malgré eux, se sont transformés en critiques de théâtre.

La grande surprise est le leader progressiste-conservateur, M. Joe Clark, qui passe très bien à l'écran,

même s'il n'a jamais été considéré comme un grand orateur.

La déception, d'un autre côté, est le premier ministre Trudeau, qui semble beaucoup moins brillant à la télévision que dans une assemblée politique.

Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, fait un bon acteur, contrairement à ce que l'on pense de sa belle-famille.

Les progressistes-conservateurs, d'un autre côté, semblent particulièrement bien appréciés.

On signale, à ce sujet, le bon spectacle qu'a donné le député Sinclair Stevens, en critiquant le mini-budget du ministre des Finances.

Une palme est également allée au député Tom Cossitt, qui a triomphé du ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan.

Les députés pourront bientôt se procurer des vidéocassettes de leurs interventions aux Communautés pour les faire voir à leurs électeurs, par le truchement de postes de télévision locaux.

**ARCHITECTES**

**DAVID, BOULVA  
CLEVE**  
ARCHITECTES  
1253 ave McGill College  
Suite 800  
MONTRÉAL - 866-8621

LONGPRÉ  
MARCHAND  
GOUDREAU  
DOBUSH  
STEWART  
HEIN

**DÉCORATEURS  
ENSEMBLIERS**

**MADELEINE ARBOUR  
BERNARD MORISSET**  
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS  
DESIGNERS D'INTÉRIEURS  
878-3846  
266 est. St-Paul, Vieux Montréal

**L'AUTENTIQUE**

**CHATELAIN**  
d'aujourd'hui

M. Serge Lafrance, s.d.a.  
382-4710

**DAA**  
DOMINION

Conduire avec  
Prudence est une  
Affaire de Famille

**C.E.E.C.**

**CENTRE D'ÉVEIL À L'ÉQUILIBRE CORPOREL**  
commençant le lundi 24 octobre, 19h30  
Sessions de 10 soirées hebdomadaires

Posture  
Massage  
Désintoxication  
Vitamines et minéraux  
Respiration  
Perception sensorielle  
Mouvement  
Développement

Centre de Développement Humain intégral,  
371, rue Jean-Talon Est, Montréal.  
Pour renseignements : 274-8697

# La banque TD baisse son taux de nouveau!!!

# Maintenant 11 1/2%

# pour les prêts "auto-neuve"

Le 12 septembre, la banque TD avait baissé son taux de prêt pour l'achat d'une voiture neuve. Maintenant, la banque TD vient de baisser son taux... de nouveau! A 11 1/2%. Ce nouveau taux, encore plus bas, est consenti pour l'achat d'une voiture flambant neuve seulement, avec des versements s'échelonnant sur 36 mois ou moins.

Toutes les banques ne sont pas pareilles. Donc, avant de décider où vous allez acheter votre voiture neuve, décidez où vous allez faire l'emprunt. Assurez-vous d'obtenir le taux bancaire le plus bas pour l'achat d'une voiture neuve. La banque TD a de nouveau baissé son taux parce qu'elle tient à vous

aider et à faire affaire avec vous. Voilà pourquoi, vous trouverez que les taux de la banque TD sont très concurrentiels, même pour les autres prêts-budget personnels. Alors, s'il vous faut un prêt, passez d'abord à la banque TD.



VALIDE À PARTIR DU 14 OCTOBRE 1977				
Montant de l'emprunt	Durée (Mois)	Coût de l'emprunt	Montant à rembourser	Remboursement mensuel
\$1 500	18 mois	\$ 140.34	\$1 640.34	\$ 91.13
3 000	24 mois	372.48	3 372.48	140.52
4 000	30 mois	521.50	4 521.50	154.05
5 000	33 mois	655.85	5 655.85	177.45
6 000	36 mois	812.96	6 812.96	197.86

Taux d'intérêt annuel nominal, 11 1/2% par année

**36 mois ou moins.**

**BANQUE TD**

A la banque TD, on veut t'aider.



Profitant d'une des dernières belles journées de l'automne, cet écoreuil a été surpris, hier dans un parc de la métropole, sans doute à la recherche d'aliments susceptibles de constituer sa pitance durant la saison hivernale. (Photo Jacques Grenier)

## Le RCM prône une réforme des institutions municipales

par André Tardif

Les conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal, ainsi que la direction du parti, ont dévoilé hier un ensemble de mesures qu'ils entendent présenter, le mois prochain, à la Commission parlementaire chargée d'étudier les affaires municipales.

Ces mesures, touchant une foule de domaines, seraient une première étape dans le processus de démocratisation des institutions politiques municipales. Elles en transformeraient complètement les responsabilités, le fonctionnement et les structures.

"Il faut commencer à prendre les moyens pour permettre aux citoyens de véritablement contrôler le développement de leur ville", a dit M. Kenneth George, président du RCM, lors d'une rencontre avec la presse.

Le mémoire du RCM a été préparé par le comité de la charte du parti et adopté par le conseil général, au cours d'une réunion spéciale mardi dernier. Le maire Jean Drapeau a accédé à une demande du conseiller Jean Roy afin que ce mémoire soit étudié dès cette semaine par le conseil municipal.

"Nous voulions que le conseil prenne d'abord connaissance de nos recommandations avant de les présenter à la commission parlementaire, a dit M. Roy. Malgré les failles que nous lui reprochons, le conseil reste un instrument majeur de débats, et comme nous y sommes le parti d'opposition, c'est là que les premiers débats doivent avoir lieu. Nous sommes ainsi conformes à nos positions."

Selon le conseiller Gaëtan Lebeau, il est peu probable que le Parti civique du maire Drapeau adopte les mesures prônées par le RCM.

"Quand nous avons soumis notre premier mémoire en mai 1975, a-t-il dit, le

PC avait tout au plus retenu deux ou trois de nos suggestions, et parmi les moins importantes. Nous prévoyons que dans les amendements à la charte municipale qu'il doit lui-même proposer à Québec, M. Drapeau retiendra notre idée d'un maire qui soit également président du comité exécutif.

"Mais autrement, son parti est encore à une définition du rôle de l'échevin datant de 1900. On n'y est pas du tout intéressé en des conseillers participant de droit à l'étude des dossiers."

Le RCM propose en effet une participation beaucoup plus active du conseiller municipal, en fonction du triple rôle qu'il exerce dans son quartier, au conseil ainsi que dans son parti.

Et notant que "la disponibilité exigée du conseiller est telle qu'il nous faut considérer les revenus qu'il tire de ses fonctions comme devant correspondre à un emploi à temps plein", le RCM propose que son indemnité soit au moins égale à la moyenne des salaires versés aux travailleurs syndiqués dans la région de Montréal.

M. George a expliqué que l'indemnité aux conseillers n'a pas été révisée depuis 1965, et que du simple point de vue de l'indexation, il faudrait multiplier cet indemnité par 207%. Il a ajouté que depuis leur élection, la plupart des conseillers de son parti se contentent de leur indemnité comme principale source de revenus.

L'indemnité d'un conseiller municipal montréalais est actuellement de \$3,500 et \$1,500 en dépenses. La Communauté urbaine de Montréal lui verse également une indemnité de \$2,500, pour un total de \$7,500.

"Notre régime municipal ressemble à la société de l'Inde, a commenté M. Roy. Les conseillers en sont les parias et les membres du comité exécutif les pachas",

précisant qu'à Toronto, un conseiller était indemnisé \$19,000 par la ville et \$6,000 par la communauté urbaine.

Le mémoire du RCM affirme, au départ, l'importance des quartiers, "lieu premier de vie démocratique". On voudrait qu'il devienne une entité électorale parce qu'il est un milieu de vie sociale et politique. A cette fin, la charte de Montréal devrait reconnaître le conseil de quartier, dont le conseil municipal aurait ensuite la responsabilité et serait appelé à en reconnaître l'existence.

Le RCM voudrait également qu'il n'y ait plus qu'un seul conseiller par quartier, dont le nombre serait porté à un maximum de 60 par un nouveau découpage électoral. La ville est actuellement divisée en 16 quartiers, représentés chacun par les trois conseillers ayant obtenu le plus de suffrages aux élections.

Afin de révaloriser le conseil municipal, le RCM recommande la création obligatoire de commissions permanentes et multipartites, qui étudieraient non seulement les projets que leur soumettraient le comité exécutif, des conseillers ou des citoyens, mais pourraient également initier d'autres projets.

S'inspirant du rapport Castonguay et de quelques autres documents sur l'administration municipale, le RCM voudrait de plus que le suffrage universel soit aboli à la mairie en faveur de l'élection comme conseiller du chef d'un parti, qui deviendrait automatiquement président du comité exécutif si son parti obtenait la majorité au conseil.

Enfin, le RCM croit créer un précédent au niveau municipal en proposant que tout candidat au poste de conseiller soit tenu de faire une déclaration de ses biens immobiliers situés sur le territoire de la CUM, ainsi qu'une déclaration de tous ses investissements.

## Les CLSC cinq ans après

● Une image peu reluisante, pourtant des réalisations

par Marie Laurier

QUÉBEC — Conscients de l'image négative qu'ils projettent dans divers milieux, mal tolérés d'un gouvernement qui ne les a pas inventés, ignorés du public, critiqués par les journalistes, les Centres locaux de services communautaires (CLSC) n'entendent pas déclarer forfait.

Ils veulent relever le défi et ont entrepris ce week-end à Québec une remise en cause de leur orientation et une analyse en profondeur de leurs réalisations. Dès le début de ce congrès spécial convoqué par la Fédération des CLSC, il apparaissait évident que les facteurs de cette image misérabiliste ne sont pas tous en défaveur des CLSC. Ils admettent certes une part des reproches mais soulignent aussi que cinq ans de vie, c'est encore bien jeune et que l'on doit laisser la chance au coureur... Aussi, a-t-on constaté, les agents sociaux ont voulu entrer de plain-pied dans la réforme de la santé tout en la rendant la plus démocratique possible pendant que les citoyens du Québec, surtout en milieu urbain, ont boudé cette ressource à vocation universelle et populaire pour un mieux-être individuel et collectif.

Au strict plan politique, le premier ministre René Lévesque concédait lui-même récemment que les CLSC en sont encore au stade expérimental. Pendant ce de son côté, le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, leur tenait la dragée haute disant du bout des lèvres qu'ils émanent d'une idée généreuse et que du même souffle il gelait les budgets de leur développement et de leur expansion. Ce qui faisait dire au président de la Fédération des CLSC, M. André Tétrault, dans son discours d'ouverture du congrès, "que le budget global de \$38 millions pour 72 CLSC à travers le Québec correspond à celui de l'hôpital Notre-Dame de Montréal".

Ainsi, l'image des CLSC n'est guère reluisante et pourtant, comme on l'a établi dans un remarquable document portant sur le bilan des "CLSC, cinq ans après", et qui faisait la thématique du congrès, et en dépit justement de cette courte vie, les réalisations accomplies sont assez impressionnantes: soins et services à domicile, services aux personnes âgées, garderies populaires, services médicaux de première ligne, programmes socio-communautaires, ces derniers encore balbutiants toutefois, reconnaît-on. A lire ce texte minutieux, on en arrive à croire que ces établissements ont contribué eux-mêmes à entretenir leur piètre réputation, faute de faire valoir leurs réalisations.

Autres informations page 9

Un autre facteur contribue fortement à nuire au travail des CLSC. Et ce problème se situe au niveau politique et social: la prolifération des regroupements médicaux en cliniques privées qui engendrent un doublement des services et offre à la population, encore une fois surtout en milieu urbain, le choix de l'accessibilité des institutions traditionnelles et élitistes. Il est en effet reconnu qu'une certaine tranche de la population préfère encore avoir recours aux cliniques ou aux centres hospitaliers plutôt que de fréquenter un CLSC, mal connu et né, rappelons-le, du souci d'implication des citoyens dans la vie de leur quartier, en vue d'en préserver l'environnement social, sanitaire et humain.

mmvov avons gardé un silence presque complet sur les activités concrètes que nous produisons, tout en nous laissant ju-

ger de l'extérieur", rappelait M. André Tétrault. Ce silence, le 600 délégués l'ont rompu en fin de semaine, fatigués et déçus qu'ils sont de se faire traiter "d'agitateurs barbus" ou de "penseurs en vase clos qui n'ont jamais fini de réfléchir".

Si le sociologue Marc Renaud a pu stimuler les délégués en leur disant qu'ils entretiennent une "utopie nécessaire" et que l'expérience des CLSC est reconnue comme étant unique dans le monde occidental, cela ne suffit pas pour redorer le blason des CLSC.

Pour l'éditorialiste Jean-Claude Leduc, du journal LE DEVOIR, l'état de crise chronique des CLSC depuis cinq ans est inévitable, compte tenu de la loi même qui a présidé à leur création et qui les enveloppait dès le départ dans une bureaucratie lointaine et hautaine du ministère des Affaires sociales. Pour M. Leduc, on a pour ainsi dire violé le concept du "centre local" tout en permettant la naissance parallèle des cliniques privées qui entrent en nette contradiction avec l'objectif des CLSC d'être plus près des besoins de la population. Or, faut-il le rappeler, ces deux réseaux, privé et public, sont financés par l'Etat... L'avenir des CLSC apparaît donc pessimiste et tant que les médecins et les autres professionnels des établissements communautaires ne deviendront pas de véritables partenaires dans la poursuite d'une même cause, le climat restera anarchique, a-t-on fait valoir.

Il a été établi dans le bilan qu'un peu moins de 3% de médecins au Québec adhèrent à la philosophie des CLSC alors que de nombreux postes autorisés pour eux ne sont pas comblés. Cette résistance de la profession médicale apparaît un peu surprenante dans les circonstances, eu égard à la profession de foi de ces médecins à l'endroit de l'engagement social quand ils

Voir page 6: Les CLSC

● Il n'est pas question de mettre fin à l'expérience

QUÉBEC, (par Marie Laurier) — Les Centres locaux de services communautaires "sont là pour y rester" et ils ont un rôle de complémentarité dans le réseau de soins de santé curatifs et préventifs au Québec. Mais le gouvernement se réserve le droit de coordonner les objectifs de ces établissements, comme il le fait d'ailleurs dans les autres.

Tel est le fruit de la longue méditation qu'a entreprise M. Denis Lazure au sujet des CLSC qu'il a souvent critiqués en contribuant à ternir leur image. Le ministre des Affaires sociales a affirmé hier, à Québec, qu'ils sont essentiels à la population et complémentaires au réseau des institutions de santé dans tout le territoire québécois.

"Il n'est nullement question de mettre un terme à l'expérience des CLSC", a dit le ministre au grand soulagement des 600 délégués réunis au congrès spécial de la Fédération des CLSC du Québec pour évaluer le chemin parcouru depuis cinq ans.

Mais il n'a pas pour autant ouvert les robinets pour laisser couler de l'argent li-

quide, une ressource jugée primordiale, durant les travaux du congrès, pour contribuer à la survie des CLSC.

Des budgets de consolidation seront toutefois consentis au début de 1978 pour les établissements déjà existants, a promis le ministre.

Quant au rythme de création de nouveaux CLSC, il sera ralenti, le MAS se faisant circonspect et vigilant dans leur implantation. La priorité sera accordée pour combler les besoins véritables en services et en programmes de santé dans les régions éloignées et rurales, "là où les nécessités des citoyens seront clairement identifiées", a précisé le ministre qui clôturait par son discours les délibérations des participants à ce congrès d'auto-critique qui avait pour thème: "Les CLSC, cinq ans après".

Rappelant que sa réflexion sur les CLSC lui impose le devoir d'admettre que les "stratégies" d'implantation et de démarrage de ces ressources lui semblent avoir été à l'origine des difficultés éprouvées par leurs artisans, le ministre a souligné qu'il est urgent pour tous de passer de

"l'expérimentation à l'action".

Le cheminement de sa pensée est fort simple: c'est la population, au premier chef, qui réclame les services et qui peut évaluer à sa juste valeur l'efficacité d'un CLSC. Ces services prioritaires vont vers les personnes âgées, les malades chroniques, les handicapés, les jeunes partout, certes, mais particulièrement dans des régions rurales, et cela en conformité avec le programme de sécurité sociale du Parti québécois.

Les disparités et l'éparpillement des services sont évidents dans l'ensemble du territoire, souligne M. Lazure, et il faut commencer par les atténuer dans le présent. Le CLSC est l'instrument le plus adéquat dont dispose le Québec pour réaliser des changements dans ce domaine, ajoute-t-il en guise de réaffirmation de sa réconciliation avec ce type de centre de santé.

Justifiant les réserves qu'il a souvent exprimées à l'endroit des CLSC, le ministre des Affaires sociales a dit remarquer chez eux une tendance à cloisonner le cu-

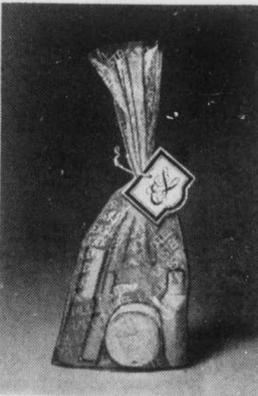
Voir page 6: L'expérience

OGILVY

### Des Produits de Beauté signés... Estée Lauder!




Il serait superflu de mentionner la qualité des produits Estée Lauder dont la renommée est internationale. Toutefois, il convient de parler de l'efficacité incontestable des deux formules hydratantes à l'honneur ce mois-ci soit une lotion super-nourissante "Swiss Performing Extract" qui donnera à votre peau élasticité et tonus et une crème protectrice "European Performing Cream" qui rendra à votre peau douceur et fraîcheur; \$20 chacun.



De plus, du 17 au 29 octobre, avec tout achat de produits E.L. valant 8.50 ou plus, on vous remettra un nécessaire de beauté comprenant une crème émoliente, une crème à mains, un rouge à lèvres et un atomiseur à parfum. Voilà une offre de choix pour des femmes de goût!

Écrivez ou composez 842-7711  
(frais additionnels de .50 pour toute marchandise payée sur livraison)  
Ogilvy, Les Produits de Beauté, rez-de-chaussée  
Centre-ville seulement

OGILVY

**PERFECTA**  
**6/36**  
GROS LOT  
MINIMUM  
\$213,000.00  
VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
7	11	15	16	18	27
6 SUR 6	0	\$116,417.30	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +		
5 SUR 6	101	\$1,037.30			
4 SUR 6	4454	\$65.30			
5 SUR 6+	3	\$23,283.40			
4					
VENTES TOTALES \$1,212,600.00					

**Mini-loto**

TIRAGE: 730  
VENDREDI 21 OCTOBRE 1977

39 Séries émises - 90,000 chacune

NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX	GAGNANTS POSSIBLES	NUMÉROS SANS SÉRIE	PRIX
1 <sup>er</sup>	2	62247	\$50,000	152	62247	\$1,000
2 <sup>e</sup>	17	31358	\$50,000		31358	
3 <sup>e</sup>	8	52225	\$50,000		52225	
4 <sup>e</sup>	27	12927	\$50,000		12927	
			13884	247 358	\$25	
				225 927		

**LOTOMATIQUE**

Case Postale 9999, Succursale Places d'Armes, Montréal H2V 1A1

S.V.P. m'envoyer une carte Lotomatique garantissant ma participation automatique au(x) tirage(s) suivant(s):

MINI 12 tirages \$6  Choisir un numéro de 0000 à 9999

SUPER 3 tirages \$15  Choisir un numéro de 0000 à 9999

J'inclus un montant de \$ \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_ APP \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_

LOTOMATIQUE est un service exclusif de LOTO-QUÉBEC

# éditorial

## Aspirer à plus qu'une "simple survie"

Comment peut-on s'attendre à des progrès de la conférence d'évaluation de l'Acte final d'Helsinki puisque la preuve a été faite à Belgrade de l'impossibilité d'amélioration? A travers les discours et les critiques mutuelles, à travers une attitude générale de perception bloc à bloc, les délégués des trente-cinq signataires de l'Acte final de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) ont asséné la preuve — à l'intention de ceux qui en avaient besoin — que le texte signé en août 1975 donne lieu à deux interprétations totalement et irréconciliablement divergentes. Dans ces circonstances, comment peut-on nourrir l'illusion que de la divergence naîtra un progrès, que du constat d'incompatibilité découlera une meilleure application?

L'odieuse farce des "procès" organisés à Prague, délibérément provocatrice, avec tout ce qui s'est dit avant, pendant et après, ne délimite pas seulement le chemin qui sépare deux conceptions des droits de l'homme, elle éclaire d'un jour pénible le fossé qui ne pourra jamais être comblé. Il n'est bien sûr pas question de rechercher une définition univoque, et encore moins d'imposer une approche linéaire et universelle. Mais il est temps de dire qu'en dépit des nuances et des différences, il est des communs dénominateurs d'ordre universel et d'acceptation immédiate que l'Acte final d'Helsinki n'a certainement pas inventés mais qui, dans le débat en cours, sont délibérément remis en question.

Même si d'autres discours ont pris la vedette (et souvent à juste titre), c'est Klaus Goldschlag, représentant spécial du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, qui semble avoir touché du doigt ce point capital: "Après tout, nous ne sommes pas en terrain vierge; la Déclaration universelle des droits de l'homme rallie l'adhésion de chacun, de même que les pactes internationaux connexes. L'Acte final, qui fonde les droits de l'homme sur la dignité inhérente de la personne humaine, a dissipé les doutes qu'on pouvait avoir quant à la nature de nos obligations". C'est d'une logique implacable, mais depuis quand la logique a-t-elle cours dans un débat où, l'une des parties, systématiquement, cherche à faire valoir ses prétentions idéologiques à coups de contre-vérités?

Si la défense des droits de l'homme prend aujourd'hui l'allure d'un thème mobilisateur sinon d'une idéologie c'est parce que ces droits de l'homme ont été systématiquement violés un peu partout dans le monde. Et si certains se sentent visés dès qu'on prononce l'expression "droits de l'homme" c'est parce qu'ils les ont violés plus que d'autres. De ce fait, parler des droits de l'homme devant un délégué soviétique, c'est comme parler de corde dans la maison d'un pendu.

Ceci pour inférer deux choses: d'une part, que la réaction du bloc de l'Est est irrationnelle, contrairement à tout ce que leur propagande, chez eux comme à l'extérieur, prétend,

au nom de ladite "solidarité internationale". Sur ce point précis, l'éditorial de "L'Humanité" portant sur le verdict du "procès" de Prague est très explicite: "Aucune raison d'Etat ou de parti, aucune fausse conception de la solidarité internationale ne nous fera accepter une telle caricature de justice qui défigure le visage du socialisme (...). Ce qui porte atteinte au crédit de l'Etat tchécoslovaque, c'est moins la diffusion à l'étranger de manifestes d'intellectuels mécontents que la manière dont on les traite dans leur propre patrie".

C'est précisément ce texte que le délégué américain, l'ambassadeur Arthur Goldberg, a cité, s'attirant de son collègue soviétique, M. Vorontsov, la réplique suivante: "Cet humour ne nous fait pas rire". Y voir même une intention de faire rire est le comble de l'humour noir.

Quand l'Union soviétique et les États-Unis se retrouvent pour dénoncer l'arbitraire du régime de l'apartheid à Pretoria et pour réclamer le respect des droits de l'homme pour la majorité noire, sur quel texte se fondent-ils sinon sur l'universalité de principes admis et sur la Charte des droits de l'homme? Pourquoi, dans ces conditions, s'indigner du sort fait aux contestataires en Union soviétique ou critiquer les simulateurs de procès de Prague équivaut-il à une "ingérence inadmissible"? C'est un peu le raisonnement avancé par M. Goldberg, rejetant comme irrecevable l'argument fractionné de son vis-à-vis soviétique tant il est vrai que le pot-pourri de l'Acte final est un tout indivisible.

À cet égard, comment ne pas relever que le "procès" des quatre à Prague a été bâclé? Le grand "show" (plusieurs fois reporté pour coïncider avec les délibérations de Belgrade) a manqué complètement son objectif et aussi bien le régime Husak que Moscou auront en supporter les conséquences. Et si ce "procès", fondé sur un ramassis de clichés écoulés d'une propagande désuète où "conspiration" et "subversion contre l'Etat" riment avec "CIA", a manqué son but, n'est-ce pas la preuve que certains, vingt-cinq ans après Staline et près de dix ans après le printemps de Prague, n'ont rien appris et rien oublié?

Quant à la seconde inférence, c'est que silence nous est demandé au nom d'une irréalité. Cette "détente" véhiculée par son ambiguïté la sublimation d'une "coexistence pacifique" d'une ère révolue. Aussi bien à la source des appréhensions inter-occidentales qu'en finalité de la ligne maintenue par les pays de l'Est, c'est le même faux argument qui revient: il faut ménager les susceptibilités soviétiques afin que soit épargnée la "détente". Non seulement s'insurgera-t-on contre la priorité inhérente à ce genre de raisonnement, mais encore on s'étonnera qu'on puisse se rendre complice des violations des droits de l'homme au nom d'une valeur qui n'existe pas.

Ainsi, la "coexistence pacifique" existe parce qu'elle est définie par ses inventeurs, qu'elle figure dans des articles précis de la

Constitution comme dans les rapports officiels des congrès du Parti communiste d'Union soviétique, depuis Lénine jusqu'à Brejnev en passant par Staline. C'est le même concept que couvre le mot français "détente" tel que défini par Moscou alors que ni Washington, ni Bonn, ni Londres, ni Ottawa et ni Paris n'ont cherché à savoir ce que ce mot couvre pour chacun de nous. Pourtant, c'est à qui va souscrire à cette "détente", le nec plus ultra mythique qu'on doit minute après minute entretenir par tous nos silences, toutes nos complaisances et toutes nos compromissions.

Nous savons par exemple que n'est pas la détente: la confrontation ouverte, la course aux armements, l'agrippement, etc... Mais précisément, pour chacun de ces thèmes que n'est pas la détente existent des enceintes bilatérales et multilatérales appropriées. Si la conférence de Belgrade peut souffrir des retombées de la "non-détente", elle ne peut en aucune manière se contenter de vouloir ménager la marge de manoeuvre nécessaire à d'autres enceintes que la sienne propre! Ce ne serait pas seulement une abdication, ce ne serait pas un constat d'inutilité mais un constat de nuisance!

Pendant encore un mois, les trente-cinq délégués tenteront à Belgrade de mettre en forme un processus d'amélioration de l'Acte final d'Helsinki. Nous voulons croire qu'amélioration ne signifiera pas perfectionnement de l'ambiguïté et raffinement de l'équivoque.

D'ici là, on se réjouira qu'en dépit de toutes les chicanes, les principales délégations occidentales semblent tenir au respect des droits de l'homme tels que définis et ratifiés par le biais du document final de la CSCE. Qui plus est, certains ont fini par se décider à ne plus planer sur les hauteurs insaisissables des pieuses généralités et citent des cas précis de violations, d'abus et de défauts. Cette approche était indispensable car le blocage dans les relations Est-Ouest est double. D'une part, il y a un blocage en ce qui a trait à l'application des clauses du "contrat" passé à Helsinki, et sur le simple chapitre de la réunification des familles on passe encore par "des efforts considérables" et des "souffrances", comme le dit délicatement M. Goldschlag. L'autre blocage, peut-être plus difficile à vaincre, est intérieur à chacune des démocraties impliquées. C'est celui de la crédibilité. Une traduction française fait dire à M. Goldschlag: "La question de la crédibilité est cruciale si l'on veut que le public canadien appuie la détente". C'est rigoureusement exact, même si on fait généralement la confusion entre appuyer sur la "détente" et sur la "gâchette".

Contrairement à Helsinki-I, Helsinki-bis subit au fond, et fort heureusement, le contre-coup d'une prise de conscience commencée à Washington, revendiquant pour l'humanité une aspiration qui ne soit pas une "simple survie".

Georges VIGNY

### Le mot du silencieux

## Dictionnaire du marginal (suite)

par Albert Brie

**MENTEUR** — Personnage ingénu qui pousse à l'absurde la confiance aveugle qu'il a dans la bonne foi de son entourage. En effet, il croit que ce qu'il ne croit pas, les autres le croient.

**NEZ** — Dans l'expression "le bout de son nez", l'horizon bouché le plus lointain du politicien imprévoyant.

**REGENT KNITTING** — Industrie textile où l'on file à l'anglais.

**FONCTIONNEL** — Se dit d'un homme dont les réflexes programmés ont été techniquement ajustés à ses appareils automatiques.

**LIBRE SERVICE** — Établissement commercial qui retire à sa clientèle la liberté de se faire servir par un commis.

**MARI** — Égoïste qui se débarrasse sur le dos de sa femme du soin de perpétuer son bonheur de célibataire.

**PATRIOTISME** — La plus orgueilleuse manifestation de la susceptibilité nationale.

**COLLOQUE** — Débat entre penseurs distingués sur un sujet controversé, à propos duquel tous sont unanimes pour ne pas s'accorder. Au terme de ces lumineuses discussions, les auditeurs éblouis partent avec l'impression que la confusion de ces beaux esprits n'a jamais été si claire.

**PRÉDICATEUR** — (Vx) Aigle d'éloquence estimé pour sa chaire.

**LIBÉRAL** — Politicien qui voudrait que tout avance à condition que lui-même reste en place.

**BON GARS** — Individu absolument irréprouvable, du fait que son agilité à nous don-

ner sa dernière chemise est plus vive que la nôtre à la lui enlever.

**BON DIABLE** — Le même que ci-haut, une fois mort.

**INDEX** — Le maître-doigt autour duquel gravitent les quatre autres. Il est le doigt qui pense quand on le porte à sa nuque pour y gratter une idée. Il est le doigt des basses besognes, introducteur et fouilleur de tous les orifices. Il est le doigt-indicateur de toutes cibles, particulièrement humaines. Il est le doigt-déclencheur qui appuie sur la détente de l'arme à feu. Il est aussi le doigt-détecteur, celui que l'on met sur le bobo. Il est encore le doigt de la pression, de la dénonciation, de l'excommunication. Il est en somme le doigt à tout faire, et même le "faise-que-que-doigt" de ce que je n'ai pas besoin de montrer du doigt.

**IDIOT** — Injure à l'adresse d'un proche qui n'a pas la sagacité de faire ses bêtises au moment opportun, c'est-à-dire au même moment que soi.

**AUTORITÉ COMPÉTENTE** — En médecine, personne qui pour être compétente a besoin d'être autorisée, par opposition au personnage qui n'est pas autorisé parce que justement il est compétent.

**POURBOIRE** — Frais supplémentaires, presque toujours sous-entendus, qui s'ajoutent à une note ou à une addition, et que le client doit verser à un garçon d'hôtel ou à une serveuse de restaurant, pour s'éviter à l'avenir de plus mauvais services.

**FANATIQUE** — Héros qui, pour le triomphe de ses préjugés, est prêt à faire le sacrifice de votre vie.

**VISON** — Petit animal rongeur qui, une fois réduit à sa stricte fourrure, continue ses déprédations en rongant les plus gros budgets.

## lettres au DEVOIR

### Des peines sévères, et après ?

Lettre ouverte adressée à messieurs les juges Crête, Montgomery, et Bernier, Cour d'appel du Québec.

Comprenant que vous êtes tous des hommes très occupés et que vous n'avez peut-être pas toujours le temps de vous tenir au courant des statistiques et des recherches et de l'évidence même, nous avons cru nécessaire la rédaction de cette lettre à la suite d'un court article paru sous la rubrique "Les Tribunaux" du Devoir, samedi le 15 octobre, 1977.

Apparemment, vous avez cru accomplir votre devoir en triplant une sentence rendue en première instance. Un des motifs de votre décision fut qu'une condamnation antérieure de cette même personne "ne lui avait apparemment pas servi de leçon". Un autre critère servant de motif fut que vous aviez la certitude qu'il y a une prolifération des crimes contre la personne.

Sachant que depuis au moins quarante ans tous les rapports faits au nom de l'Etat sur le système carcéral ont avoué que l'emprisonnement comme moyen de "réhabilitation" est une faillite, nous voulions vous en informer. Il serait peut-être aussi important, comme vous n'en avez pas le temps vous-mêmes, de vous informer que même le Code criminel vous permet de donner comme sentences des alternatives à l'emprisonnement. Nous sommes certains que l'épicier, victime dans ce cas-ci, aurait apprécié plus une restitution de ses \$100, par exemple. Enfermer une personne ne profite à personne, encore moins à la société. En ce qui concerne la prolifération des crimes con-

tre la personne, voici quelques statistiques qui, espérons-le, vont éclairer vos jugements à l'avenir.

	1975	1976
CRIMES MAJEURS	108,891	105,722
Contre la personne	8,121	7,256
Homicide	112	84
Assaut grave	225	223
Viol	221	207
Vol qualifié	7,563	6,742
Contre la propriété	100,770	98,466
Introduction par effraction	36,352	34,558
Vol de véhicule à moteur	13,925	13,904
Vol simple	50,493	49,604

Données Statistiques '76, Police, CUM, p. 32.

Voire jugement, dans ce cas, n'a certainement pas été ce que l'on peut appeler éclairé et juste. Nous vous suggérons donc de vous prévaloir de votre droit à l'information dans les plus brefs délais. Il est malheureux que les citoyens du Québec aient à souffrir à cause de votre ignorance.

Marianne ROY, présidente de l'office des droits des détenus de la Ligue des droits de l'homme

P.S. Il est à noter que sous la même rubrique, nous apprenions que le juge Bernier venait de condamner la compagnie Eaton à \$1,500 d'amendes pour des crimes contre les consommateurs. Montréal, le 18 octobre 1977

### L'humanisme de Jean-Charles Bonenfant

Après les amis et les collègues de Me Jean-Charles Bonenfant, qui a été secrétaire en chef de la Commission de la vérité et de la réconciliation, nous sommes heureux de rendre un hommage sincère à ce grand homme que fut Me Bonenfant.

J'ai eu l'occasion et la chance de connaître Me Bonenfant lorsque j'agissais comme secrétaire au Comité de législation durant les années 1960 à 1965, mon ex-patron, alors sous-ministre associé, et Me Bonenfant faisant partie de ce comité. Me Bonenfant démontrait

qu'il estimait et respectait une secrétaire puisqu'il savait faire appel à son intelligence en l'intéressant à son travail. D'ailleurs, cet homme, bien que doué d'une vive intelligence et de dons exceptionnels de vulgarisation, n'hésitait pas lorsqu'il dictait à une secrétaire à lui demander si le texte était compréhensible pour le commun des mortels.

Malgré ses multiples et sérieuses occupations, Me Bonenfant était toujours prêt à dialoguer, communiquer ses connaissances et donner une

explication avec un sourire nous invitant ainsi à lui demander au besoin des renseignements. Il était tout aussi affable lorsque nous étions à la recherche d'un bon livre à la Bibliothèque de la Législation. Bref, le côté humain de Me Jean-Charles Bonenfant ne céda jamais la place ni à la prétention ni à l'arrogance.

Denise DIONNE, secrétaire, ministère des Affaires sociales, Sainte-Foy, le 17 octobre 1977.

### Où était le grand journaliste retors ?

Où étiez-vous, amis de la Politique, ce dimanche 16 octobre un peu avant l'agonie de cette affreuse journée d'automne. Devant votre écran? Soit. De la petite ou de la grande Boite? Pour ceux qui opèrent pour cette dernière, ne trouvez-vous pas que l'on était loin, très loin, de certains débats désormais célèbres qui contribuèrent à justifier le halo de prestige que décernèrent à M. Olivier, les Manitoux de la grande Boite?

Si vous avez quelque chose à dire, dites-le. Si vous n'avez rien de précis à communiquer que du persiflage et des insinuations malveillantes, taisez-vous. Tous les signes actuels montrent que nous n'échapperons pas au grand affrontement Ottawa-Québec et qu'il ira à son terme. Mais c'est déjà l'après-référendum qui m'intéresse. Un jour, quel que soit le contexte, tout ce monde devra se mettre à table pour renégocier un tout nouveau contrat de société, fédéraliste ou associationniste.

Pourquoi l'idée d'une "troisième voie", plus près du "fédéralisme renouvelé", ne serait-elle pas débattue sérieusement par d'autres provinces et par les partis d'opposition au Québec? Ce n'est tout de même pas le gouvernement central, se trouvant dans la position de "voir venir", qui doit tout lâcher avant que l'attaque frontale ne lui soit faite. Monsieur Trudeau lui-même ne craint plus d'évoquer "une troisième option" à l'intérieur d'un "fédéralisme renouvelé" — ne fût-ce que pour signaler qu'elle

ne s'annonçaient pas blancs et purs à ce moment, qu'il fallait en saisir l'irréductible Alcide. Il fallait donc y voir. Mais maintenant? Où donc est passé le télescope? Que de sourires calmes et complaisants s'affichèrent ce dimanche soir, de part et d'autre. M. Jacques Yvan Morin aurait oublié sa barbe chez lui, que cela n'aurait rien changé.

Ah! Comme je l'ai cherché, hier soir, ce grand journaliste retors. Était-ce la qualité de l'interviewé qui anesthésiait l'interviewer? Était-ce une mauvaise prépara-

tion de ce dernier? Qui n'attaque pas protégé; qui ne frappe pas carresse; voilà la règle inéluctable de ce petit monde prétentieux qu'est le journalisme parlé. L'plat-ventrisme, m'avait-on confié, ne s'affichait qu'à la petite Boite.

Je laisse aux téléspectateurs la tâche ingrate de résoudre l'énigme de dimanche soir. Mais qu'ils se hâtent. Sinon, comme jadis, "la branche" pourrait casser... celle d'Olivier. Pierre ROSATO, Montréal, le 17 octobre 1977

### Du persiflage

M. Jean-Pierre Goyer, Parlement du Canada.

Je trouve particulièrement indignes les commentaires que vous avez livrés à Radio-Canada suite à la réflexion du premier ministre Lévesque relative au couple Corsette-Trudel.

Si vous avez quelque chose à dire, dites-le. Si vous n'avez rien de précis à communiquer que du persiflage et des insinuations malveillantes, taisez-vous. Tous les signes actuels montrent que nous n'échapperons pas au grand affrontement Ottawa-Québec et qu'il ira à son terme. Mais c'est déjà l'après-référendum qui m'intéresse. Un jour, quel que soit le contexte, tout ce monde devra se mettre à table pour renégocier un tout nouveau contrat de société, fédéraliste ou associationniste.

Pourquoi l'idée d'une "troisième voie", plus près du "fédéralisme renouvelé", ne serait-elle pas débattue sérieusement par d'autres provinces et par les partis d'opposition au Québec? Ce n'est tout de même pas le gouvernement central, se trouvant dans la position de "voir venir", qui doit tout lâcher avant que l'attaque frontale ne lui soit faite. Monsieur Trudeau lui-même ne craint plus d'évoquer "une troisième option" à l'intérieur d'un "fédéralisme renouvelé" — ne fût-ce que pour signaler qu'elle

ne s'annonçaient pas blancs et purs à ce moment, qu'il fallait en saisir l'irréductible Alcide. Il fallait donc y voir. Mais maintenant? Où donc est passé le télescope? Que de sourires calmes et complaisants s'affichèrent ce dimanche soir, de part et d'autre. M. Jacques Yvan Morin aurait oublié sa barbe chez lui, que cela n'aurait rien changé.

Ah! Comme je l'ai cherché, hier soir, ce grand journaliste retors. Était-ce la qualité de l'interviewé qui anesthésiait l'interviewer? Était-ce une mauvaise prépara-

tion de ce dernier? Qui n'attaque pas protégé; qui ne frappe pas carresse; voilà la règle inéluctable de ce petit monde prétentieux qu'est le journalisme parlé. L'plat-ventrisme, m'avait-on confié, ne s'affichait qu'à la petite Boite.

Je laisse aux téléspectateurs la tâche ingrate de résoudre l'énigme de dimanche soir. Mais qu'ils se hâtent. Sinon, comme jadis, "la branche" pourrait casser... celle d'Olivier. Pierre ROSATO, Montréal, le 17 octobre 1977

Michel B. DENIS, Montréal, le 14 octobre 1977.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$55 par année; six mois: \$30. À l'étranger: \$60 par année; six mois: \$33; trois mois: \$21. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

### Chronique d'un pays qui se cherche

## Comment amorcer le dialogue souhaité

par Gérard Bergeron

Ils ne nous gênent pas, nos gouvernants de Québec et d'Ottawa, avec leurs projets constitutionnels concrets, et suffisamment explicites pour qu'on puisse en faire une critique le moins durement possible. En tentant d'inventer ces projets à leur place, on a l'impression plutôt d'être "indiscrets" que de les contredire.

Prenant le pouvoir avec une élection d'avance, le Parti québécois n'offre encore comme éléments de doctrine de la Souveraineté-Association que des bribes dans son programme officiel et des citations-commentaires qu'on peut tirer des déclarations générales de ses leaders: tout cela manque encore plus d'élaboration que de précision. Après presque un an de pouvoir, on peut enregistrer, de ce point de vue, un procès-verbal de carence.

Les gouvernants d'Ottawa, également impréparés, nous laissent encore devant les généralités de monsieur Trudeau, se disant un jour consentant à tout reprendre à zéro et, un autre jour, devant l'auditoire du Congrès de Washington, évoquant les "accommodements" (qui ne sauraient aller très loin) et les "révisions" (qui, elles, pourraient aller très loin). On sait encore moins de choses de ce côté. Autre procès-verbal de carence; et celui-ci prétend se justifier par l'autre.

Mal informés par les deux capitales, nous savons tout au moins que nous allons être consultés; Doublement: par le référendum promis et, peu de temps avant ou après, lors des élections fédérales régulières; Mais c'est encore loin; À nouveau, l'électorat québécois va se trouver en plein doublement, qui ne pourra plus continuer d'apparaître contradictoire, car plus qu'un sondage sérieux a révélé qu'il aime à la fois "Pierre" et "René" (comme les interpellent familièrement les journaux anglais de la métropole).

Nous, électeurs québécois, devant choisir entre les deux de façon peut-être irrémédiable, nous aimerions savoir quels cadres constitutionnels le plus précis possible ils vont proposer à notre existence collective; Nous savons déjà que le gouvernement péquiste ne s'embarquera pas dans l'indépendance n'importe comment, ni dans la séparation pour elle-même et jusqu'au boutiste (selon l'expression frappante en usage lors de l'affaire algéro-française). Nous avons aussi appris que le gouvernement libéral à Ottawa laisse entendre des modifications d'importance et qu'il ne s'accrochera pas à un statu quo constitutionnel inerte.

Mais encore? Nous voudrions savoir davantage. Que le gouvernement de chaque capitale nous parle positivement de ses projets constitutionnels concrets, en "livres blancs" et non pas qu'en "dossiers noirs". Les tintamarres qui vont marquer les campagnes de référendum et des élections fédérales générales vont dégrader toutes espèces d'éléments passionnels. Dans cette ambiance de charivari, nous allons avoir la fort désagréable impression d'être plutôt enjeu, sinon otages, qu'arbitres.

On ne propose pas à des êtres libres et civilisés des impossibles choix du style *Ne pas défaire le Canada* versus *Faire le Québec*. Cela s'entend complètement: Ne pas défaire le Canada — et le Québec avec; Faire le Québec — aux dépens de l'existence du Canada si nécessaire. Ce sont là des excès de la raison, qui n'est déjà plus "raisonnante"; Ce qui, finalement, émergera c'est quelque chose entre les deux car la vie politique concrète ne se vit pas aux extrêmes, sauf en didactique qui est un excès d'ordre ou un désordre généralisé qui ne peut durer longtemps. Cette solution mi-tyenne sera-t-elle plus près de la formule péquiste de la souveraineté-association ou de la fédéraliste, renouvelant la fédération?

L'idée de départ d'un nouveau Commonwealth canadien, que je soutiens dans ces colonnes (voir LE DEVOIR du 9 février et des 3 et 4 octobre), m'apparaissait le maximum, que pourrait peut-être supporter le reste du Canada, d'une émancipation presque complète du Québec et qu'un gouvernement indépendantiste accepterait à défaut de la réalisation d'un projet plus complet. MM. Donald Smiley et Claude Ryan ont soutenu en ces colonnes que le reste du Canada ne supporterait pas un tel "maximum".

On pourrait faire le même exercice en sens inverse en se demandant ce que pourrait peut-être supporter un Québec, toujours "travaillé" par l'idée indépendantiste, des réformes substantielles du fédéralisme actuel — et qu'un gouvernement central accepterait ou, même, que patronnerait une bonne partie des autres provinces canadiennes. Ce dernier exercice est plus long et plus technique dès lors qu'on ne part pas de zéro comme dans le précédent.

Mais ils seraient complémentaires et on peut prévoir que ce qui risque de se passer se situerait quelque part sur la ligne séparant les réponses données à ces deux interrogations. Encore une fois, le plan de réforme du fédéralisme actuel exigerait une élaboration pré-

cise et dans le détail. Il y a une douzaine d'années, il avait fallu tout un livre à Peter J.T. O'Hearn, ainsi qu'à Marcel Faribault et Robert M. Fowler, pour exposer le plan organique d'une nouvelle constitution fédérale. Dans la suite, à l'occasion du centenaire, puis dans la ronde des conférences constitutionnelles entre 1968 et 1972, se sont écrits des mémoires et articles à la centaine sur la question. Il y a eu pléthore. Depuis cinq ans, et singulièrement depuis le 15 novembre 1976, il y aurait, comparativement, plutôt rareté en un moment où il serait utile plus que jamais de tenir à l'ordre du jour des projets élaborés de réforme constitutionnelle.

Cela s'explique, car s'annonce le moment attendu de la grande confrontation entre Québec et Ottawa. N'ont pas reçu la publicité qui eut convenu des propositions de réforme comme celles de journalistes de la classe d'Anthony Westell (son livre, *The New Society*, 1977), et de Claude Ryan (son texte à la conférence *Canada Destiny* à la fin juin), non plus que d'autres comme le projet très intégré de Robert Décaré (trois articles au DEVOIR, les 7, 8, 9 sept.). À supposer que je me sente capable de dominer une documentation aussi vaste, j'hésiterais à écrire sur le sujet pour quelques raisons de principe, dont la première, peut-être, est que je ne me sens pas en état de prescrire l'indispensable regroupement des provinces maritimes et de celles des provinces des Prairies. De quel droit, proposerai-je aux habitants de ces provinces de se fondre en unités régionales organiquement mieux définies?

Pour l'heure, alors que le gouvernement péquiste prépare le référendum (dont on ignore toujours la date), MM. Trudeau et Lalonde s'efforcent plutôt de l'invalider par avance. Il faudrait être fort inconscient pour s'attendre à ce qu'il sorte quelque chose de bon d'une pareille situation. Pour que se produise "l'éclaircissement" tant attendu, il faudrait un minimum d'entente de part et d'autre sur le principe et les modalités de cette large consultation — référendum — plébiscite — sondage.

Le point de départ de la reconstruction constitutionnelle n'est pas que nous avons un "bon" fédéralisme, ni même que ce régime est "bon" du seul fait qu'il soit fédéral, alors que cette "mauvaise tête du Québec" vient déranger le bon ordre des choses. Sans le Québec, il y aurait encore besoin d'une profonde réorganisation depuis le temps que ce régime s'adapte et de moins en moins bien. Il est vraiment

devenu à la limite de sa "flexibilité". Cette qualité, tant prônée, ne peut plus être ni sa qualité dominante comme par le passé, ni encore devenir quelque "principe directeur" pour l'avenir.

On aimerait savoir avant la campagne du référendum qu'il ne s'agit pas que de "Ne pas défaire le Canada — et le Québec avec", mais que les autres arêtes politiques canadiennes sont prêtes à s'attaquer à la grande oeuvre d'un fédéralisme vraiment renouvelé. Le "grand débat" entre Ottawa et Québec ne suffira pas à créer les circonstances pré-constituantes. Québec refuse la négociation; Ottawa ne dit pas sur quelles bases renouvelées elle pourrait avoir lieu.

Et puis, il faut que "le troisième homme" finisse par se manifester s'il y a et quelque espoir à la dépoliarisation d'un conflit qui ne peut mener qu'à une crise croissante. Ce "troisième homme", c'est les autres provinces qui sont également intéressées. Il ne leur suffit pas de refuser à priori l'Association à un Québec éventuellement souverain. Qu'on songe à l'impact qu'aurait une offensive conjointe de l'Ontario, avec une ou deux des plus importantes provinces de l'Est et de l'Ouest, réclamant une série de réformes constitutionnelles d'importance sur lesquelles elles se seraient mises officiellement d'accord. Si le référendum devait être "battu", les réclamations traditionnelles du Québec d'avant le 15 novembre 1976 pourraient s'ajouter, à point nommé, au canevas des discussions qui, un jour ou l'autre devront prendre un tour décisif.

Tous les signes actuels montrent que nous n'échapperons pas au grand affrontement Ottawa-Québec et qu'il ira à son terme. Mais c'est déjà l'après-référendum qui m'intéresse. Un jour, quel que soit le contexte, tout ce monde devra se mettre à table pour renégocier un tout nouveau contrat de société, fédéraliste ou associationniste.

Pourquoi l'idée d'une "troisième voie", plus près du "fédéralisme renouvelé", ne serait-elle pas débattue sérieusement par d'autres provinces et par les partis d'opposition au Québec? Ce n'est tout de même pas le gouvernement central, se trouvant dans la position de "voir venir", qui doit tout lâcher avant que l'attaque frontale ne lui soit faite. Monsieur Trudeau lui-même ne craint plus d'évoquer "une troisième option" à l'intérieur d'un "fédéralisme renouvelé" — ne fût-ce que pour signaler qu'elle

Voire jugement, dans ce cas, n'a certainement pas été ce que l'on peut appeler éclairé et juste. Nous vous suggérons donc de vous prévaloir de votre droit à l'information dans les plus brefs délais. Il est malheureux que les citoyens du Québec aient à souffrir à cause de votre ignorance.

Marianne ROY, présidente de l'office des droits des détenus de la Ligue des droits de l'homme

P.S. Il est à noter que sous la même rubrique, nous apprenions que le juge Bernier venait de condamner la compagnie Eaton à \$1,500 d'amendes pour des crimes contre les consommateurs. Montréal, le 18 octobre 1977

des idées

des événements

des hommes

# Les scénarios possibles de l'avenir

## De quelques perspectives offertes par l'accession du PQ

— par —  
**LUC-NORMAND TELLIER**

■ Professeur à l'université de Québec à Montréal, Luc-Normand Tellier était invité le 4 octobre à présenter une communication dans le cadre d'un colloque sur l'avenir de la Confédération canadienne tenu à l'Université Cornell, à Ithaca, New York. Dans cette communication dont on pourra lire le texte, M. Tellier a traité des nouvelles perspectives ouvertes par l'accession du Parti québécois au pouvoir le 15 novembre dernier.

L'accession au pouvoir du Parti québécois aura eu un impact considérable sur le climat politique canadien et québécois. Au Québec, ce fait aura fait passer le débat des bilans du fédéralisme à l'analyse plus sereine d'un projet collectif, celui de la souveraineté-association. Dans le reste du Canada, l'accent se déplaçait plutôt de la crise du bilinguisme... vers les bilans du fédéralisme.

Un bilan du fédéralisme ne saurait être dressé sans, d'une part, que les dimensions culturelles et politiques soient explicitement étudiées et, d'autre part, sans que les stratégies alternatives soient formulées et comparées au statu quo. Aussi, convient-il d'adopter face au fédéralisme actuel et face à l'hypothèse de l'indépendance du Québec une attitude positive, et je dirais même "imaginative", qui pousse non pas à étouffer des aspirations, mais bien à les concilier. En somme, qu'on fasse le bilan du fédéralisme ou que l'on étudie les implications de l'indépendance du Québec, nous ne devons jamais nous situer à l'intérieur des limites d'une rationalité "fermée". Les aspirations actuelles des peuples québécois et canadien-anglais ainsi que les contraintes économiques et politiques du Canada et du Québec sont des points de départ et il nous appartient de formuler à partir d'eux des scénarios susceptibles de faire converger les aspirations dans un cadre international renouvelé. Que par après de tels scénarios soient perçus comme des variantes des thèses de l'indépendance, du fédéralisme ou de la souveraineté-association n'est, au fond, que secondaire. En somme, faire le bilan du Canada actuel exige que l'on imagine quels pourraient être le Canada et le Québec de demain.

Dans une telle perspective, nous nous attarderons tout d'abord à identifier certains faits économiques fondamentaux, ensuite à faire ressortir certains aspects stratégiques de la situation actuelle, puis à définir quelques attitudes possibles de cet acteur-clé que sont les États-Unis afin de préciser par la suite certaines caractéristiques que devrait avoir un "scénario optimal". Nous examinerons pour finir quelques scénarios possibles à la lumière des éléments précédents.

### La réalité économique du Canada actuel

Toute remise en question de la structure politique actuelle du Canada devrait partir des fondements économiques de celui-ci. A plus d'un égard, le Canada est avant tout le produit: 1) d'un passé économique colonial; 2) de ce qu'on a appelé le "National Policy"; et 3) d'un processus de satellisation au profit de l'économie américaine. Aussi convient-il d'avoir toujours à l'esprit certains faits économiques de base quand il s'agit d'imaginer pour le Canada et le Québec des scénarios d'évolution politique. Ces faits sont les suivants:

a) Le Canada est un pays en très grande partie contrôlé par des centres de décisions qui non seulement sont étrangers, mais encore sont presque tous situés dans un seul et même pays, à savoir les États-Unis. Ce fait souvent mis en veilleuse au cours du débat sur la souveraineté du Québec doit être d'autant plus gardé à l'esprit qu'il semble agacer à la fois les fédéralistes et les indépendantistes.

b) Le "marché commun" canadien actuel ne semble être une solution optimale que pour la province d'Ontario. En effet pour l'Ouest canadien, pour les Maritimes et même, selon certains, pour le Québec, un marché commun avec les États-Unis semble être supérieur au marché commun canadien, tout au moins en ce qui concerne les débouchés des productions de chacune de ces régions.

c) La remarque précédente conduit à se demander si les États-Unis ne seraient pas les mieux placés pour tirer un maximum d'avantages de l'éclatement éventuel du Canada. D'un point de vue strictement économique, la chose paraît plus que plausible puisque la force d'attraction de l'économie américaine sur l'Ouest canadien, sur les Maritimes et même sur le Québec est considérable et pourrait même, dans l'hypothèse d'une disparition de la frontière canado-américaine, provoquer un déplacement systématique des activités et des personnes vers le sud du 45<sup>e</sup> parallèle.

d) Au niveau interne, la structure économique canadienne issue du "National

Policy" porte la marque du protectionnisme et elle imprègne tout particulièrement la structure économique québécoise. L'économie du Québec est, par rapport à l'économie canadienne, un "sous-système", sur-protégé du point de vue tarifaire, généralement peu concurrentiel et assujéti au marché canadien; certains verront là le motif suffisant à un bouleversement de la structure politique canadienne, alors que d'autres y verront une raison d'éviter toute remise en question, la faiblesse du malade étant telle qu'il ne saurait plus supporter le grand air et la liberté.

e) Enfin, au niveau des politiques de stabilisation, il importe de noter la faible performance du Canada dans la lutte à l'inflation et au chômage. Ces problèmes endémiques doivent être vus en relation avec le problème des disparités régionales, en relation avec l'hypothèse d'une régionalisation des politiques monétaires et fiscales du Canada, ainsi qu'en relation avec l'hypothèse de la création d'une monnaie québécoise.

### Considérations stratégiques

Des cinq faits économiques précédents, nous tenterons de dégager quelques implications politiques et stratégiques pouvant à la fois nous guider dans l'élaboration de scénarios et nous permettre d'évaluer ces derniers. Ces considérations sont les suivantes:

a) Toute restructuration du Canada devrait idéalement être conçue de façon tout au moins à ne pas accentuer le processus de satellisation de l'économie canadienne par les États-Unis. Bien plus, elle devrait permettre au Canada et au Québec d'affirmer leur autonomie en leur donnant la possibilité de rapatrier certains centres de décisions. Un tel objectif constitue un véritable défi si l'on songe aux constatations faites plus haut.

b) Ce même objectif étant défini en réaction à un état de fait "continental", tout affranchissement du Canada et du Québec face aux États-Unis semble devoir passer par un élargissement du cadre économique international du Canada et du Québec. Pourquoi, j'ose le demander, ces deux entités devraient-elles continuer à s'inscrire dans une réalité exclusive nord-américaine?

c) Ceci étant dit, il importe que le Canada et le Québec tous ensemble refusent la balkanisation. Ceci implique qu'un Québec souverain ou désirant le devenir cherche à définir un cadre international qui, tout à la fois, lui permette l'accession à l'indépendance et permette au Canada anglais de mieux se définir et d'atteindre des objectifs que même le cadre actuel ne lui permet pas d'atteindre. Ceci implique aussi que le Canada anglais ne réagisse pas impulsivement face au Québec et surtout qu'il ne renonce pas à ce qu'il a de plus authentique, à savoir une certaine réticence à se voir devenir américain. Je ne peux résister à la tentation de citer l'historien canadien-anglais Frank H. Underhill qui a écrit: "Le Canadien ne fut pas seulement le premier anti-américain de l'histoire mondiale, il est l'anti-américain qui a la plus longue expérience, l'anti-américain modèle, l'archétype de l'anti-américain, l'anti-américain idéal tel qu'il existe dans l'esprit de Dieu!" (1)

d) Il importe donc que dès maintenant le Québec est considéré et pourrait même, dans l'hypothèse d'une disparition de la frontière canado-américaine, provoquer un déplacement systématique des activités et des personnes vers le sud du 45<sup>e</sup> parallèle.

e) Quant au Québec, pour des raisons évidentes, il devra chercher à éviter une

rupture brusque du marché commun canadien, rupture qui ne saurait qu'avoir de graves conséquences sur son niveau d'emploi. Cependant, l'on voit mal comment il pourrait, après vingt ans de progression de la cause souverainiste, reculer sur certaines positions sans perdre la face aux yeux du monde et sans renier le sentiment national québécois. Le Québec s'est trop avancé à ses propres yeux pour pouvoir reculer sans honneur: il lui reste donc à faire naître une nouvelle réalité canado-québécoise, qui lui permette de modifier progressivement sa structure économique de façon à ne plus être tributaire, comme il l'est maintenant, d'une politique économique qui a contribué à l'atrophier.

f) Enfin, comme le faisait récemment remarquer Donald Smiley, (2) du fait même que la contestation actuelle de la constitution canadienne est le fruit de la "National Policy", une solution ne saurait être trouvée que dans une formule qui remette profondément en cause cette politique. Aussi les solutions que nous devons rechercher doivent-elles être avant tout l'ordre "structurel" plutôt que d'ordre "constitutionnel". Précisément à cause de la nature structurelle de la solution recherchée, le problème doit être posé non pas uniquement sous l'angle de la politique intérieure canadienne mais aussi en fonction de la politique internationale. A ce niveau, un acteur à clairement le premier rôle: les États-Unis.

### Une variable-clé: l'attitude des États-Unis

Dans le processus de restructuration de l'entité canado-québécoise, l'attitude des États-Unis sera un facteur déterminant. Ceci d'ailleurs, MM. Trudeau et Lévesque l'ont compris. Cependant nul ne peut prédire précisément quelle sera la position des États-Unis quand les grandes options seront prises. Tout se passe actuellement comme si le gouvernement américain ne le savait pas lui-même. Tout se passe aussi comme si l'État n'était pas vraiment conscient des intérêts économiques qu'il pourrait trouver à un éclatement du Canada actuel. Ou plutôt peut-être les perçoit-il et préfère-t-il les rechercher en préconisant la constitution d'un marché commun nord-américain qui permettrait de "stabiliser" les évolutions. Nous formulerons donc ici une série d'hypothèses sur le comportement possible des États-Unis au cours de la crise canadienne.

a) La première hypothèse est précisément celle de la "stabilisation". Suivant cette hypothèse, les États-Unis chercheraient à faciliter une évolution dont ils savent qu'elle ne saurait que leur être favorable pourvu qu'elle se fasse calmement sans leur protection bienveillante. C'est l'hypothèse du marché commun nord-américain et de la "pax americana". Notons le caractère franchement machiavélique de celle-ci d'un point de vue canadien ou québécois.

b) La seconde hypothèse est celle de la "déstabilisation". Il s'agit en somme de la voie chilienne. Les États-Unis tenteraient alors de favoriser le statu quo au Canada en discréditant le gouvernement québécois par des manœuvres visant à lui faire perdre toute crédibilité économique.

c) La troisième hypothèse est celle de l'intervention "indélicate": la voie cubaine. Les États-Unis se résoudraient alors à "mettre de l'ordre" sur "leur" continent et à imposer de force "leur" solution.

d) Notant que les trois premières hypothèses supposent que les États-Unis sont pour ainsi dire amenés à prendre l'initiative, nous formulons une quatrième hypothèse: celle de l'adoption par le Canada et le Québec d'une stratégie commune qui soit telle que les États-Unis n'aient pas à intervenir ni directement ni indirectement. Cette hypothèse qui pourra sembler à certains improbable, pourrait prévaloir si le Québec et le Canada venaient à s'entendre sur une démarche commune qui loin de conduire à un affaiblissement de leur région, favoriserait plutôt une meilleure structuration de celle-ci.

### Le scénario optimal

Ayant précisé les bases économiques du problème, identifié certaines données stratégiques et situés les acteurs principaux, nous pouvons définir certaines caractéristiques que devrait avoir un scénario optimal.

a) Ce scénario devrait, tout d'abord, permettre au Québec d'atteindre ses principaux objectifs nationaux, y compris, s'il le désire, l'accession à la souveraineté. Il devrait de plus permettre au Canada anglais d'atteindre aussi ses objectifs au niveau de l'affirmation de son identité originale, de sa consolidation et de la réalisation de son unité.

b) Ce scénario devrait aussi permettre de dépasser les limites posées traditionnellement par la "National Policy", limites qui tiennent: 1) au caractère trop volontariste et "contre nature" de cette politique; 2) à une trop grande importance donnée aux politiques douanières et aux politiques de transport; 3) à l'inefficacité

des politiques de stabilisation et 4) à une vision continentaliste élaborée en réaction aux États-Unis. Il faudrait donc que ce scénario suggère une politique économique qui corresponde plus à la "nature des choses", ce qui ne veut pas dire qu'elle se limite à un laisser-faire qui ne saurait bénéficier qu'aux États-Unis.

c) Le scénario optimal devrait aussi permettre au Canada et au Québec de garder leurs distances face aux États-Unis en facilitant un contrôle de leur économie par les Canadiens et les Québécois.

d) Ce scénario devrait comporter une évolution véritablement structurelle de la réalité canadienne et québécoise plutôt qu'une simple révision constitutionnelle. Cependant, cette évolution devrait se faire dans un cadre international stable qui minimise les risques d'éclatement et de désintégration.

e) Enfin le scénario optimal devrait amener les États-Unis à adopter la quatrième attitude décrite plus haut, à savoir une attitude réservée et conciliante qui laisse au Canada et au Québec la possibilité de diriger ensemble leurs destinées.

Un tel scénario, est-il possible? Nous croyons que oui. Cependant la plupart des scénarios les plus fréquemment envisagés ne répondent que partiellement aux critères que nous venons de définir.

### Les autres scénarios possibles

Parmi les scénarios possibles, nous traiterons du statu quo, de l'indépendance, de la souveraineté-association, de l'élaboration d'une nouvelle constitution, de la formation d'un marché commun nord-américain et de l'hypothèse d'une alliance canado-scandinave.

● 1) Le statu quo  
Pour plusieurs raisons le statu quo ne saurait, selon nous, être considéré comme un scénario optimal:

a) tout d'abord, il ne semble pas permettre à la nation québécoise de se réaliser pleinement comme en témoigne l'évolution politique du Québec depuis Duplessis;

b) ensuite, il favorise la transformation progressive et presque inconsciente de l'État fédéral en État national des Canadiens anglais ce que le Québec ne pourra jamais accepter;

c) de plus, le statu quo perpétue le "National Policy" avec toutes ses implications sous l'angle des disparités régionales, de l'inflation, du chômage, du vieillissement de la structure économique et de la résignation face à la propriété étrangère;

— enfin, le statu quo signifie le conservatisme constitutionnel, la perpétuation des frictions linguistiques, l'opposition systématique aux visées du Québec et la centralisation accélérée.

### ● 2) L'indépendance du Québec.

L'accession du Québec à l'indépendance sans accord préalable avec le reste du Canada ne saurait non plus être considérée comme un scénario optimal parce que:

a) un tel scénario, s'il permettrait au sentiment national des Québécois d'être pleinement satisfait, comporterait par contre des risques sérieux du point de vue de l'évolution future de ce qui constitue actuellement le Canada. Il pourrait en effet conduire à l'éclatement du Canada, à l'écartèlement du Canada anglais, à une satellisation encore plus complète par les États-Unis et à un réaligement brutal des économies concernées;

b) ce scénario, tout en remettant en question les bases mêmes de la "National Policy", n'offrirait pas de solution de rechange valable. Du moins une telle solution n'a-t-elle pas encore été formulée;

c) — ce scénario irait dans le sens d'une "dé-structuration" plutôt que d'une "structuration", ce qui saurait être bien vu au niveau international;

d) — une telle hypothèse serait susceptible d'engendrer des attitudes plutôt cavalières au niveau du gouvernement américain, les voies chiliennes et cubaines n'étant jamais exclues.

Notons cependant que, malgré ces in-

convénients, l'indépendance du Québec constitue une hypothèse qu'il convient toujours de considérer avec le plus grand sérieux du simple fait qu'elle constitue un point d'aboutissement naturel des aspirations nationalistes québécoises qui se sont développées de façon presque fatidique au cours de l'histoire du Québec et tout particulièrement, sous tous les gouvernements du Québec sans exception, depuis la dernière guerre mondiale. N'oublions pas que fort peu des mouvements indépendantistes qui ont réussi au vingtième siècle, avaient une base historique aussi profonde que celle du mouvement indépendantiste québécois.

### ● 3) Une réforme constitutionnelle

La possibilité pour le Canada d'apaiser les forces souverainistes du Québec par une réforme de la constitution canadienne est évoquée périodiquement depuis que le mouvement indépendantiste a acquis une certaine crédibilité au Québec. Il est plus facile de définir les objectifs d'une telle réforme en termes négatifs qu'en termes positifs. Il est clair en effet que, par elle, on cherche à éviter la séparation de la nation québécoise de l'idée d'indépendance. Cependant, par-delà les compromis proposés entre le statu quo et les aspirations nationalistes du Québec, on cherche toujours dans les projets de réforme constitutionnelle une idée nouvelle qui permette au Canada et au Québec de se fixer de nouveaux objectifs. En somme, on cherche toujours en vain un nouveau projet collectif qui ait au moins l'envergure de la "National Policy" qu'on vise à remplacer.

Etant donné les forces en présence, à savoir, d'un côté, un Canada anglais d'environ 17 millions d'habitants fort du pouvoir et de la richesse que lui a conférés l'histoire et fort aussi le plus souvent de l'appui des États-Unis et, de l'autre côté, un Québec de 6 millions d'habitants accusant un certain retard économique, étant donné aussi les tendances centralisatrices qui sont caractéristiques de l'évolution constitutionnelle du Canada depuis les débuts de la Confédération, l'on voit mal par quel stratagème légal les aspirations nationalistes du Québec et le rêve d'un Canada "from coast to coast" pourraient être réconciliés à la satisfaction de tous dans le cadre actuel d'un Canada nord-américain, multiculturel, bilingue, fédéral et libéral. Depuis le 15 novembre, la crise canadienne n'est plus constitutionnelle. Elle est structurelle et politique et sa solution doit dorénavant être structurelle et politique. D'ailleurs, il est d'autant plus risqué de s'engager dans la voie d'une réforme constitutionnelle que ceux qui en parlent le plus depuis le 15 novembre sont précisément ceux, qui, comme M. Trudeau, étaient, il y a encore récemment, les plus fervents partisans du statu quo constitutionnel.

Une réforme constitutionnelle ne nous semble donc pas susceptible: 1) de répondre aux aspirations profondes du Québec; 2) de permettre au Canada anglais d'affirmer avec plus de force son identité propre; 3) d'inciter l'ensemble du Canada et du Québec à définir un nouveau "National Policy" significativement différent du présent; 4) d'affirmer avec plus de conviction la souveraineté économique de cet ensemble.

### ● 4) La souveraineté-association

Plus que le statu quo, que l'indépendance pure, qu'une nouvelle constitution, l'hypothèse de la souveraineté-association nous semble se rapprocher des caractéristiques du scénario idéal. Qu'il s'agisse des aspirations du Québec, de la stabilité de l'ensemble Canada-Québec, de la possibilité pour le Canada anglais de mieux se définir ou de la "discretion" souhaitable de Washington, ce scénario comporte d'incontestables avantages. Cependant, il a aussi ses points faibles. Par exemple, il ne remet pas explicitement en question les structures économiques dont nous

avons déjà parlé. De plus, il pourrait même, en l'absence d'une politique économique canado-québécoise bien articulée conduire à un renforcement de l'emprise économique américaine. Enfin, il ne corrige les rapports de forces en Amérique du Nord qu'en tant que, pour la première fois sur ce continent, apparaîtrait un Etat non-anglophone susceptible de contracter des alliances à l'extérieur du continent.

Malheureusement, il convient de noter que la réflexion au sein du Parti Québécois sur les alliances extérieures possibles a été traditionnellement négligée. Aussi, du moins à court terme, la politique économique et militaire de la nouvelle Association serait-elle fort susceptible de suivre les grandes lignes de la politique canadienne actuelle. Cependant, à long terme, les choses pourraient changer pour mieux tenir compte de la nouvelle réalité politique créée par la souveraineté du Québec.

### ● 5) Le scénario nordique

Un nouveau scénario a été récemment développé par l'auteur du présent texte (3). Cette thèse porte sur la possibilité pour le Canada et aussi éventuellement la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Islande et le Danemark. Or cette hypothèse semble répondre aux exigences principales du scénario optimal esquissé plus haut pour les raisons suivantes:

1) Elle n'exclut pas et elle pourrait même favoriser l'accession dans l'ordre du Québec à l'indépendance (la Finlande, la Norvège et l'Islande ayant eux-mêmes accédé pacifiquement à l'indépendance au cours du vingtième siècle);

2) Elle permettrait au Canada anglais d'affirmer une identité propre par rapport aux États-Unis en accentuant son caractère nordique.

3) À l'orientation est-ouest et "from coast to coast" de la "National Policy", elle ferait succéder une orientation nordique et maritime axée sur la mise en valeur de l'hinterland nordique, sur la consolidation des avantages comparés des pays nordiques et sur une vision transcontinentale du développement;

4) Elle offrirait la possibilité au Canada et au Québec d'enfin équilibrer la force d'attraction des États-Unis par d'autres moyens que des mesures de contrôles, douaniers ou autres;

5) Elle conduirait à une restructuration et à une consolidation d'une des parties les plus stratégiques de l'Occident;

6) Elle serait de nature à inciter les États-Unis à faire preuve de discrétion dans leurs positions face à la restructuration de l'ensemble canado-québécois;

Les lacunes de cette thèse résident surtout dans sa nouveauté et dans la difficulté de prévoir les attitudes qu'elle pourrait susciter chez les pays concernés. Toujours est-il que l'idée est lancée.

L'accession au pouvoir du Parti Québécois ouvre de nombreuses perspectives nouvelles; Elle incite à dépasser les schémas traditionnels de la pensée politique canadienne et québécoise. Elle nous force à poser dorénavant les problèmes en termes structurels plutôt que constitutionnels; Elle peut même ouvrir de nouveaux horizons non seulement au Québec, mais encore aux Canadiens anglais. Cependant pour lui faire porter fruit, il est nécessaire d'avoir recours à l'imagination pour dépasser les cadres essentiellement continentalistes de notre pensée politique, car il se pourrait bien que ce qui s'oppose au niveau continental converge à un niveau supra-continental.

1. François-Marie MONNET, *Le Défi québécois*, Montréal, Éditions Quinze, 1977, 250 pages.

2. Donald SMILEY, "Entre le régime fédéral et la création de deux États souverains, une formule moyenne d'association est-elle pensable?", *Le Devoir*, 3 octobre 1977.

3. Luc-Normand TELLIER, *Le Québec, État nordique*, Montréal, Éditions Quinze, 1977, 232 pages.

## LE DOMAINE DES HAUTS-BOIS

SUR LA RIVE SUD UNE CITÉ DANS LA NATURE  
CONTIGÜE AU PARC PROVINCIAL DU MONT ST-BRUNO

Aux milles demeures personnalisées déjà construites en versant de montagne, s'ajoute maintenant un choix d'immuebles luxueux.

### APPARTEMENTS-JARDINS

- Des 2, 3 et 4 1/2 pièces à compter de \$190.
- Structure de béton assurant haut standard d'insonorisation et protection d'incendie.
- Chauffage électrique, contrôle dans chaque pièce.
- Lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur.
- Moquette type "Shag"
- Parking: intérieur et extérieur.
- Foyer
- Piscine
- Concierges et gardes de sécurité
- Patio 200 pi. car. Balcon aux étages 100 pi. car.
- Potagers
- Terrain boisé et paysager
- Autobus au métro Longueuil
- S.V.P. pas d'animaux

### VIVEZ AU NIVEAU DES ARBRES

Le mont Bruno. Site du Domaine des Hauts-Bois est un environnement de forêt et de lacs propice à la détente et aux sports de plein air.

### APPARTEMENTS MODÈLES

77 boul. des Hauts-Bois, Tél. 649-1091 - 649-1551  
Heures de visite:  
Lundi à vendredi: 9:00 à 20:30  
Week-end: 12:30 à 17:30



ITINÉRAIRE  
A 9 min. du pont tunnel Lafontaine, sortie 62 rte 20 Transcanadienne ou des enseignes indiquent le Domaine des Hauts-Bois de Ville Ste-Julie.

**Le Relais CHEVROLET LTÉE**

roulez à bon compte dans une voiture de location du Relais Chevrolet

(Taux basés sur 36 mois - Location nette)

DIVISION LOCATION  
Claude Desjardins  
276-2541

MONTE CARLO  
\$165<sup>00</sup>

IMPALA  
\$160<sup>00</sup>

MALIBU  
\$152<sup>00</sup>

CAMARO  
\$155<sup>00</sup>

NOVA  
\$145<sup>00</sup>



La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire  
LE MARDI, 25 OCTOBRE 1977



M. JACQUES PARIZEAU  
Ministre des finances

Titre: Pour la suite du débat

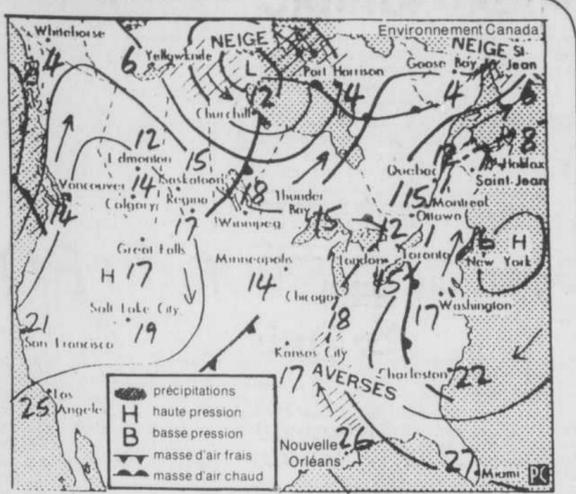
Hôtel Sheraton Mont-Royal  
12h30

Le public est admis

Billets à l'entrée: \$8.00

Encore quelques places disponibles. Renseignements: 866-2861.

# la météo



Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau et haute Mauricie: ensoleillé devenant nuageux en soirée. Maximum 11 à 13. Aperçu pour mardi: averse.

Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'est: ensoleillé. Maximum 10 à 13. Aperçu pour mardi: ennuage suivi d'averses.

Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie et Sept-Îles: nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Maximum 5 à 8. Aperçu pour mardi: beau.

Montréal, Outaouais et Laurentides: ensoleillé. Maximum 12 à 15. Aperçu pour mardi: averse.

nomination d'une personnalité proche du monde des affaires à la présidence de l'Office. L'existence, désormais connue, de deux candidatures sérieuses, rend moins explicable l'absence de décision du cabinet.

D'autant plus qu'un autre indice permet de penser qu'aucun des organismes nécessaires à l'application de la loi 102 dans les entreprises, ne sera en place avant la fin novembre. En effet, LE DEVOIR a également appris que le ministre d'État au développement culturel vient tout juste de commencer les consultations des organismes socio-économiques en vue d'effectuer les nominations au Conseil de la langue française. Le ministre donne jusqu'au 15 novembre à ces organismes pour lui faire des recommandations ce qui veut dire que ce conseil ne sera pas formé avant la fin de novembre. Or, ce conseil doit "donner son avis au ministre sur les règlements préparés par l'Office". L'important règlement sur les sièges sociaux, qui reste à produire par l'Office, ne sera donc pas adopté, au mieux, avant la fin novembre.

De toute manière, si le président de l'Office doit venir des milieux d'affaires, il est douteux qu'il entre en fonctions avant la fin de l'année, MM. Gagné ou Martin exigent probablement un délai de plusieurs semaines avant de quitter leur entreprise.

Deux mois après l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française, un seul organisme a été créé, la Commission d'appel créée pour entendre les appels des décisions des commissions scolaires. Le président en est le vice-doyen de la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, et les deux membres, MM. John Perrie, ex-directeur du PSBGM et Franco Fava, un avocat de Québec.

L'absence de direction à l'Office faisait craindre que des retards interviennent dans la mise en place des politiques de francisation des entreprises. Il n'en est rien, selon le sous-ministre, M. Guy Rocher, le ministre d'État et lui-même ont donné, "au personnel actuel de l'Office, toute l'autorité pour fonctionner".

Ainsi des difficultés d'interprétation sont survenues quant à la composition des comités de francisation, composition qui devra être déterminée d'ici le 15 novembre, donc avant la nomination des membres de l'Office. M. Jean-Claude Corbeil, devant les membres du Centre linguistique de l'entreprise a déjà déclaré qu'il faut considérer le "travailleur" comme tout salarié syndiqué "ou syndicable". Les entreprises n'acceptent pas, bien sûr, une telle définition, qui exclut de facto les cadres.

Or M. Guy Rocher a fermement rappelé hier que "ce que disent les cadres de l'Office engage l'Office en tant que tel. Ils ont tout mon appui et celui du ministre". Il faut donc considérer que, pour ce qui est des premières démarches auprès de l'Office, les entreprises doivent considérer que les déclarations des hauts fonctionnaires représentent la volonté du gouvernement et des futurs membres de l'Office.

Les échéances deviennent de plus en plus serrées pour le gouvernement alors que, le 26 décembre, soit quatre mois exactement après l'adoption de la loi, un premier groupe important d'entreprises (commerce de détail, bâtiment et travaux publics, transports et entreposage, hébergement et restauration, communications, industrie du papier, commerce en gros, industrie des aliments et boissons), ce groupe devra faire les premières démarches auprès de l'Office en vue de l'obtention de son certificat provisoire. D'ici là, il reste deux formulaires à approuver, et surtout le règlement qui permettra à l'Office de conclure des ententes particulières avec les entreprises quant à la situation et au programme de francisation des sièges sociaux.

On peut se demander si un tel règlement sera adopté avant le 26 décembre alors que, d'ici là, le projet devra passer, "pour avis", au Conseil de la langue française, puis au cabinet, faire l'objet d'une première publication, avec délai de 60 jours, dans la Gazette officielle, être approuvé dans sa version finale et être à nouveau publié dans la Gazette officielle. A moins que le gouvernement ne laisse que quelques jours aux membres de l'Office pour en prendre connaissance et l'approuver, sa promulgation apparaît fort improbable avant le début de l'année 1978.

De toute manière, l'application de la loi 101 pose déjà de sérieux problèmes aux entreprises au point que des organismes songent à demander au premier ministre de faire preuve de tolérance, pour la première année, et de songer à des amendements dès l'an prochain.

Quant aux deux candidats présentés par le cabinet du premier ministre, ils sont tous deux familiers avec la question linguistique. M. Aimé Gagné représentait le monde des affaires sur la commission Gendron. Âgé de 58 ans, il a fait une longue carrière à l'Alcan, dans les relations publiques et les relations avec le gouvernement.

Pour ce qui est de M. Roger Martin, vice-président de Domtar, il fut directeur des relations du travail au Conseil du trésor à Ottawa, puis à l'Hydro-Québec et à Sidbec. Membre du Conseil du travail et de la main-d'oeuvre, il a participé à la négociation, avec les centrales syndicales, du chapitre relatif à la langue du travail.

ratif et le préventif, alors qu'ils se confondent souvent dans la pratique: "Quand nous aurons au Québec plus de vieillards autonomes, moins d'enfants malheureux et d'adolescents délinquants, quand le taux d'hospitalisation aura baissé et nos habitudes alimentaires changées, qu'importera l'épithète accolée au geste du praticien qui aura contribué à ces améliorations?"

Au chapitre de la complémentarité des CLSC, "la pierre angulaire de leur enracinement dans le réseau", sujet qui suscite de vives inquiétudes dans le milieu des CLSC, compte tenu de la prolifération des cliniques privées, le ministre a tenu à les dissiper en ces termes clairs: "Le dédoublement de services est un luxe que le Québec ne peut s'offrir, si l'on vise une juste répartition de nos ressources dans l'ensemble du territoire et auprès des diverses catégories de citoyens." Aussi a-t-il invité chaque CLSC à étudier en détail ses ressources pour déterminer celles qui doublent les services, à les éliminer pour en créer d'autres qui sont absentes.

Dans l'esprit du conférencier, l'articulation de cette complémentarité peut se manifester au niveau national, régional et local et cet objectif sera plus facile à atteindre, en raison de la mise sur pied de commissions administratives qui devraient permettre de mieux cerner les ca-

Cette nouvelle loi s'inscrit du reste dans la série de mesures sociales prises par le Québec depuis une dizaine d'années et qui a pour effet d'éliminer l'avocat privé de plusieurs procédures: tribunaux des petites créances au sujet desquels M. Bédard présentera cette semaine un projet de loi pour hausser de \$300 à \$500 le montant admissible, loi de l'aide juridique, procédure simplifiée de divorce et assurance automobile sans égard à la faute.

Le vice-président de l'Association a souhaité, tout au moins en remerciant le conférencier, que le dialogue demeure possible encore à ce sujet entre les instances gouvernementales et le Barreau.

## LE CRÉDIT SOCIAL

vantage sur la date et le lieu du prochain congrès au leadership. Participant aux ateliers sur l'administration et la régulation du parti, le président national, M. Martin Hattersley d'Edmonton, a d'abord exprimé sa satisfaction d'effectuer sa troisième visite en terre québécoise et d'autant plus "heureux que cette fois-ci, ce n'était pas pour des funérailles". Puis, M. Hattersley a déclaré que le congrès au leadership aurait lieu les 18 et 19 mars à Winnipeg. Interrogé par les journalistes, le chef intérimaire, M. Gilles Caouette, s'est montré sceptique en indiquant que la décision ne saurait être prise, en principe, avant la réunion de l'exécutif national prévue pour le 12 novembre à Ottawa.

Le Crédit social (Québec) s'est enfin donné un nouvel exécutif qui sera présidé par l'ex-député de Drummond, M. Jean-Marie Boisvert, et formé de quatre vice-présidents: Jean Léveillé, candidat défait aux élections partielles dans Terrebonne; Richard Janelle, du bureau de recherches du chef du parti; Jacques Brazeau, organisateur; de Gilles Caouette dans le Témiscamingue et Fernando Boulay, de Matane, un militant créditiste de longue date qui a vainement tenté de faire expulser les journalistes du congrès de la fin de semaine. Lorsque le député Lambert et le nouveau président Boisvert ont rappelé la mémoire des chefs décedés, Réal Caouette et André Fortin, on a vu de vives militants créditistes de la première heure essayer quelques larmes.

Le nouveau texte d'orientation constitutionnelle que les créditistes fédéraux ont adopté porte la conclusion suivante: "Le Crédit social du Canada croit qu'il ne peut y avoir d'association viable que lorsque les parties contractantes y ont librement consenti et que si chacune des parties contractantes reconnaît qu'elle a un intérêt évident à s'associer. Comme les situations changent, toute association doit reconnaître à chacune des parties contractantes le droit de dissociation (opting-out) ainsi que des formules très souples d'amendement à sa constitution. L'application de ces principes ne peut qu'éviter les situations de crises".

Enfin, le congrès de Drummondville s'est donné un programme élaboré et soigneusement énoncé concernant l'énergie nucléaire et les risques qu'elle fait courir à l'humanité. Une préoccupation qui some un peu faux par rapport aux authentiques congrès créditistes d'antan. Quoi qu'il en soit, l'élément le plus remarquable de ce chapitre tient à une résolution qui engageait un gouvernement du Crédit social à soumettre, dans les plus courts délais, toute la question nucléaire au débat public et à laisser la décision finale au citoyen par le biais d'un référendum.

## LES CLSC

Suite de la page 3

sont encore à l'université... Pour les analystes, cette attitude s'explique peut-être aussi par l'esprit individualiste et conservatrice des médecins et de leur peur farouche du style multidisciplinaire et communautaire des CLSC.

Dans cette perspective, la communication du Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, était fort attendue et elle a provoqué un certain remous dans la salle puisque, loin de justifier l'absence des médecins du panorama des CLSC, il les a plutôt marginalisés du débat. Pour le docteur Roy, le moyen de refaire l'image des établissements populaires est simple: "Soyez plus inventifs, plus créateurs, plus inédits dans vos programmes et vos services. Cessez vos luttes stériles et vos chicanes internes, faites-vous mieux connaître, a-t-il lancé à l'auditoire hostile. Dotez-vous de leaders transcendants et dynamiques doués d'un grand sens social".

Ces observations ont été tempérées par une analyse plus réaliste de Robert Bisailon, président du CLSC de la Désert (Maniwaki) qui s'est employé à démontrer que le ministère des Affaires Sociales est en quelque sorte responsable de l'échec de la réforme de la santé pourtant voulue par lui. Pour l'administrateur, les CLSC ont été les "otages de la santé" et leur évolution future est intimement liée à des mises de fonds essentielles du gouvernement, à moins que ce dernier ne veuille saborder cette structure de base lancée il y a cinq ans dans l'euphorie et l'espoir d'atteindre cet idéal: donner les services médicaux et communautaires à tous les citoyens et prévoir pour eux une meilleure qualité de vie.

## L'EXPÉRIENCE

Suite de la page 3

Le porte-parole de la police a précisé que les 138 avaient été accusés d'avoir fréquenté une maison de débauche, incarcérés pour la nuit et traduits devant la cour municipale samedi. Huit d'entre eux ont de plus dû répondre à une accusation de possession de drogues.

Plus de 225 personnes occupaient l'établissement au moment de la descente, mais 80 d'entre elles furent aussitôt libérées. Selon la police, le club était sous surveillance depuis déjà plusieurs semaines.

Sur recommandation du ministre de la Justice, le conseil des ministres a procédé à la nomination de Me Yves Lafontaine au poste de président de la Commission des services juridiques. Me Lafontaine était président intérimaire depuis janvier 1977. Antérieurement il a occupé les postes de vice-président de la Commission des services juridiques de 1975 à 1977 et de directeur général du Centre communautaire juridique de l'Estrie à Sherbrooke de 1973 à 1975. Agé de 37 ans, Me Lafontaine succède au juge Robert Sauvé qui a été nommé président de la Commission des accidents du travail.

renées et les possibilités de les combler par une action concertée entre les différents établissements du réseau. C'est ce que le Dr Lazure qualifie de "décentralisation" qu'il soit également au plan local ou la participation des citoyens sera davantage encouragée et stimulée.

Ce partage des responsabilités ne doit pas faire perdre de vue la prééminence de l'État dans l'articulation progressive de ses objectifs nationaux, insiste le ministre. Le MAS se réserve donc le choix des priorités, comme il lui reviendra de fixer les champs d'action dans les établissements de santé et de services communautaires. Cette philosophie vaut également pour les centres hospitaliers, les départements de santé communautaire, les centres de services sociaux, de même que pour le secteur privé et les ressources bénévoles.

Par ailleurs, M. Lazure souhaite vivement que se multiplient les contrats simples de services entre les établissements — 28 CLSC sur les 72 le font vraiment — pour le plus grand bien des clientèles respectives et dans le respect des vocations particulières de chaque sorte d'établissement.

Poursuivant sa profession de foi, le premier responsable de la santé des Québécois a enterré la hache de guerre en disant que "grâce à la collaboration de la Fédération des CLSC, il sera en mesure de rendre publiques d'ici quelques mois des données sûres et uniformes sur les activités de ces établissements, afin de faire de meilleurs choix budgétaires et de mieux identifier les besoins".

Cette intervention du ministre, écoutée dans un silence de plomb, a quelque peu rassuré les délégués qui se méfiaient d'un dirissemement de son sens critique à l'endroit des CLSC. Elle a provoqué des applaudissements polis mais non chaleureux, l'auditoire voulant sans doute signifier par là que son scepticisme exprimé au cours du congrès quant à l'avenir des CLSC n'est pas complètement estompé.

Le président de la Fédération des CLSC, M. André Tétreault, devait d'ailleurs expliquer en réaction au discours du ministre que les participants au congrès se réservent le temps d'analyser plus à fond l'impact de cette profession de foi et d'en mesurer les bonnes intentions "dans le vécu du quotidien".

# Un député péquiste devra "s'arranger avec le boss"

QUÉBEC (PC) — Un député péquiste a reconnu avoir utilisé la papeterie de l'Assemblée nationale à des fins purement politiques et partisans.

En effet, le député péquiste, M. Jean-Marc Lacoste, a déclaré jeudi à l'Assemblée nationale qu'il "avait eu l'obligation" de communiquer avec ses électeurs qu'il voulait presser de voter en faveur des candidats du Parti verduinois lors des élections de novembre prochain à Verdun.

C'est le député libéral de Gatineau, M. Michel Gratton, qui, utilisant la voie des questions de privilège, a soulevé cette affaire à l'Assemblée nationale hier après-midi.

M. Gratton, qui s'est défendu de vouloir porter des accusations, a produit une lettre signée par M. Lacoste, sur de la papeterie de l'Assemblée nationale, dans laquelle celui-ci invitait les électeurs de Verdun et de l'Île des Soeurs à voter en faveur du candidat à la mairie du Parti verduinois, M. Gilles Proulx et en faveur de son propre frère, M. Réjean Lacoste, candidat du PV pour le quartier numéro 1.

Commentant cette affaire, un collègue

## CHRONIQUE

Suite de la page 4

ne s'est pas encore produite. Les coprésidents de la Commission Pénin-Roberts ont déjà commencé à parler de cette éventuelle "troisième voie".

Si, d'ici le référendum, les Québécois se rendent compte qu'Ottawa n'a d'autre politique à offrir que de couvrir les reins à un gouvernement souverainiste (pendant que Halifax, Toronto, Edmonton, etc., regardent faire...), cette situation risque de transformer les fédéralistes québécois peu fervents en anti-fédéralistes, se muant finalement en indépendantistes décidés. Le profil de carrière de la demi-douzaine des ministres péquistes les plus influents monterait que quatre d'entre eux sont venus à l'indépendantisme davantage par opposition au fédéralisme de mal fonctionnement que par perméabilité première au nationalisme canadien-français.

Pour importante qu'elle soit, l'étape du référendum ne sera pas décisive à jamais. Il est même possible qu'elle crée une situation encore plus diffuse. Proposer un refus à l'indépendance, serait recevable du point de vue québécois que par son revers positif, soit les chances d'une auto-transformation toute fondamentale de la fédération canadienne. La façon "adulte" d'agir du gouvernement central est de commencer à en donner des gages sérieux, quoique "sans tout lâcher". La double raison en est qu'il est le plus fort et que son rôle de maintenir de l'ensemble le lui commande.

Les autres provinces sont, d'évidence, intéressées à cette transformation. Les gouvernements de leur capitale devraient commencer à s'y préparer positivement et à le dire. J'ai à l'esprit quelque chose d'autre que de servir de "médiators" si ça tournait mal. Si le grand espoir des indépendantistes, en lequel les fédéralistes de tous lieux voient une menace mortelle, ne contribue pas à mettre en branle une rénovation vaste et profonde du fédéralisme actuel, celui-ci mérite-t-il vraiment de se perpétuer?

peuiste de M. Lacoste a lancé, faisant allusion aux directives du premier ministre, M. René Lévesque, au lendemain des élections du 15 novembre dernier: "Il s'arrangera avec le boss".

De son côté, le député de Gatineau a invité le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard à donner aux députés des directives précises sur l'usage qui doit être fait des services et biens mis à leur disposition.

Le candidat à l'élection dans Verdun, M. Lucien Caron, député libéral du même arrondissement à l'Assemblée nationale a assisté imperturbable à la révélation de ces faits.

**DÉCÈS**  
 Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

**BISAILLON, Albert.** — À Laprairie, le 23 octobre 1977 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Albert Bisailon, époux de Virginie Gervais. Il laisse dans le deuil ses fils Maurice restaurateur, (son épouse Jeanne Clément) et sa fille Ghislaine (son époux le Dr Marcel Lussier) ses petits-enfants et son arrière petite-fille, son frère Léopold, ses soeurs Mme veuve Jean-Paul Martin (Blanche), Mme veuve Jean-Louis Robert (Albertine). Les funérailles auront lieu jeudi. Le convoi funéraire partira du salon Henri Guérin Inc. No 425 Chemin St-Jean à Laprairie pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Laprairie lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures.

**LALONDE, M.** — A Outremont, le 23 octobre 1977 est décédé, M. Maximilien Lalonde époux de feu Jeanette Brousseau. Il laisse dans le deuil sa fille Andrée épouse de Gérard McKenzie, ses fils Jean (époux de Céline Jodoin) et Claude, six petits enfants et 4 arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 courant. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dallaire Inc. et S. Van Lee, No 1111 rue Laurier ouest à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MÈRE ODILE, (Andrée Valiquette).** — Est décédée le 23 octobre, fille de Philippe et Carmen, soeur de Lise, Francine, Luc, Jacques et Marie. Exposée au monastère Ste-Marie des Bénédictines, Ste-Marie-sur-le-Lac. Service le 25 octobre à 14:30 p.m.

**MOQUIN, Adrien.** — À Ville de Brossard, le 21 octobre 1977 à l'âge de 79 ans est décédé M. Adrien Moquin ex-président du marché central de Montréal, époux de Dame Corine Dufoir. Il laisse dans le deuil ses fils Gilles (Thérèse), Guy (Jacqueline), Denis (Lucille), ses filles Yvette (Philippe), Denise (Jean-Paul), ses petits-enfants et arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi. Le convoi funéraire partira du salon Henri Guérin Inc. No 425 Chemin St-Jean à Laprairie pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Laprairie lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PARENT, Lucille.** — (Soeur Joseph de la Providence s.n.j.m.) à Pierrefonds, le 21 octobre 1977 à l'âge de 75 ans, est décédée, Soeur Lucille Parent, ex-directrice générale des études. Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 octobre, à 10 heures à la chapelle de la maison mère, 1420, boul. Mont-Royal, Outremont, et de là au cimetière de la communauté.

**POUPART, GUERTIN, Jeanne.** — À Granby, le 22 octobre 1977 à l'âge de 79 ans est décédée, Mme Jeanne Poupart-Guertin demeurant au 445 boul. St-Joseph ouest à Montréal. Elle laisse ses enfants le Dr. et Mme Jean Guertin de Granby, Mme Marcelle Vermette, M. et Mme Pierre Guertin de Terrebonne, M. et Mme Carole Grenon (Claire) de Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi, sous la direction de J.A. Le Sieur Inc. No 855 rue Principale à Granby départ à 9 h 15 pour l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11 h 00, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée.

suites de la première page

## ROBERT BOURASSA

15 jours, un débat pour la résolution au parlement fédéral. C'est tout ce que j'avais comme moyen pour dire au Canada anglais: arrêtez, faites pas ça."

M. Bourassa savait que, gagnant ou perdant, il bloquait le rapatriement de la constitution en allant aux urnes et pour lui, comme il l'a dit hier, "le rapatriement de la constitution, c'est l'histoire du Québec, c'est l'avenir du Québec dans ce qu'il y a de plus essentiel et de plus fondamental", et le 15 novembre est devenu une date historique.

Quant à sa défaite, elle est attribuable, a-t-il déclaré, à la durée de la crise économique. "Trois ans de chômage et d'inflation, il n'y a pas un gouvernement qui résiste à ça."

Que certains députés aient manqué de loyauté envers la politique du parti libéral, au sujet de la loi 22, ou même envers le chef du parti, M. Bourassa l'admet. "J'ai eu peine à contenir mes troupes jusqu'au 15 novembre, et même il y a des déclarations qui ont été faites qui avaient plus ou moins de sens..." dit-il, mais il ne s'agit pas de trahison délibérée, plutôt d'un sauve-qui-peut. "Ces gens-là voulaient être réélus dans leurs comités."

C'est en prenant connaissance des résultats d'un sondage dans LE DEVOIR, à quelques jours des élections, que M. Bourassa s'est rendu compte que tout était fini pour lui. Dans son propre comité, c'est sa femme qui lui avait annoncé que les choses n'allaient pas très bien pour lui. Pourtant, au début du mois, un sondage dans Mercier avait indiqué à M. Bourassa qu'il était assuré de la victoire.

Quelques jours avant la fin, M. Bourassa avait cru à un gouvernement libéral minoritaire, qui aurait été appuyé par l'Union nationale. "Si j'avais été minoritaire, de dire hier M. Bourassa, je n'aurais pas accepté de démissionner. J'aurais attendu un vote du parlement pour forcer l'Union nationale à se prononcer. J'aurais forcé l'UN à se prononcer en Chambre favorable au PQ et contre le gouvernement, et je crois qu'elle aurait été forcée de collaborer avec nous parce que les gens qui l'appuyaient étaient des fédéralistes."

Si les libéraux avaient été reportés au pouvoir le soir du 15 novembre, M. Bourassa, battu dans son propre comité, aurait invoqué le précédent de M. Mackenzie King pour tenter de faire réélire dans un autre comté.

Au cours de l'entrevue, M. Bourassa a évoqué l'entrée en politique provinciale de M. Jean Marchand. Il s'est offert, et

quand j'ai vu qu'il était prêt à venir, j'ai discuté avec lui. Mais s'il avait décidé de ne pas venir, "ça n'aurait pas été une situation désastreuse pour le Parti libéral."

De l'appui de M. Claude Ryan au Parti québécois, il a dit: "Ce n'était pas un appui non équivoque pour le Parti québécois, mais finalement ce n'était pas favorable au Parti libéral, et au gouvernement, et au chef... À ce moment-là, je recevais des coups de tous les côtés."

M. Bourassa a souligné également qu'à cette époque où tout le monde cherchait des Watergate, les médias ont été plus exigeants à son égard qu'à l'égard des autres chefs, mais qu'il n'y avait pas vu de mauvais foi ou de malice. "C'était le climat général."

C'est en sortant de la piscine du centre Notre-Dame, à 19 h 30 le 15 novembre, que son fils lui a annoncé: "Papa, je pense que tu es battu".

"Je me suis dit: ça y est". Plus tard, après avoir pris connaissance des résultats dans Mercier, M. Bourassa s'est rendu au QG des libéraux.

"J'avais de la difficulté à garder le calme parce que je m'adressais directement à la population à la télévision et il y avait beaucoup, il y avait pas mal de bruit autour de moi, des bruits de magnétophones et de caméras et c'était quand même un peu improvisé ce que je disais."

M. Bourassa a signalé qu'il redoutait à ce moment une réaction qui aurait affecté les Québécois ou l'économie québécoise. "J'ai voulu éviter, dans la mesure où un chef battu peut avoir une crédibilité, des effets trop négatifs pour la population québécoise."

La deuxième entrevue de M. Bourassa, sur le thème de la crise d'octobre, sera diffusée aujourd'hui à 13 h 30 sur les ondes du réseau Télémedia. Les autres entrevues porteront, les jours suivants, sur la conférence constitutionnelle de Victoria, les relations de travail et la baie James, la loi 22 et les Jeux olympiques, et enfin sur M. Bourassa vu par lui-même.

## LE CABINET

res, sérieusement envisagées depuis plus de deux semaines, sans que le conseil des ministres ait réussi à faire l'unanimité sur un nom. Aucune nomination ne sera faite avant le retour de M. Lévesque d'Europe. Rejoint hier, M. Guy Rocher a confirmé au DEVOIR que ces candidatures "ont été considérées" mais il a de plus précisé que les listes, "pour les trois organismes et non seulement l'Office, ont été considérablement élargies".

On se souvient que depuis le 26 août, date d'adoption de la loi, la nomination de M. Jean-Claude Corbeil était considérée comme acquise. Ayant étroitement participé à la rédaction de la loi, notamment des chapitres relatifs à la francisation des entreprises, il jouissait de la faveur de son ministre, M. Camille Laurin. Le premier ministre révélait cependant l'existence de discussions "viriles" au cabinet à propos de cette nomination. M. Lévesque reconnaissait en outre que le manque de familiarité de M. Corbeil avec le milieu des affaires pouvait être perçu comme un handicap.

Les ministres considérés comme "modérés" au sein du cabinet privilégiaient la

## au fil des mots

# L' AISAM: le coup de grâce

par Louis-Paul Béguin

Et voici, Mesdames et Messieurs, le beau, le grand, le fin, l'éternel "agent des réclamations". Il n'est plus dans notre loi sur les assurances. Qu'à cela tienne, avec l' AISAM, l'anglicisme gagne à tous les coups. Un phénix qui renaît de ses cendres, le dit agent de réclamations. Nous l'avions occi, banni, exilé, ostracisé. Nos contrats n'en voulaient plus, notre loi sur les assurances lui ayant préféré: expert en sinistres (expert d'assurance est, aussi, préférable à agent de réclamations). Nous nous sommes battus, nous les vaillants, les purs, les sans-gloire de la plume, les Flambeaux de l'Empire... du français au Québec. A bas l'infâme jargon des anglicistes, écrasez-le! Mais l' AISAM était là, allait y voir, et hop, agent de réclamation refait surface, cette fois, et c'est grave, dans un document à diffusion internationale. Comment se fait-il qu'il se trouve à refaire surface? Quelqu'un a bien dû le mettre là où il est, avec sa définition maladroite, calque de l'anglais canadien qui d'après l' AISAM est LA langue du Canada, puisque le français n'est qu'une traduction, du mot à mot ou presque, des définitions anglaises. Le mot sinistre est pourtant une des rubriques du dictionnaire de l' AISAM. L'agent (sic) qui s'occupe des sinistres

devient, on ne sait comment, un agent (sic) qui s'occupe de réclamations (sic). Il n'y a guère de logique dans cela.

Passons maintenant à un autre calque inadmissible dont on reconnaît au Québec le mauvais aloi. Il s'agit de "conversion privilégiée", expression anglaise qui pendant longtemps fut, of course, le *privilege de conversion*. Pendant des années, les traducteurs du domaine des assurances, ceux qui voulaient vraiment normaliser et sortir de l'asservissement linguistique à l'anglais, luttèrent pour que cette expression fut remplacée par "droit de transformation". Cette lutte aboutit, finalement, et dans nos travaux, droit de transformation fait l'objet d'une sorte de mise en garde. En français on parle de *réduction, d'avance, de valeur de rachat et de transformation* du contrat. Puisque, comme le dit si bien l' AISAM, les principes, glissés qui pendant longtemps fut, of il n'y avait pas de raison pour que la correction ne fût pas faite. Or, dans le dictionnaire, on donne *privilege de conversion*, suivi d'une définition "bidon" qui commence par: *En vertu de ce privilege attaché à un contrat Terme...* On sent tout de suite la présence sous-jacente de l'anglais.

# Cette indépendance qui n'intéresse plus personne...

par Michel Nadeau

TORONTO — Alors que le tout Toronto intellectuel commence à prendre goût à ces rencontres sur l'unité nationale, l'idée d'un Canada indépendant ne passionne plus personne.

Tout récemment, à peine 150 partisans d'une plus grande autonomie économique pour le Canada ont assisté à la 7ème assemblée annuelle du Comité pour un Canada indépendant.

La publication, la semaine dernière, d'un ouvrage sur la mainmise américaine à travers l'élite des milieux d'affaires canadiens — *Continental Corporate Power* du sociologue Wallace Clement — n'a pas soulevé l'ardeur des nationalistes canadiens qui n'ont pas apprécié l'ouvrage humoristique *Canada cancelled because of lack of interest*.

Fortement ébranlée par la conjoncture actuelle, l'opinion publique se résigne tranquillement à la politique de la porte ouverte en matière de capitaux étrangers. Le gouvernement fédéral évite de mettre trop d'embûches sur le chemin de ces investisseurs dont la présence serait essentielle pour résoudre les problèmes économiques canadiens.

Le Comité pour un Canada indépendant (CCI) met en doute l'efficacité de ces remèdes venus d'ailleurs. En effet si l'organisme ne propose pas de solution de remplacement, il joue néanmoins un rôle très utile en étudiant à chaque année (de façon un peu masochiste) l'avance régulière des capitaux étrangers au Canada.

Trois conclusions se dégagent de la dernière rencontre de Toronto:

- Plusieurs firmes étrangères se sont établies au Canada pour éviter des tarifs élevés. L'abolition progressive des droits de douane élimine ces avantages et l'économie canadienne caractérisée jusqu'à maintenant par les "usines d'assemblage" est en voie de devenir "une économie d'entrepôts".

- Les pressions des autorités américaines pour accroître la fabrication sur place (afin de réduire "l'importation du chômage") et le désir des firmes US de réaliser des économies d'échelle continueront d'entraîner la fermeture d'usines au Canada. Avec 81% des exportations canadiennes de produits totalement finis, l'Ontario sera particulièrement touchée par cette tendance. Par ailleurs, les expériences récentes des sables bitumineux (Synchrude) et du pipeline de l'Alaska montrent que le Canada est confiné à un rôle de pourvoyeur d'énergie et de matières premières.

- Il ne faut pas trop compter sur les milieux d'affaires canadiens qui trouvent leur compte dans cette dépendance. Cantonnés dans des secteurs "protégés" (banques, assurance, transport, téléphone, médias...), les hommes d'affaires canadiens ont des intérêts convergents et non opposés à ceux des propriétaires des filiales manufacturières de firmes étrangères. Par exemple, les institutions financières canadiennes font davantage confiance aux succursales de géants américains qu'aux firmes authentiquement canadiennes.

Pas surprenant que les milieux d'affaires n'étaient pas présents aux assises du CCI. L'ancien ministre Walter Gordon dominait l'assemblée composée en bonne partie d'universitaires et de personnes intéressées aux industries culturelles: édition, cinéma, télévision... L'éditeur du *Maclean's*, M. Peter C. Newman, se devait également d'être présent surtout après avoir éloigné de l'auge publicitaire son concurrent américain Time en invoquant les dangers du libre choix pour les lecteurs canadiens.

Aussi cette vision d'un Canada indépendant tend de plus en plus à se ramener à une dimension culturelle. Enviant les Québécois, les Canadiens anglais ne peuvent même plus aspirer à une culture originale car les canaux de communication sont maintenant d'origine nord-américaine:

- Vingt-sept des 30 émissions les plus populaires à Toronto proviennent des États-Unis.

- Dans chaque dollar dépensé au Canada anglais pour l'achat de magazines, 97 cents servent à l'achat de périodiques américains.

- Treize des 14 plus importantes compagnies de distributions de journaux et revues appartiennent à des intérêts non canadiens.

Cette impossibilité de s'identifier à une collectivité déterminée, d'appartenir à une culture originale ne fait qu'accentuer le manque de confiance de plusieurs Canadiens anglais. Le politologue John Meisel a démontré clairement au colloque "Options Canada" toutes les conséquences de cette absence profonde d'identité du Canadien anglais qui aurait la mauvaise habitude de se comparer continuellement à l'Américain. On s'accroche à des symboles (la Reine) et à différents personnages qui cherchent à incarner cette culture: Laurier, Lapierre, Pierre Berton, Robertson Davies...

Cette carence culturelle n'aide en rien à la reconquête du terrain perdu dans le domaine économique.

D'autant plus que chaque semaine, l'Agence d'examen de l'investissement étranger publie sa liste d'entreprises passées à des mains étrangères. En trois ans, cet organisme fédéral a donné le feu vert à 88% des demandes. Des actifs d'une valeur de \$2.5 milliards sont passés sous contrôle étranger. En ce qui concerne les "nouveaux investissements", plus de 60% des projets approuvés sont en fait des commerces destinés à l'importation de biens de l'étranger.

Cet afflux d'investissement n'a pas empêché le chômage de s'accroître tout comme les achats à l'étranger de produits finis. On évalue à 250,000 nouveaux emplois la valeur "main-d'oeuvre" de ce déficit de \$10 milliards qu'enregistre maintenant à chaque année le Canada au seul poste des produits manufacturés.

# Le référendum aux multiples usages...

OTTAWA (PC) — En annonçant un projet de loi sur les référendums au Canada, le premier ministre Trudeau a laissé entendre qu'il avait pour but de faire échec au gouvernement séparatiste de M. René Lévesque.

Mais des observateurs y voient en plus un moyen ingénieux pour réformer la constitution canadienne et aider le gouvernement libéral à se maintenir au pouvoir.

Le but premier semble en effet de pouvoir contrer tout résultat jugé non satisfaisant d'un référendum québécois sur la question de l'indépendance.

Mais la consultation populaire d'Ottawa peut aussi servir à connaître l'opinion des Canadiens sur le rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et sur une formule d'amendement.

On pourrait même profiter de l'occasion pour savoir si les

Canadiens désirent que le libre choix de la langue d'enseignement soit garanti par la constitution.

Et pourquoi le référendum ne pourrait-il pas servir les fins du gouvernement au cours d'une élection fédérale, surtout s'il veut faire porter la campagne sur les sujets de la réforme constitutionnelle et de l'unité canadienne?

En tenant un référendum sur de telles questions en pleine campagne électorale, M. Trudeau peut détourner l'attention des problèmes économiques, que progressistes-conservateurs et néo-démocrates aimeraient débattre en priorité.

Et, en ce faisant, il peut conduire les électeurs à favoriser les questions ainsi soulevées... et le gouvernement qui les a posées.

Avec l'arme des référendums en main, M. Trudeau se

sentira sûrement plus fort à la conférence des premiers ministres, qui doit avoir lieu en décembre prochain.

On doit justement discuter de constitution et d'économie à cette conférence.

Selon le chef du Parti progressiste-conservateur, la décision du premier ministre Trudeau de préparer un réfé-

rendum sur la question de l'unité canadienne n'a pour but que de détourner l'attention des problèmes économiques.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi, M. Joe Clark a répété qu'il fallait tout d'abord s'attaquer aux problèmes économiques du Canada, "car s'il n'y a pas d'emploi, il n'y a pas d'unité".

## mensuel Le Troisième Âge

Dans le No d'octobre:  
**PLUTÔT QUE S'UNIR...  
POURQUOI SE DIVISER...**  
Éditorial par YVON GUERNON

Depuis huit ans au service des gens à la retraite ou de ceux qui s'y préparent.

Un journal d'aujourd'hui qui pense à demain. Aidez-nous à le grandir.

12 numéros: \$4.50  
Abonnement de soutien: \$6.00

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: ..... Province: .....

Code postal: ..... Téléphone: .....

4624 rue GARNIER # 12, Montréal, Qué. H2J 3S7

Tél.: 523-4843

Enfin...  
Une boutique pour l'homme chic où vous trouverez les dernières créations françaises et une ambiance à votre goût.

**Eddy Inc.**

1110 RUE SHERBROOKE O.  
MONTRÉAL.  
Tél: 842-2327  
STATIONNEMENT ASSURÉ

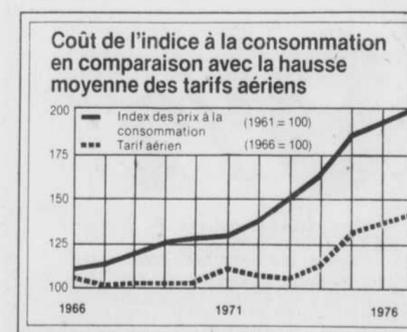
# NOUS AVONS COUPÉ LES AILES DE L'INFLATION

En dépit de l'escalade des coûts de l'équipement, de la main-d'oeuvre et du pétrole, les transporteurs aériens réguliers du Canada continuent toujours à vous offrir des tarifs raisonnables. Regardons quelques exemples:

Exemple	1948	1977	% d'augmentation
Voiture 2 portes	\$1 708	\$5 152	201%
Billet de cinéma	.65	3.75	476%
Oeufs (à la douzaine)	.53	.79	49%
Montréal-Vancouver tarif économique	157.75	206.00	31%

**Le coût du transport aérien d'hier à aujourd'hui**  
En 1948, il en coûtait \$157.75 pour un billet aller de Montréal à Vancouver; le voyage se faisait alors sur un North Star de \$750 000 et il durait quinze heures et quinze minutes. Aujourd'hui, vous ne mettez que six heures à faire le

même trajet et le L-1011 à bord duquel vous monterez aura coûté \$35 000 000. Et pourtant le prix du billet n'a augmenté que de 31% en 29 ans, pour atteindre \$206. En 1948, le Canadien moyen devait travailler 150 heures pour se payer un billet aller de Montréal à Vancouver. En 1977, il n'a plus qu'à travailler 31 heures pour ce même billet.



La différence est remarquable même sur une distance plus courte. En 1948, par exemple, le prix du billet aller seulement, de Calgary à Regina, s'élevait à \$29.50, donc l'équivalent de 29 heures de travail. Aujourd'hui, ce billet coûte \$61, c'est-à-dire 10 heures de travail.

**La hausse du pétrole**  
La hausse des tarifs aériens a débuté avec la hausse du prix du pétrole décrétée par l'OPEP en 1973. Depuis lors, le coût du gallon de carburant a augmenté, pour les lignes aériennes canadiennes, d'environ 400%.

**Les hausses à venir**  
Il est certain que les tarifs aériens continueront à augmenter, comme tout le reste; toutefois les transporteurs aériens réguliers feront tout en leur pouvoir pour que les tarifs demeurent raisonnables.

## LES PRINCIPAUX TRANSPORTEURS AÉRIENS RÉGULIERS DU CANADA

Air Canada—CP Air—Eastern Provincial Airways—Nordair Ltée—Pacific Western Airlines—Québecair—Transair

**Université de Montréal**

**Faculté de droit**

**Maîtrise en droit**

Admission à la session d'hiver commençant le 3 janvier 1978

La Faculté de droit, conjointement avec la Faculté des études supérieures, offre aux titulaires d'une licence en droit, ou d'un diplôme jugé équivalent, la possibilité de poursuivre leurs études en vue de l'obtention de la maîtrise en droit.

Sont admises les inscriptions à plein temps et à demi-temps et les candidats peuvent opter pour l'une des cinq concentrations suivantes: DROIT PRIVÉ, DROIT PUBLIC, DROIT DES AFFAIRES, DROIT PÉNAL, DROIT DU TRAVAIL.

**Programme d'études 1978-1979**

**Droit privé**

- La famille de fait
- La famille en crise - l'enfant: source et victime de la crise.
- Le règlement pécuniaire en crises familiales
- Les règles de fond de la procédure civile

**Droit public**

- L'immigration et la citoyenneté
- Les foyers majeurs de crise dans le système fédéral canadien
- Droit de la mer: développements récents
- Droit des finances publiques

**Droit des affaires**

- Le régime fiscal applicable aux corporations et à leurs actionnaires
- Les mécanismes de contrôle de l'investissement étranger
- La responsabilité civile et pénale des administrateurs en droit québécois
- La planification successorale

**Droit pénal**

- Procédure pénale approfondie
- Droit pénal international
- Pénologie et droit pénitentiaire
- Procédure et preuve pénales approfondies

**Droit du travail**

- L'évolution du rôle de l'État en droit du travail
- L'apport du judiciaire au droit du travail
- Les juridictions du travail
- Le droit du travail applicable à la fonction publique et parapublique québécoise.

La Faculté offre également à un nombre réduit d'étudiants plein temps, un programme d'études plus individualisé, de type "tutorial" dont le plan doit être approuvé par le Comité des études supérieures.

**Date limite pour soumettre une demande d'admission: 1er novembre 1977.**

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:

Directeur des études supérieures  
Faculté de droit  
Université de Montréal  
C.P. 6201  
Montréal (Québec)  
H3C 3T1  
Tél.: 343-7731

# Le président du Gabon repart avec des crédits de \$150 millions

par François Côté

Heureux de l'assurance d'une coopération accrue et des crédits de l'ordre de \$150 millions du gouvernement canadien, le président du Gabon, M. El Hadj Omar Bongo, a quitté le Canada dimanche midi après une visite de quatre jours au Canada. Il a été l'hôte du gouverneur-général, M. Jules Léger et il a eu des conversations avec le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau et un tête à tête à Montréal avec le premier ministre québécois, M. René Lévesque.

C'est au cours d'une entrevue à la Presse Canadienne à Montréal à l'issue d'un déjeuner offert par le gouvernement canadien pour lui permettre de rencontrer des hommes d'affaires canadiens, que le président Bongo a exprimé sa satisfaction d'avoir obtenu des crédits de \$150 millions de la Société pour l'expansion des exportations, ce qui devrait lui permettre de faire démarrer plusieurs projets prioritaires présentement à l'étude.

De source canadienne, on a dit qu'il a été question d'un projet d'usine de cellulose, ainsi que de construction de bateaux, d'achat d'avions pour l'arrosage des cultures ainsi que d'équipement pour le transport routier et ferroviaire. Le Gabon, qui a une population de plus de 1,2 millions d'habitants, est un des pays de l'Afrique francophone qui connaît une forte expansion grâce à ses exploitations pétrolières et à ses mines d'uranium et de manganèse.

Le président Bongo a fait dans le Québec un séjour d'à peine 24 heures avec un horaire très chargé. A son arrivée dans la métropole, il a eu un tête à tête avec le premier ministre québécois M. René Lévesque, au sujet duquel il a dit: "Cette rencontre est tout à fait normale, puisque je me trouve à Montréal, donc au Québec et que nous avons des relations culturelles avec le Québec."

Avec M. Lévesque, le président Bongo a discuté de problèmes de la coopération au sein de la francophonie. Il a

soulevé particulièrement la question de l'organisation de la Francofête 11, qui doit avoir lieu à Libreville, capitale du Gabon en août 1978. La première Francofête a eu lieu à Québec en 1974.

A un déjeuner offert en son honneur par le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer, le président Bongo a rencontré une soixantaine d'hommes d'affaires canadiens, ainsi que le maire Drapeau, de Montréal et Laurin de St-Laurent. Invités également, le ministre d'Etat québécois au Développement économique, M. Bernard Landry et de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, n'ont pu assister.

Au cours d'une séance de travail qu'il a eu à Ottawa avec le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, le président Bongo a dit que dans un premier temps, il a suggéré au premier ministre Trudeau que



El Hadj Omar Bongo

sujet à Montréal, le président Bongo a dit que dans un premier temps, il a suggéré au premier ministre Trudeau que

celui-ci prenne l'initiative de convoquer une conférence internationale des pays producteurs d'uranium.

Le président Bongo a affirmé qu'il est prêt à participer à une telle conférence, si celle-ci est organisée à un très haut niveau. Par ailleurs, il s'est déclaré prêt à envisager une révision de sa politique de vente de l'uranium, car il considère qu'il est en effet important de veiller à freiner la prolifération des armes nucléaires dans le monde.

Sur le plan de la politique internationale, le président Bongo qui est présentement le président de l'Organisation de l'Unité africaine, a fourni au cours de ses conversations avec le gouvernement canadien d'importantes informations sur les grands problèmes africains, comme ceux de Rhodésie et d'Afrique du sud. A Ottawa, on s'est dit particulièrement heureux de constater l'approche réaliste et modérée avec laquelle le président Bongo aborde ces problèmes.

Interrogé sur la construction d'un nouvel hôpital du Dr Albert Schweitzer à Lambaréne, le président Bongo a dit qu'en effet le Gabon a décidé de construire un hôpital moderne pour remplacer l'ancien hôpital du célèbre médecin, qui sera conservé comme musée à la mémoire de l'oeuvre de ce pionnier.

Le gouvernement gabonais désire obtenir de l'aide étrangère pour cet hôpital. Il a déjà la promesse d'une aide américaine, hollandaise et suisse; il espère en recevoir également du Canada et de la France.

L'un des quatre ministres gabonais, qui accompagnait le président Bongo, le ministre du transport et de la Marine marchande, M. George Rawiri, nous a confié avec fierté qu'il est né à l'hôpital du Dr Schweitzer.

Le ministre Goyer a dit qu'il entend s'occuper personnellement de cette requête du Gabon, y compris celle également concernant l'érection d'un monument du Dr Schweitzer à Lambaréne.

Le président Bongo a noté que déjà la capitale gabonaise, Libreville a son boulevard Schweitzer.

# Le NPD s'élève contre les mises à pied de l'Inco

SUDBURY, Ontario (PC) — Les leaders néo-démocrates du Canada et de l'Ontario ont réclamé hier des gouvernements fédéral et ontarien qu'ils interdisent à la société Inco de licencier 3,450 travailleurs, à ses usines de Sudbury, en Ontario, et de Thompson, au Manitoba.

Ed Broadbent et Stephen Lewis ont promis de s'occuper de l'affaire aux Communes d'Ottawa et à l'Assemblée législative de Toronto.

M. Lewis a expliqué qu'il était convaincu que les libéraux ontariens allaient s'unir aux néo-démocrates pour obtenir un vote majoritaire donnant l'ordre à la compagnie de ne pas mettre son projet de congédiements à exécution.

Puis, a ajouté M. Lewis, il faudra mettre sur pied un groupe d'étude pour étudier les projets d'Inco au cours des 10 prochaines années.

Si la compagnie refuse de soumettre ses projets à ce groupe d'étude, composé de représentants du gouvernement, de la compagnie et du syndicat, il serait peut-être temps "qu'elle entre gentiment dans le domaine public".

## Union des Gradués Inscrits à Laval

Assemblée générale de l'UGIL, lundi 24 octobre à 19.30 h., salle O-B Pavillon De Koninck, campus de l'Université Laval.

Ordre du jour: — frais de thèse  
— rémunération des auxiliaires  
— élection au Conseil d'Administration

## FORMATION PROFESSIONNELLE EN INFORMATIQUE

### PAR CONTROL DATA

(Fabricant des plus puissants ordinateurs au monde) Choix de cours intensifs

- Programmation — Cours niveau collégial — Informatique — Programme, 420.00 durée: 9 mois.
- Technicien d'ordinateur — Cours niveau collégial — Electronique — Durée: 9 mois
- Opérateur d'ordinateur — Cours professionnel niveau secondaire, durée 3 mois
- Key punch cours professionnel niveau secondaire, durée 2 mois.
- Langage de programmation — Cobol, R.P.G. II, Fortran, etc.

### SÉANCE D'INFORMATION SANS FRAIS NI OBLIGATION

LUNDI 24 oct. à 19h30

FILMS - DÉMONSTRATION TEST D'APTITUDE



Ministère de l'Éducation permis #749747

### INSTITUT CONTROL DATA

Service de formation de control data canada ltée.  
2020 rue University  
suite 1600  
Montréal, Québec H3A 2A5  
284-8484



PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES AVANT DE CHOISIR UN DENTRE DE FORMATION

- Regardez autour
- Comparez les différentes écoles
- Obtenez tous les renseignements
- Ne vous inscrivez pas à votre première visite.

# Crépeault est encore appelé à comparaître

Tout en se préparant en vue des élections municipales d'Anjou, l'ex-maire de cette municipalité devra se préparer à autre chose aussi.

En appel de la condamnation à un an de prison qui a été prononcée contre lui par le juge Paul Papineau, Ernest Crépeault aurait pu normalement espérer que la Couronne attende la décision du plus haut tribunal du Québec, sur ce pourvoi, avant que l'on ne procède à l'instruction d'un second procès, pour une autre accusation portée contre lui il y a plusieurs années déjà.

Mais le procureur de la Couronne affecté à ces causes, Me Gilbert Morrier, vient de se déclarer prêt à procéder dans un autre cas (c'est toujours de l'abus de confiance et de la corruption municipale), et le juge-en-chef intermédiaire Yves Mayrand a fixé le 15, 16 et 17 novembre comme dates de la prochaine instruction. Soit donc neuf jours seulement après le scrutin d'Anjou, qui se déroulera, on le sait, le six du mois prochain.

Quant à la Cour d'appel, elle n'a pas encore fixé de date ferme pour l'audition de l'affaire devant elle.

Et ce n'est pas avant janvier prochain au plus tôt que cette audition pourrait maintenant se faire, en raison du nombre élevé de causes déjà inscrites.

# Un stratagème courant dans la vente d'autos

En annulant la vente d'une auto, et en condamnant la vendeuse à rembourser à l'acheteur \$900 de plus qu'il n'avait payé pour le véhicule, le juge Ronald Halpin de la Cour provinciale vient de dénoncer un stratagème apparemment fort courant dans le commerce de l'auto d'occasion, en soutenant qu'il s'agit tout simplement d'une fraude manifeste érigée en système.

Ce que l'on fait? On annonce par la voie des journaux une voiture à vendre par un conducteur particulier, alors que celle-ci provient tout simplement d'un garage ou d'un vendeur "professionnel". Et ce pour donner confiance à l'acheteur.

Dans le cas étudié par le juge Halpin, M. Raynald Duguay, de Saint-Léonard, avait été amené de cette façon à acheter, pour \$1,000, un véhicule qui était censé être celui de Mme Lise Robillard, également de Saint-Léonard.

Selon les représentations de cette dernière, l'auto n'avait roulé que 41,000 milles.

Par la suite, toutefois, l'acheteur devait se rendre compte que la "vendeuse" agissait tout simplement pour son mari, vendeur de Gounod Automobile, compagnie qui avait elle-même acheté le véhicule de Canuel Automobile. Qui, à son tour, l'avait échangée l'année précédente du propriétaire original qui l'avait achetée neuve, et lui avait fait parcourir quelque 81,000 milles.

Rejetant l'argument de la défense voulant que le requérant avait pu se rendre compte des vices cachés du véhicule avant son acquisition, le juge Halpin ordonne à Mme Robillard de remettre les \$1,000 versés par l'acheteur, plus \$700 pour les réparations qu'il a dû faire exécuter, plus \$200 comme dommages "arbitrés".

En terminant, le magistrat dit espérer que les autorités responsables de l'application de la loi de protection du consommateur surveilleront plus attentivement l'usage généralisé de ce truc, et révisent plus particulièrement les pratiques de Gounod Automobile Inc.

## Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

# 9 1/2%

### Garanti pour 5 ans.

Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 10 ans.

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880  
Québec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 232-5309

• Halifax • Toronto • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon  
• Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC  
MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880



## L'heure est aux économies!

Ménagères en plaqué

# REGENCY DE BIRKS

le meilleur plaqué argent du Canada

Le Regency de Birks, fabriqué ici même, au Canada, dans nos ateliers d'orfèvrerie, est reconnu comme étant le meilleur plaqué argent que vous puissiez acheter.

### Choisissez parmi ces 8 décors:

- |                 |             |
|-----------------|-------------|
| Cascade         | Queen Mary  |
| Louis de France | Richmond    |
| Old English     | York        |
| Marlborough     | Chippendale |

(Les pièces de service sont aussi en vente)

### Ménagère de 20 pièces

(4 couverts \* de 5 pièces)

Prix courant	Prix de la ménagère	Vous économisez
113.00	\$95.00	\$18.00

### Ménagère de 40 pièces

(8 couverts \* de 5 pièces)

Prix courant	Prix de la ménagère	Vous économisez
\$226.00	\$190.00	\$36.00

\*Un couvert de 5 pièces comprend 1 cuiller à thé, 1 cuiller à dessert, 1 fourchette à salade, 1 fourchette et 1 couteau à déjeuner.

**BIRKS**  
JOAILLIERS

# Le Lys d'Or

C'est le symbole d'excellence décerné par le ministère de l'Agriculture du Québec aux industriels laitiers dont les produits se distinguent par leur qualité.

Les inspecteurs du Service des produits laitiers prélèvent mensuellement mais inopinément des échantillons de huit catégories de produits qu'ils soumettent à l'analyse.

En matière de produits laitiers, laissez le Lys d'Or éclairer votre choix...



# Les Canadiens ont le grand défaut de trop économiser (Jean Chrétien)

OTTAWA (PC) — Au cours d'émissions de radio et de télévision, hier, le ministre fédéral des Finances a demandé aux Canadiens de comprendre que c'était à eux de résoudre les problèmes économiques du pays, et non au gouvernement.

M. Jean Chrétien a notamment reproché aux Canadiens de ne pas produire assez, de ne pas dépenser assez et de voyager trop souvent à l'extérieur de leur pays.

A l'émission radiophonique Sunday Magazine, à Radio-Canada, le ministre a notamment cité le cas de la société Inco, qui a annoncé le licenciement de 3,450 travailleurs à ses usines de Sudbury, en Ontario, et de Thompson, au Manitoba.

Rien ne serait changé à la situation, a noté M. Chrétien, si le gouvernement prenait le contrôle de cette compagnie, parce que le marché du nickel

ne serait pas amélioré par autant.

"Nous ne pouvons pas faire mieux qu'Inco", a-t-il dit.

Selon le ministre des Finances, les Canadiens, qui ne produisent pas assez, ont le grand défaut de trop économiser.

Dans toutes les classes de la société, a-t-il affirmé, mais notamment dans les classes moyennes, on n'augmente pas les dépenses en fonction des hausses de revenus.

Les Canadiens, croit-il, "exigent beaucoup, mais ils ne dépensent pas nécessairement. Ils veulent tout simplement économiser pour l'avenir".

"La demande n'est pas forte au Canada et les épargnes sont élevées et les gens veulent des revenus plus élevés et ils se servent de leur argent... d'une façon générale, plus pour faire des économies qu'ils ne devraient et moins pour dépenser qu'ils ne devraient."

A l'émission télévisée Question Period, à la chaîne CTV, M. Chrétien a de plus reproché aux Canadiens de voyager trop souvent à l'extérieur de leur pays.

Le ministre a signalé qu'on prévoyait, cette année, que les Canadiens allaient dépenser \$2 milliards de plus à l'étranger que les étrangers ne dépenseraient au Canada et que le déficit touristique allait atteindre \$10 milliards en 1985, à moins qu'on ne fasse quelque chose.

On pourrait peut-être, a-t-on suggéré, limiter les sommes d'argent que les Canadiens peuvent apporter à l'extérieur du pays, mais, selon M. Chrétien, cette solution "créerait un très mauvais climat pour l'investissement au Canada".

Les autres pays, d'ailleurs, pourraient adopter des mesures semblables à l'égard des touristes qui viennent au Canada.

Ce qu'il faut, a-t-il expliqué, c'est que les Canadiens passent l'hiver à faire du ski ou autre chose au Canada, au lieu de s'envoler vers la Floride.

"C'est d'ailleurs mieux pour la santé, a-t-il dit, que d'être dans un bar à Miami."

Il a exprimé l'espoir que la dévaluation du dollar canadien allait inciter d'une façon bien concrète les Canadiens à dépenser leur argent au pays, puisqu'il allait en coûter plus cher d'aller à l'étranger.

## Les CLSC cinq ans après

# Beaucoup a été fait et il en reste encore plus à accomplir

par Marie Laurier

QUEBEC — Oui, les CLSC ont accompli un travail de géant depuis cinq ans et pour s'en convaincre, il suffit de parcourir le remarquable bilan des réalisations qui vient d'être fait par la Fédération des CLSC du Québec.

Un des auteurs de ce texte, Mireille Fillion, a soutenu samedi qu'en dépit de la mauvaise image des CLSC dont les causes ont été longuement analysées vendredi soir au congrès spécial de la Fédération des CLSC du Québec qui se tenait à Québec, l'objectif premier a été partiellement atteint mais qu'il reste un travail considérable à faire.

Certains domaines, notamment ceux des services et soins à domicile, les programmes pour personnes âgées, l'assistance sociale par le truchement de garderies populaires sont en bonne marche dans 95% des 72 CLSC.

Quant aux programmes spécifiques à grand impact, tels que ceux de la périnatalité et de la santé infantile, des services médicaux de première ligne et de prévention, de la santé scolaire, une forte proportion des établissements y pourvoient, cependant, qu'il existe une faiblesse notable à l'endroit des programmes dédiés à la jeunesse.

Au chapitre de l'accessibilité que le MAS désire voir plus grande, Mireille Fillion révèle que:

- 86,9% des CLSC sont ouverts en dehors du 9 à 5 heures;
- 59% ont certaines activités de programme le soir;
- 23% sont complètement ouverts certains soirs ou tous les soirs;
- 55% ont un service d'urgence mineure.

Quant à la clientèle des CLSC, ses attentes et ses demandes ont souvent été très grande exigence caractéristique de l'espoir que fait naître une nouvelle ressource pour une population dont les besoins ont été longtemps insatisfaits, a fait remarquer Mlle Fillion.

Pour ce qui est du débat autour de la complémentarité des CLSC dans le réseau des affaires sociales, le diagnostic apparaît dans le bilan: "Rien n'est acquis quant à l'intégration définitive du CLSC dans le réseau des affaires sociales". Et ce jugement repose en grande partie sur le développement rapide et parallèle des cliniques privées.

Mireille Fillion rappelle à la faveur de l'enquête de la Fédération qu'à peine 50% des CLSC ont atteint leur seuil de viabilité et 8 CLSC seulement

sur 72 ont les ressources suffisantes à leur maturité.

"On ne peut s'empêcher aussi de remarquer la lente maturation, avec parfois des retours en arrière et des hésitations, des décalages et des contradictions de la politique du MAS face aux CLSC", constate le rapport, ce qui génère un déséquilibre dans le fonctionnement respectif des CLSC.

Abordant carrément l'aspect politique de l'existence des CLSC, Mireille Fillion souligne que le déséquilibre identifié n'est pas le fruit d'une génération spontanée. "On doit lier son développement à la difficile coordination interne de la bureaucratie gouvernementale, aux improvisations que justifiait peut-être la phase de démarrage... Mais aujourd'hui les CLSC ont le droit de réclamer du MAS une plus grande adéquation entre le modèle de CLSC qu'il propose et les moyens qu'il accorde, ainsi que la fin de cette tutelle habilement déguisée qui a toujours caractérisé le rapport MAS-CLSC". En conséquence, les CLSC demandent au gouvernement de dépasser cette ambivalence à leur égard et de refaire en leur

faveur le même choix politique qui a guidé la réforme et qui a inspiré la mise sur pied des CLSC.

Mireille Fillion n'a pas mâché ses mots: "Mettre un frein au développement des CLSC, changer leur orientation ou encore les abolir, marquerait un recul dans ces efforts consentis par la population du Québec pour améliorer et contrôler ses conditions de vie."

## La baisse du dollar: Québec n'y est pour rien

CORER BROOK, T.-N. (PC) — Selon le leader progressiste-conservateur, la dévaluation du dollar canadien ne dépend pas de la situation au Québec, mais du manque de confiance dans le gouvernement Trudeau, "qui est au pouvoir depuis trop longtemps".

M. Joe Clark a fait cette affirmation, au cours du week-end au congrès annuel de l'As-

sociation progressiste-conservatrice de Terre-Neuve.

Parlant du mini-budget de M. Jean Chrétien, M. Clark a rappelé qu'il y avait des mois que son parti réclamait des réductions d'impôt pour les contribuables qui gagnent moins de \$18,000.

"Nous nous réjouissons, a-t-il dit, que le ministre des finances nous ait finalement écoutés."

**SAVIEZ-VOUS QUE...**

Le Docteur Beignière peut refaire l'emil de votre beigeiro à domicile, sans le salaire de son employement?

Pour renseignements: 637-6797

**École des Hautes Études Commerciales**

Affiliée à l'Université de Montréal

**HEC**

---

cours de 2e cycle en **administration**

offerts en cours du soir dans le cadre du programme de

**diplôme en sciences administratives**

à l'intention:

- des diplômés d'un 1er cycle universitaire
- de ceux qui détiennent un dossier jugé équivalent

objectifs:

- connaissance des principes scientifiques de la gestion des affaires
- acquisition d'aptitudes à solutionner des problèmes administratifs

le programme (30 crédits):

- 15 crédits obligatoires
- 15 crédits optionnels

la durée:

- de deux à trois ans en moyenne
- six ans au maximum

Demander la brochure Centre de Formation et de Perfectionnement en Administration

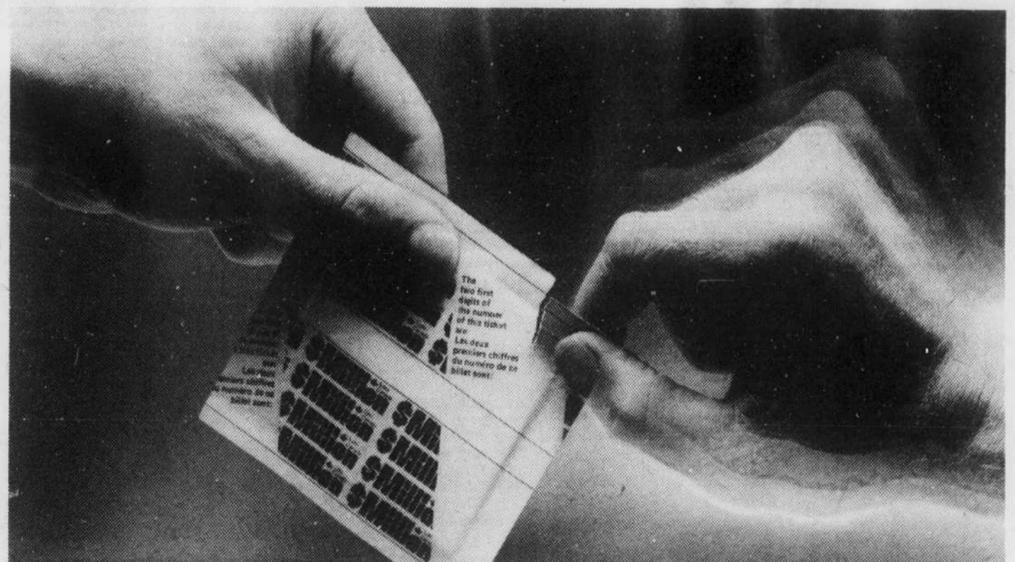
École des Hautes Études Commerciales  
5255, avenue Decelles, Montréal  
Tél.: 343-4440

Inscription au trimestre d'hiver du 1er au 30 novembre 1977

# CHERCHER LES SACHETS CHANCEUX DE LOTO CANADA

Nouveau! Nouveau! Nouveau! Amusant! Fascinant! Emballant! On a emballé les billets de Loto Canada. Ou plutôt, ensaché... Chaque sachet contient toujours un billet pour le tirage des 12 millions. Mais ce qu'il y a d'amusant, c'est qu'il peut contenir, en plus, un prix instantané!

**Vous avez maintenant plus de chances de gagner avec la nouvelle Loto Canada en sachet!**



1 Ouvrez le sachet en déchirant l'un des côtés.

2 Sortez le contenu du sachet.

3 Vous remarquerez que les sachets contiennent toujours un billet de Loto Canada pour le tirage des 12 millions et des 8 prix de \$100 000. Conservez ce billet.

4 Surprise! Vous pourriez trouver un billet supplémentaire attaché au premier.

5 Ou encore, un chèque de \$20, \$50 ou \$100 payable au porteur!

6 N'oubliez pas, il y a toujours un billet dans les sachets. Conservez-le il pourrait faire de vous l'un des 12 millionnaires de Loto Canada.

**MODE D'EMPLOI:**

Avec vous, nous participons aux Jeux du Commonwealth.

# Certificats d'épargne fixes

# 9%

3 ans

dépôt minimum \$500

C'est un avantage de plus que nous vous offrons. Profitez-en!

**LA BANQUE D'ÉPARGNE**

Charte fédérale. Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada.

# \$ MILLION

**Loto Canada**

Sans susciter de réprobation internationale

# Une implacable répression se poursuit en Argentine

Une pétition portant vingt-quatre mille signatures et demandant une enquête sur les disparitions et la libération des détenus sans inculpation a été remise, le 14 octobre, à la junte militaire argentine.

La pétition fait mention de cinq cent soixante et onze disparus — dont plus de la moitié le sont depuis plus d'un an — et soixante et un détenus.

Plusieurs centaines de personnes s'étaient réunies dans l'après-midi du 14 octobre, face au Congrès, pour manifester, en silence, leur appui à cette démarche. La police a lancé des gaz lacrymogènes et tiré des coups de feu en l'air. Près de six cents manifestants

ont été arrêtés. Plusieurs journalistes, correspondants de publications étrangères, ont été interpellés.

Cinq associations s'étaient regroupées pour organiser cette pétition: la Ligue argentine des droits de l'homme, l'Assemblée permanente des droits de l'homme, le Mouvement ouéménique et deux groupements de parents de disparus. C'est la première fois qu'un mouvement d'une telle ampleur se manifeste en Argentine depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976.

En moins d'un an, les deux fils et la fille de Mme Mathilde Herrera, réfugiée aujourd'hui à Paris, ont disparu, ainsi que

leurs conjoints. Les trois couples — et deux enfants en bas âge restitués par la suite à la famille — ont été arrêtés par les forces de l'ordre. Ce furent d'abord, le 26 juillet 1976, Martin Bealustegui, âgé de vingt ans, et son épouse, Maria-Cristina; puis, le 13 mai 1977, Valeria Belaustegui, âgée de vingt-quatre ans, et son mari, Ricardo Waisberg; enfin, le 30 mai 1977, José Belaustegui, âgé de vingt-trois ans, et sa femme Electra.

"S'ils sont vivants, je demande à ceux qui les détiennent qu'ils m'en informent", écrit Mme Herrera dans une lettre qu'elle distribue à tous ceux qui pourraient lui venir

en aide. "S'ils sont morts, j'espère avoir la force de poursuivre mon chemin et d'enseigner à mes petits-enfants l'amour pour les hommes et pour la vie..."

Qu'ils soient morts déjà ou encore vivants, cette mère désespérée n'aura sans doute, sur le sort de ses enfants, aucune information. Les militaires au pouvoir à Buenos-Aires depuis le 24 mars 1976 estiment qu'ils n'ont de compte à rendre ni aux familles des milliers de disparus, ni aux tribunaux et à la Cour suprême, qui a commencé à s'en inquiéter cette année, ni à l'Eglise catholique, ni aux organisations humanitaires argentines et internationales, ni aux gouvernements étrangers préoccupés par le sort de leurs ressortissants, ni aux Nations unies.

Certes, le gouvernement argentin n'ignore pas toutes les pressions qui s'exercent sur lui. Ainsi, le sénateur Hipólito Solari Yrigoyen, de l'Union civique radicale (U.C.R.), arrêté le 14 août 1976, par des hommes placés sous le commandement du général Adelfo Vilas, alors commandant en second de la Ve région militaire, a-t-il été reconnu comme prisonnier le 31 août, puis libéré et banni au mois de mai, à la suite de l'intervention personnelle du président Carlos Andres Perez du Venezuela. L'épouse et les enfants du sénateur, retenus à Buenos-Aires, ont finalement obtenu des passeports au mois d'août et ont pu le rejoindre à Paris.

La libération, le 3 août, du fils de M. Nehemias Resnizky, président de la délégation des associations israéliennes argentines (DAIA) tient, sans l'ombre d'un doute, à l'influence de la communauté juive à l'intérieur, et surtout à l'extérieur, du pays.

M. Alfredo Bravo, secrétaire général du syndicat des enseignants et vice-président de l'Assemblée permanente pour la défense des droits de l'homme, arrêté le 9 septembre, n'a pas eu cette chance. Sans doute l'a-t-on "retrouvé" douze jours plus tard — et l'intérêt porté à son sort, aux Etats-Unis et en Europe occidentale n'y est pas étranger. Mais il est resté sous les verrous.

"Si une personne au sort de laquelle on s'intéresse dans le monde entier peut ainsi disparaître de la circulation pendant douze jours, écrit l'éditorialiste du courageux Buenos Aires Herald, combien de temps une personne moins connue peut-elle être détenue avant que le gouvernement ne découvre qu'il l'a en son pouvoir?"

Que quelqu'un pose publiquement la question marque un progrès dans un pays dont la passivité a frappé tous les visiteurs — au contraire du Chili, où, sans parler de l'émigration, l'Eglise, au moins, avait rapidement fait front à la junte militaire.

Le voile est maintenant levé en Argentine sur la réalité d'une répression délibérément clandestine. "L'Etat terroriste" (1) fait moins peur, du moins à ceux et à celles, comme les mères et les femmes de disparus, qui estiment n'avoir plus grand-chose à perdre. On a pu voir, à plusieurs reprises, quelques centaines d'entre elles manifester Plaza de Mayo, devant la Casa Rosada, sous les fenêtres mêmes du président Videla (2). La presse les appelle "les folles

de la place de Mayo"! Cette appellation en dit long sur la décomposition morale du pays. Il faut, en effet, être fou — fou de douleur — pour défier des militaires qui n'ont pas hésité, dans le passé, à arrêter et parfois faire disparaître les parents de disparus ou de détenus; pour demander raison à un gouvernement qui poursuit sans relâche et même, semble-t-il, avec une ardeur accrue tous ceux qu'il soupçonne d'être "subversifs" et même tous ceux qui pourraient, un jour, constituer la relève civile des forces armées.

La guerre est finie affirment les chefs militaires. Les survivants de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.), réduite à merci, ont reconnu qu'ils s'étaient trompés; de même que les dirigeants des Montoneros péronistes qui se sont repliés en Europe. Si l'extrême gauche n'a pas formellement déposé les armes, elle ne revendique plus aucun assassinat, aucun séquestre, aucun hold-up. Les cadres étrangers des compagnies multinationales, qui, par centaines, avaient abandonné l'Argentine, commencent d'ailleurs à y retourner.

Et pourtant la guerre continue, selon un plan de toute évidence préétabli. Il vise — le général Videla lui-même l'a dit il y a longtemps — à détruire le "virus" de la subversion partout où il s'est niché: dans les syndicats, à l'Université, dans la presse.

L'aggravation de la répression n'est d'ailleurs pas surprenante si l'on tient compte du "modèle de développement" choisi par les militaires. Il repose sur une amélioration des prix payés aux agriculteurs et sur la réduction des salaires. Ceux-ci, qui ont diminué de moitié depuis 1975, ont continué de baisser ces derniers mois. Il faut donc, pour prévenir toute revendication qui mettrait cette politique en danger, poursuivre la répression.

Le général Videla, qui s'est fabriqué une image de "colombe", plaide non coupable. "Il ne saurait y avoir pire gouvernement", dit le sénateur Solari Yrigoyen, en réponse aux défenseurs du président de la République et de son entourage. Des radicaux, des communistes et d'autres continuent de voir en lui un rempart contre le "pinochetisme". Les forces de l'ordre pillent les maisons de leurs victimes; elles rançonnent les familles comme ce fut le cas, récemment encore, des Perrotta, sans que pour autant M. Rafael Perrotta, ancien directeur du quotidien El Cronista comercial et son fils, arrêtés en juillet, réapparaissent. Des officiers se livrent systématiquement à des tortures.

Le chef de l'Etat, soutient ses défenseurs, s'efforce de neutraliser ou de limoger les éléments les plus fascinants dans l'armée à la faveur des promotions de fin d'année. Sans doute quelques généraux parmi les plus turbulents ont-ils été admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Mais le général Benjamin Menéndez, commandant de la troisième région militaire à Córdoba et chef de file des "faucons", reste à son poste. Le général Suarez Mason, à la tête de la première région à Buenos-Aires.

Les militaires argentins semblent, en fait, s'être distribués les rôles: les uns tuent, les

autres distraient l'attention du public avec de vagues promesses sur le rétablissement des libertés et de la démocratie.

Il reste à expliquer pourquoi le gouvernement argentin a échappé, jusqu'ici, à la réprobation de la communauté internationale.

Peut-être, d'abord, est-ce parce que Buenos-Aires, qui est devenu le premier partenaire commercial de l'Union soviétique en Amérique latine, et qui vient de renouveler l'accord bilatéral signé en 1973, s'est habilement gagné la neutralité de Moscou — et celle de La Havane. Les Soviétiques se sont opposés, par deux fois, en mars et en août, à la com-

mission des droits de l'homme de l'ONU, à toute condamnation de l'Argentine et à toute enquête sur son territoire.

Après avoir suspendu, au mois de mars, l'aide militaire à l'Argentine — ce qui n'a fait qu'y attiser le nationalisme de Buenos-Aires, — Washington, apparemment déconcerté, s'est cantonné dans de discrètes démarches diplomatiques. Le président Carter, qui a reçu le général Videla venu à Washington à l'occasion de la signature du traité sur le canal de Panama, semble s'être convaincu de ses bonnes intentions.

Il est d'autant plus facile au gouvernement de Buenos-

par  
**PHILIPPE LABREVEUX**  
*correspondant du Monde*

Aires de créer le doute sur la véracité des dénonciations faites à l'extérieur que la presse argentine, bâillonnée, fait silence sur la répression, et que les correspondants étrangers ne peuvent s'exprimer librement qu'au risque de leur vie.

(1) Alain Rouquié, "Argentine 1977", dans la revue des Jésuites français les Etudes, octobre 1977.  
 (2) Une pétition, émanant de "parents de disparus et de détenus politiques", a été remise, le 14 octobre, aux autorités argentines.

## PROGRAMME FAMILLE DES SCIENCES

Programmes de baccalauréat (90 crédits)	
Biologie* . . . . . 282-7105	Physique . . . . . 282-7824
D'enseignement en biologie*	D'enseignement en physique
Chimie . . . . . 282-4741	Géologie . . . . . 828-7342
D'enseignement en chimie	Géographie physique
Informatique de gestion . . . . . 282-6907	D'enseignement en technique de la mécanique
Mathématiques . . . . . 282-6907	D'enseignement en électrotechnique
D'enseignement en mathématiques	

**Conditions générales d'admission**  
 Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés de plus de 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

\* Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.

Les demandes d'admission doivent parvenir avant le 1er novembre 1977.

Renseignements et formulaires d'admission:  
 Bureau du registraire, Service de l'admission  
 Université du Québec à Montréal  
 Case postale 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8  
 Téléphone: (514) 282-7161

On peut aussi s'adresser au directeur de chaque programme en composant le numéro de téléphone indiqué après chaque programme.

**Université du Québec à Montréal**

## BACCALURÉAT ET CERTIFICAT EN ÉCONOMIQUE 1<sup>er</sup> CYCLE

L'Université du Québec à Montréal offre deux programmes en économique au niveau du 1er cycle:

- A) Certificat en économique**  
 Programme de 10 cours de 3 crédits spécialement adapté aux adultes.
- Objectifs**  
 Donner une formation générale en économique et la possibilité de compléter cette formation dans le cadre d'un baccalauréat.
- Conditions d'admission**  
 Structure d'accueil: Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.
- Adultes: Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.
- B) Baccalauréat spécialisé en économique**  
 Programme de 30 cours de 3 crédits
- Objectifs**  
 Donner une formation professionnelle en économique et permettre l'accès aux études de 2<sup>ème</sup> cycle.
- Conditions d'admission**  
 Structure d'accueil: Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.
- Adultes: Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.
- Demande d'admission aux programmes**  
 Par écrit ou en personne avant le 1er novembre 1977 pour la session débutant en janvier 1978.
- Bureau du registraire, Service de l'admission**  
 Université du Québec à Montréal  
 Case postale 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8  
 Téléphone: (514) 282-7161

Pour plus de renseignements, adressez-vous au secrétariat des programmes à: (514) 282-6952.

**Université du Québec à Montréal**

## PROGRAMME FAMILLE DES ARTS

Programmes de baccalauréat (90 crédits)	
Art dramatique* . . . . . 282-7381	D'enseignement en en . . . . . 282-6876
Arts plastiques* . . . . . 282-6993	musique . . . . . 282-6876
Design graphique . . . . . 282-4691	Histoire de l'art . . . . . 282-4610
Design d'environnement* 282-4675	
Programmes de certificats (30 crédits)	
Arts d'impression . . . . . 282-6993	Sculpture . . . . . 282-6993
Peinture . . . . . 282-6993	

**Conditions générales d'admission**  
 Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés de plus de 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

\* Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.

Les demandes d'admission doivent parvenir avant le 1er novembre 1977.

Renseignements et formulaires d'admission:  
 Bureau du registraire, Service de l'admission  
 Université du Québec à Montréal  
 Case postale 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8  
 Téléphone: (514) 282-7161

On peut aussi s'adresser au directeur de chaque programme, en composant le numéro de téléphone indiqué après chaque programme.

**Université du Québec à Montréal**

## PROGRAMME FAMILLE DE FORMATION DES MAÎTRES

Programmes baccalauréat (90 crédits)	
D'enseignement en activité physique* . . . . . 282-7263	D'éducation au préscolaire et enseignement à l'élémentaire (h.c.) . . . . . 282-7097
D'enseignement à l'élémentaire . . . . . 282-7261	D'enseignement à l'enfance inadaptée* . . . . . 282-7262
Profil A: d'éducation au préscolaire et enseignement à l'élémentaire	Information scolaire et professionnelle
Profil B: d'enseignement à l'élémentaire	Enseignement professionnel

**Programmes de certificats d'études de premier cycle (30 crédits)**  
 Certificat en sciences de l'éducation . . . . . 282-6921  
 Profil A: Général  
 Profil B: Professionnel

**Conditions générales d'admission**  
 Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés de plus de 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

\* Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.

Les demandes d'admission doivent parvenir avant le 1er novembre 1977.

Renseignements et formulaires d'admission:  
 Bureau du registraire, Service de l'admission  
 Université du Québec à Montréal  
 Case postale 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8  
 Téléphone: (514) 282-7161

On peut aussi s'adresser au directeur de chaque programme en composant le numéro de téléphone indiqué après chaque programme.

**Université du Québec à Montréal**

## COURS DE LANGUE ANGLAISE

Horaire 1977/78

Dates des Cours:	
<b>Jour</b>	<b>Soir</b>
<b>AUTOMNE:</b> 7 nov.-16 déc.	<b>AUTOMNE:</b> commencés depuis le 12 septembre
<b>HIVER:</b> 23 janv.-3 mars 13 mars-21 avril	<b>HIVER:</b> 23 janv.-3 mai
<b>ETE:</b> 1er mai-9 juin 19 juin-28 juillet	<b>ETE:</b> 13 mai-23 août
<b>Lun.-Ven.</b> —6 semaines —90 heures	<b>Lun. et Mer.</b> —15 semaines —90 heures
<b>Matins:</b> 0900-1200 — \$225.	<b>1815-2120 — \$225.</b>
<b>Après-midis:</b> 1300-1600 — \$225.	<b>Journée complète:</b> 0900-1600 — \$450.

Pour d'autres renseignements concernant l'examen de placement, veuillez faire votre demande en écrivant au:  
 CONTINUING EDUCATION LANGUAGE INSTITUTE  
 BUREAU DU REGISTRAIRE  
 2170 rue Bishop, Ste. 203  
 Montréal, Québec H3G 2E9

ou appeler: 879-2865 / 879-8534



# Schleyer: plusieurs suspects ont été aperçus entre Mulhouse et Bâle

MULHOUSE (d'après AFP et Reuter) — Quelques renseignements "très intéressants", selon un porte-parole de la police criminelle fédérale à Bonn, ont déjà été recueillis sur les 16 personnes soupçonnées par la RFA d'avoir participé aux actions terroristes de la "bande à Baader".

En Alsace, un pompiste de Mulhouse a reconnu le terroriste Christian Klar, 25 ans, comme un des trois occupants de l'Audi verte. Klar, qui avait acheté la voiture la semaine précédente en Allemagne, est recherché pour participation au meurtre d'un douanier suisse et du procureur fédéral Siegfried Buback. Selon le pompiste, la voiture de Klar aurait pris la direction de Bâle. Un couple de Mulhousiens a d'autre part déclaré hier à la police avoir repéré également mardi matin un autre terroriste, Rolf Heissler, au pont de Chalampé du côté français de la frontière à bord d'un coupé Mercedes blanc.

Les recherches des policiers français se concentrent maintenant sur un triangle formé par Mulhouse, Bâle et la loca-

lité de Delémont en Suisse. Les perquisitions ont porté jusque dans les blockhaus et les galeries de l'ancienne ligne Maginot.

La "frontière verte" qui sépare la Suisse du sud du Haut-Rhin, zone vallonnée et très boisée, est loin d'être infranchissable pour de discrètes activités. Parmi les 16 personnes soupçonnées d'appartenir à la "Fraction Armée rouge" (RAF), plusieurs connaissent ou même ont vécu dans l'extrême sud de l'Allemagne, à quelques kilomètres de Bâle.

D'ailleurs, un pompiste de la région de Delémont, dans le Jura bernois, a identifié un couple d'Allemands qui se sont arrêtés à son garage peu avant la découverte du corps de M. Schleyer à Mulhouse, à 70 km au nord, comme étant deux des seize extrémistes recherchés par la police et dont les photographies ont été largement diffusées. La police se refuse pour l'instant de révéler l'identité du couple.

Le chef de la police du canton d'Argovie, limitrophe de l'Allemagne, a déclaré dans une conférence de presse que

tout indiquait que certains des seize extrémistes se trouvaient en Suisse dans la période qui a précédé l'enlèvement de M. Schleyer le 5 septembre à Cologne. La police helvétique a renforcé ses contrôles aux frontières durant les derniers jours, a-t-il précisé.

À Berne, M. Kurt Furgler, président de la confédération suisse et chef du département de Justice et police, a précisé un contrôle plus sévère sur les ventes d'armes en Suisse; les extrémistes allemands auraient acheté certains de leurs armes de petit calibre en Suisse.

Par ailleurs, de nouvelles découvertes ont été effectuées par la police dans les dernières cellules occupées par les membres dirigeants de la Fraction Armée rouge au 7ème étage de la prison de Stuttgart-Stammheim.

Le procureur Mehl, pour lequel "rien n'est plus impossible à Stammheim", a indiqué hier que Baader et Raspe, qui disposaient respectivement dans leurs cellules d'un pistolet 7,65 mm et 9 mm, possédaient en outre 20 balles pour

leurs armes. Dans la cellule de Baader, la police a découvert une nouvelle cache sous le lavabo. Elle contenait une sonde stomacale, des lames de rasoir et une "masse ressemblant à du mastic". Une analyse doit révéler sa véritable composition. On ignore à quoi pouvait servir la sonde.

270 grammes d'explosifs, du nitrate d'ammoniaque, avaient déjà été trouvés derrière une plinthe dans la cellule primitivement occupée par Helmut Pohl. Celle-ci était restée inoccupée depuis le transfert de ce dernier à la prison de Hambourg, il y a quelques mois. Un mini-transistor était caché d'autre part chez Raspe, ainsi qu'un émetteur morse bricolé. Des écouteurs avaient été trouvés chez Gudrun Ensslin.

Si Raspe cachait son pistolet au fond d'une cache dans un mur, Baader dissimulait le sien dans son tourne-disque. Des agrafes viennent en effet d'être trouvées près du moteur de cet appareil.

Le procureur Mehl a indiqué que les caches n'avaient pas été creusées par les déte-

nus. Des trous existaient dans les murs à la suite d'une construction négligée. Ceux-ci ont seulement été adroitement aménagés par les occupants des cellules.

D'autre part, l'Allemagne de l'Ouest a placé ses propres gardes armés dans treize aéroports étrangers, où elle estime que les mesures de sécurité sont particulièrement insuffisantes, a-t-on appris hier à Bonn.

Ces gardes ont notamment pris position à l'aéroport de Palma de Majorque, aux Baléares, d'où était parti le Boeing de la Lufthansa qui a été détourné sur Mogadiscio la semaine dernière.

Selon les informations obtenues dans la capitale fédérale, les autorités ouest-allemandes ont fait savoir aux gouvernements concernés que les avions au départ des treize aéroports peu sûrs ne seront pas autorisés à se poser en Allemagne de l'Ouest, si des gardes allemands ne peuvent pas y exercer des contrôles personnels.

Enfin, des menaces de mort contre l'ambassadeur de RFA à Rome, M. Hans Arnold, ont été adressées par téléphone, hier à Milan, à plusieurs habitants de cette ville.

Les correspondants anonymes, se réclamant des "Brigades rouges", mouvement clandestin d'extrême-gauche, ont demandé que tous les diplomates ouest-allemands en poste en Italie et le personnel de l'ambassade et des consulats quittent l'Italie dans un délai de 48 heures. Ils ont en outre annoncé des attentats contre des firmes allemandes.

Dans l'un des messages adressés à l'épouse d'un journaliste de la télévision italienne, un des correspondants anonymes a affirmé que l'ambassadeur d'Allemagne avait été "condamné". Il a aussi souligné que les "Brigades rouges" agissaient en plein accord avec les autres "unités combattantes révolutionnaires".

# La lutte contre le terrorisme international balbutie encore

PARIS (AFP) — Les tragiques événements qu'a vécus au cours des dernières semaines la R. F. A. et en particulier les assassinats d'un pilote de la Lufthansa et du "patron des patrons" ouest-allemand, Hans-Martin Schleyer, ont fait ressortir une nouvelle fois la nécessité d'une action internationale concertée contre le terrorisme.

Dans le monde entier, des voix se sont élevées pour réclamer cette action: le fait n'est pas nouveau, et pourtant la lutte contre le terrorisme international n'en est encore qu'au stade des velléités, ou tout au moins des balbutiements.

La mise au point d'une action concertée à l'échelon mondial pose en effet de nombreux problèmes d'ordre politique, juridique ou moral, dont les principaux sont la définition du terrorisme, la sauvegarde du droit d'asile, la diversité des législations pénales nationales et le refus de certains pays de condamner des actes perpétrés par ou au nom des mouvements de libération nationale.

La préoccupation engendrée par le terrorisme remonte bien au-delà des spectaculaires actions des vingt dernières années.

Déjà en 1937 — à la suite de l'assassinat à Marseille, en avril 1934, du roi Alexandre de Yougoslavie et du ministre français Barthou — la Société des Nations avait adopté deux conventions, l'une pour la prévention et la répression du terrorisme, l'autre pour la création d'une cour pénale inter-

nationale. Ni l'un ni l'autre de ces textes ne sont jamais entrés en vigueur, aucun pays (à l'exception de l'Inde pour la première convention) ne les ayant ratifiés.

La vague de détournements d'avions dans les années 60 a conduit l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à faire adopter par des conférences internationales trois conventions: la première à Tokyo en 1963, sur la répression des infractions commises à bord, la seconde à La Haye en 1970, sur la répression de la capture illicite d'aéronefs, de nombreux pays (dont les pays arabes et Cuba), ayant refusé de les signer.

Actuellement, divers travaux sont en cours, tant au niveau européen qu'à celui des Nations unies, pour tenter d'arriver à une législation internationale contre le terrorisme.

● en Europe: — Le Conseil de l'Europe a adopté le 10 novembre 1976 à Strasbourg une "convention européenne sur la répression du terrorisme" qui a été signée le 27 janvier 1977 par les ministres des Affaires étrangères de dix-sept pays membres (l'Irlande et Malte s'étant abstenus).

Cette convention rejette la motivation politique pour les actes de terrorisme qu'elle définit: actes de piraterie aérienne, prises d'otages, utilisation d'explosifs et d'armes à feu, attaques armées contre des diplomates. Elle prévoit l'extradition des auteurs de ces actes vers les pays qui les réclameront. Les pays signataires conservent cependant le

droit de refuser l'extradition, mais ils s'engagent dans ce cas à poursuivre et juger les terroristes sur leur propre territoire.

La convention n'entrera en vigueur que lorsque trois pays l'auront ratifiée. Seule jusqu'à présent l'Autriche l'a fait, la procédure de ratification étant en cours en Suède.

La France, pour sa part, a fait savoir lors de la signature du document qu'elle ne le ratifierait pas avant qu'il ait été mis au point l'instrument sur le terrorisme en cours d'élaboration entre les Neuf de la CEE.

Au sein de la CEE, en effet, une convention est en préparation, à la suite de la décision prise au Conseil européen en juin 1976 à l'initiative de la RFA.

La France a soumis au printemps dernier un projet qui sert de base de travail et qui prévoit notamment l'extradition quasi-automatique des auteurs d'actes de terrorisme même s'il n'existe pas de conventions d'extradition entre les pays concernés. Ces dispositions s'appliqueraient aux actes de terrorisme graves, c'est-à-dire aux actes de violence contre les personnes et les biens susceptibles d'être punis d'une peine supérieure à cinq ans de prison, aussi bien dans le pays requérant que dans le pays requis. Ce projet prévoit également une coopération entre les polices.

● À l'ONU: un comité spécial sur le terrorisme international a été créé en avril 1973 sur la recommandation de l'Assemblée générale, à l'initiative du secrétaire général, M. Kurt Waldheim, après le

massacre de Munich.

Ce comité, composé de 35 pays, a pour mission d'étudier les mesures visant à prévenir le terrorisme international et les causes qui peuvent le provoquer.

D'autre part, un projet de "convention contre les prises d'otages" projet d'origine ouest-allemande, dont la France est co-signataire, a été déposé en automne 1976 et figure à l'ordre du jour de la commission juridique de l'Assemblée Générale.



## Université de Montréal

---

### Admission en janvier 1978

Les facultés suivantes acceptent de nouveaux étudiants de premier cycle au trimestre commençant le 3 janvier 1978.

**Faculté des arts et des sciences**  
 Activités psycho-éducatives, anthropologie, arts plastiques\*, chimie\*, communication, démographie, études allemandes, études anciennes, études anglaises\*, études françaises, études hispaniques, études italiennes, études juives, études néo-helléniques, études russes, études théâtrales, géologie\*, histoire de l'art (s'il s'agit du mineur\*), informatique (selon le dossier scolaire et l'orientation\*), linguistique, mathématiques, philosophie, physique\*, relations industrielles, sciences économiques (spécialisé et majeur), sociologie.  
 Liste externe: études anglaises, études françaises, géographie, histoire.

**Faculté des sciences de l'éducation**  
 (Sauf indication contraire, les programmes sont offerts seulement à temps partiel)  
 Baccalauréat spécialisé en éducation — concentrations: fondements de l'éducation (offert aussi à plein temps), mesure et évaluation (offert aussi à plein temps), pédagogie audio-visuelle; certificats: andragogie, mesure et évaluation en éducation (offert aussi à plein temps), études pédagogiques pour l'enseignement professionnel au secondaire, enseignement de l'expression dramatique, didactique d'une langue seconde (anglais) au secondaire, enseignement au secondaire et/ou collégial, technologie éducationnelle (audio-visuel), enseignement du français langue maternelle à l'élémentaire (PPMF), enseignement du français langue maternelle au secondaire (PPMF).

**Faculté de théologie**  
 Études bibliques, études catéchétiques, études pastorales, sciences de la religion, théologie, mineur hétérogène.

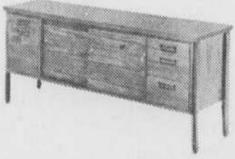
\*Il n'est pas acquis que l'étudiant admis en janvier 1978 dans cette discipline puisse terminer la scolarité requise en décembre 1980. Son trimestre d'hiver 1978 ne lui aura permis que d'alléger la charge de cours des trimestres ultérieurs.

Prière de consulter les instructions jointes à la formule de demande d'admission que l'on peut obtenir soit au Bureau du registraire de l'Université de Montréal, soit au Bureau du conseiller d'information scolaire et professionnelle des CEGEP.  
 Toute demande d'admission doit être reçue au Bureau du registraire au plus tard le mardi 1er novembre.

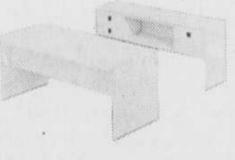
Pour tous renseignements additionnels, s'adresser au Bureau du registraire  
 Tél.: 343-7076

### DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER MEUBLES DE BUREAUX STANDARD OU SUR COMMANDE

**CRÉDENSE 21" x 60"**  
\$160<sup>00</sup>



**BUREAU SECRÉTAIRE**  
\$150<sup>00</sup>





**24" x 48"**  
\$70<sup>00</sup>

**30" x 60"**  
\$125<sup>00</sup>

**VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE**  
**8520, Pascal-Gagnon**  
**St-Léonard**  
 du lundi au vendredi de 9h. à 18h.  
 ou sur rendez-vous: 321-4180

## L'Amérique du Sud de CPAir

### La seule liaison sans escale depuis le Canada

Voici votre chance de voir un continent qui vous attire depuis longtemps. Partir avec CPAir pour l'Amérique du Sud, c'est partir content de pouvoir bien voyager.

**Le vendredi, nous faisons Toronto-Lima sans escale. Il suffit de vous rendre à Toronto par l'un de nos vols quotidiens pour prendre cette correspondance.**

Profitez de nos liaisons de Lima à Santiago et Buenos Aires, ainsi que des correspondances d'autres lignes aériennes vers Rio de Janeiro et São Paulo.

**Aventure sud américaine**  
IT7CP1AS01

Découvrez les charmes de Buenos Aires. Vous séjournerez quatre nuits dans cette splendide ville de l'Argentine. Une intéressante visite de trois heures vous permettra de mieux en apprécier les attraits.

Cinq nuits à Rio de Janeiro. Excursion de quatre heures dans la ville et jusqu'au fameux Pain de sucre, d'où vous aurez une vue spectaculaire de "la plus brésilienne de toutes les villes du Brésil".

Trois nuits à Lima, la Cité des Rois. Vous aurez le temps d'explorer le Lima moderne et le Lima de l'époque coloniale, et de rencontrer des gens d'une étonnante gaieté.

Toujours au Pérou, vous passerez deux nuits à Cuzco. Vous visiterez aussi Machu Picchu, où vous admirerez les vestiges de cette fabuleuse ville perdue de l'empire inca.

Depuis Montréal, le prix de \$1525 comprend le tarif aérien aller-retour établi pour un groupe minimum de dix personnes formé à votre intention,

les correspondances en autocar entre votre hôtel et l'aéroport, les taxes hôtelières, les visites et excursions prévues, l'hébergement (14 nuits, deux personnes par chambre) et les petits déjeuners continentaux.

C'est votre chance qui passe... saisissez-la!

Appelez votre agent de voyages.  
 Ou encore, CPAir: 931-2233 si vous êtes dans la région de Montréal et 237-1380 si vous êtes dans la région d'Ottawa. (Dans certaines parties du Québec, on peut composer 1-800-361-8026 sans frais d'interurbain).  
 Bon voyage!



Partez content

CPAir

\*Ce prix, qui peut être modifié, tient compte des tarifs hors saison, mais il ne comprend pas la taxe canadienne de transport jusqu'à concurrence de \$8 par personne.

# Le président Carter affronte des Américains déçus

LOS ANGELES (AFP) — Pour la première fois depuis son accession à la Maison-Blanche, le président Jimmy Carter s'est heurté à un mécontentement certain et à une amertume sensible à l'encontre de l'administration lors de sa tournée à l'intérieur des États-Unis, vendredi et samedi.

De Détroit à Los Angeles, en passant par le Mid-West, le président n'a entendu que des

Americains déçus et de nouveau saisis par le doute. Plusieurs groupes de l'électorat ayant largement contribué à sa victoire, il y a un an, sur Gerald Ford — les Noirs, nombre d'agriculteurs, la communauté israélite — se sont déclarés trahis par ce qu'ils estiment, et les dénoncent à ce titre de plus en plus souvent, des "trahisons" de Jimmy Carter.

Le malaise est particulière-

ment perceptible dans les États de la "ceinture agricole" où, à chaque pas, on lui a rappelé son programme de candidat.

"Nous pouvions peut-être nous attendre à cela de quelqu'un d'autre, mais pas de Jimmy Carter: il nous a menti", a déclaré un fermier en colère du Mid-West. La popularité de M. Carter a récemment baissé de 29 pour cent dans l'Iowa, selon un sondage.

Cette déception s'explique surtout par le fait que les revenus des agriculteurs ont été considérablement érodés cette année par une baisse spectaculaire des cours, alors qu'une récolte record de céréales a été enregistrée.

À Détroit, capitale de l'automobile, ce sont des chômeurs qui ont rappelé au président, en termes crus et souvent pathétiques, que l'Amérique compte plusieurs millions de

personnes démunies à l'extrême.

Dans le Colorado, les autorités locales n'ont pas non plus ménagé leurs critiques à l'encontre de l'ancien gouverneur de Georgie qui s'oppose à la construction de nombreux barrages dans l'Ouest, région où l'alimentation en eau est devenue précaire après bientôt deux ans de sécheresse.

En Californie, c'est la communauté israélite qui s'est tenue à l'écart samedi soir des réceptions organisées pour le président, afin de manifester son opposition aux initiatives diplomatiques de cette dernière, jugées trop "pro-arabes" sur le problème du Proche-Orient.

Aussi, le président Carter a réitéré avec force samedi soir à Los Angeles l'engagement des États-Unis de "garantir la sécurité d'un État d'Israël fort, indépendant et en paix".

Alors que plusieurs centaines de manifestants israéliotes protestaient dans la ville contre ses initiatives diplomatiques sur le problème du Proche-Orient, le chef de l'exécutif a souligné que les États-Unis avaient "deux rôles à jouer" dans cette région. Le premier, a-t-il dit, est "un soutien inébranlable d'Israël". Le second, a-t-il poursuivi, est celui d'un médiateur en qui toutes les parties ont pleinement confiance.

"Je suis convaincu que les Égyptiens, les Jordaniens, les

Syriens, les Libanais et bien sûr, aussi Israël, souhaitent l'instauration d'une paix permanente", a déclaré M. Carter. "Nous avons fait des progrès cette année" vers la paix. "Nous avons des chances de réussir". "Les espoirs grandissent", s'est écrié M. Carter.

Abordant la question du respect des droits de l'homme dans le monde, le président a rappelé que "de sérieux problèmes étaient récemment apparus en Tchécoslovaquie" où des dissidents viennent d'être jugés et condamnés pour le seul fait, a-t-il dit, qu'ils étaient dissidents. M. Carter a aussi cité l'Afrique du Sud où "un pas important en arrière" a été fait contre la liberté d'expression. Il a souligné, très applaudi, que les États-Unis avaient rappelé leur ambassadeur à Pretoria pour consultations.

À chacune de ses étapes, de véritables cahiers de doléances ont été présentés à M. Carter.

Même au quartier général des forces aériennes stratégiques, situé dans le Nebraska, M. Carter a éprouvé le besoin d'élever le ton pour affirmer qu'il estime la défense des États-Unis "adéquate sans la construction du super-bombardier B-1". Plusieurs officiers supérieurs se sont en effet déclarés "abasourdis" par sa décision de faire repousser l'essentiel du développe-

ment des forces stratégiques américaines sur le seul missile "Cruise" encore en cours d'expérimentation.

Mais M. Carter semble apprécier la contradiction, sinon l'opposition. Il sait écouter. Il ne s'est que rarement départi de son sourire et ses propos conciliants semblent porter.

Accessible, prêt au dialogue, il a marqué des points et impressionné. Il a ainsi passé la

nuit de vendredi à samedi dans une ferme de l'Iowa, discutant jusqu'à l'aube avec une délégation de fermiers qui n'ont pas mâché leurs mots.

Il n'en reste pas moins que Jimmy Carter, cet exploitant agricole sudiste, encore inconnu il y a deux ans de la plupart des Américains, est désormais perçu comme un président, comme un homme politique, pareil aux autres.

## Projet de résolution à l'ONU ?

# L'OLP veut un sommet arabe

LE CAIRE (d'après Reuter et AFP) — L'Organisation de libération de la Palestine a proposé la réunion d'un sommet arabe qui étudierait les moyens de surmonter les difficultés relatives à sa représentation à la conférence de Genève, écrivait hier Al Ahram.

Selon le journal égyptien, cette proposition est incluse dans un document de travail de l'OLP qui sera présenté à la conférence des ministres des Affaires étrangères le mois prochain à Tunis.

Le document, élaboré à la suite de consultations intensives entre l'OLP et les dirigeants arabes, déclare aussi que l'aide à l'organisation palestinienne et aux pays du "champ de bataille" — Égypte, Syrie et Jordanie — doit être poursuivie.

On déclarait de source infor-

me, samedi au Caire, que l'OLP avait également mis au point de nouvelles propositions visant à obtenir une résolution du Conseil de sécurité de nature à faciliter un accord des Palestiniens à propos de leur représentation à Genève.

L'OLP, indiquait-on de même source, pourrait accepter que l'ONU reconnaisse officiellement:

— les droits nationaux du peuple palestinien;

— ou le droit des Palestiniens de créer un État indépendant;

— ou les droits légitimes du peuple palestinien.

Cette dernière formule était contenue dans la déclaration américaine -soviétique du 1er octobre, mais on ajoute que, quelle que soit la formule adoptée, la résolution doit spécifiquement

inviter les représentants du peuple palestinien à la conférence de la paix.

D'ailleurs, un projet de résolution reconnaissant les "droits légitimes" du peuple palestinien sera soumis au Conseil de sécurité des Nations unies la semaine prochaine, a déclaré M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique (affaires étrangères) de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Dans une interview publiée hier par l'hebdomadaire libanais de langue anglaise, Monday Morning, M. Kaddoumi a confirmé que le Conseil de

sécurité se réunira jeudi prochain pour prendre connaissance d'un rapport sur "l'exercice des droits inaliénables" du peuple palestinien. Il a démenti que les membres occidentaux du Conseil se soient opposés à une réunion consacrée à l'éventualité de la création d'un État palestinien.

"Le conseil se réunira, a-t-il souligné. Quant à savoir s'il approuvera l'établissement d'un État palestinien, je pense que certains membres s'y opposeront, d'autres l'accepteront. Nous connaissons tous, par exemple, l'attitude amicale de la France à l'égard des Arabes", a-t-il remarqué.

## Pacte économique conclu en Espagne

MADRID (Reuter) — Le gouvernement espagnol a publié samedi le contenu du pacte conclu la veille avec les dirigeants de l'opposition pour redresser l'économie et consolider la jeune démocratie post-franquiste.

En échange de l'appui de l'opposition à son contrat social qui vise à limiter les hausses salariales pour freiner l'inflation, le gouvernement de M. Adolfo Suarez consent un certain nombre de réformes sociales et étend le contrôle du Parlement sur l'économie.

L'accord prévoit que les salaires ne devraient pas augmenter de plus de vingt pour cent (alors que l'inflation dépasse actuellement les trente pour cent par an). Mais pour atténuer les rigueurs de cette politique d'austérité, le gouvernement consent à augmenter les retraites, à diminuer la taxation des petits revenus, à se lancer dans un programme de construction sociale et à accroître les allocations de chômage pour les quelque 600.000 sans-emplois que compte actuellement l'Espagne.

L'accord annoncé vendredi soir au terme de longues négociations sera signé demain.

Mais son efficacité ultime dépendra de la réaction des six millions de travailleurs dont les contrats doivent être renouvelés d'ici juillet prochain et qui sont les plus touchés par la hausse du coût de la vie.

M. Santiago Carrillo, secrétaire du parti communiste espagnol, a admis que cet accord avec le gouvernement impliquerait des sacrifices de la part des travailleurs.

Ni les syndicats, ni les organisations patronales n'ont pris part aux négociations que M. Suarez a menées avec les dirigeants politiques d'opposition élus en juin dernier.

Le document de quarante pages publié samedi précise que les partis politiques et le gouvernement, en raison de leur commune inquiétude devant la dégradation de la situation économique, ont convenu d'œuvrer ensemble pour consolider la démocratie.

Cet accord constitue un important succès pour M. Suarez. "Je suis très satisfait... l'Espagne va maintenant pouvoir surmonter la crise", a déclaré le président du gouvernement à l'issue de ses longues négociations avec les communistes, les socialistes, la droite et les minorités régionales.

## Où économiser l'électricité?

### 1

Quand il s'agit d'économiser l'électricité, tous les endroits sont bons pour traquer le gaspillage!

D'abord à la maison. Les murs et le toit sont-ils bien isolés? Chauffez-vous inutilement certaines pièces que vous utilisez rarement? Surveillez-vous la consommation d'eau chaude dans la cuisine et la salle de bains? Une suggestion: établissez en famille votre propre programme d'économie de l'électricité; c'est une excellente façon d'inciter les plus jeunes à acquérir de bonnes habitudes.

### 2

Si vous possédez ou louez une maison de campagne ou un chalet, il peut vous arriver d'oublier de réduire le chauffage lors d'une absence prolongée ou de le fermer complètement à la fin de la saison. Les résidences secondaires souffrent souvent d'un manque d'isolation. Pensez-y, si vous ne voulez pas chauffer l'extérieur et jeter votre argent par les fenêtres.

### 3

Dans un appartement où les frais d'électricité sont compris dans le loyer, on oublie facilement que tout gaspillage se paie cher et qu'il sera reflété dans une hausse de loyer. Pourquoi abuser de l'eau chaude, du chauffage ou de la climatisation? Quelqu'un paiera ces dépenses inutiles. Devinez qui?

### 4

En voyage, si vous logez dans un hôtel ou un motel, vous pouvez économiser l'électricité en éteignant toutes les lumières, le téléviseur, la radio, le climatiseur et en vous assurant que les robinets sont bien fermés, avant de partir en excursion ou de vaquer à vos affaires pour toute la journée. Vous contribuerez ainsi à réduire la demande croissante d'électricité, en faisant échec au gaspillage.

### 5

Dans les grands établissements commerciaux et industriels, la possibilité d'installer un système de récupération de la chaleur est une suggestion à retenir. Dans les magasins et centres commerciaux, on peut limiter l'éclairage décoratif ou nocturne et réduire une climatisation exagérée qui glace les clients.

Dans les bureaux, un programme d'économie de l'électricité donnera des résultats surprenants si patrons et employés s'en préoccupent.

### 6

Économiser l'électricité partout où nous le pouvons, c'est mettre de l'énergie «en réserve» pour demain. L'Hydro-Québec nous invite à penser davantage, tous les jours, à utiliser l'électricité selon nos vrais besoins, à la maison comme au travail.



Venez admirer notre superbe sélection de

## Montres Chopard

pour hommes ou dames en or jaune 18 carats.

Il s'agit d'une collection exceptionnelle de superbes pièces signées Chopard, un des noms les plus prestigieux pour les montres.

Elles sont toutes en or 18 carats et certains modèles pour dames portent des diamants

Du 24 au 29 octobre inclusivement.

Au carré Phillips seulement

**BIRKS**  
JOAILLIERS



Dans la mesure du possible, économisons l'électricité.

# Le cabinet Vorster accuse Carter d'inciter les Noirs à la violence

JOHANNESBURG (d'après Reuter et AFP) — Les ministres sud-africains des Affaires étrangères et de la Justice, MM. Pik Botha et James Kruger, se sont livrés en fin de semaine à de virulentes attaques contre les États-Unis, et en personne contre le président Carter, les accusant d'inviter la population noire de leur pays à la violence.

De son côté, le premier ministre sud-africain, M. B. J. Vorster, a accusé hier soir le président Jimmy Carter d'avoir adopté une attitude hostile à l'égard de Pretoria dès son accession à la Maison Blanche en janvier 1977. Le gouvernement sud-africain n'est prêt à aucun compromis et rejette la formule "un homme, un vote", a déclaré M. Vorster, au cours d'une interview diffusée par la

chaîne américaine ABC. Critiquant les récentes prises de positions américaines à l'égard de son pays et faisant état de pressions exercées sur les firmes étrangères opérant en Afrique du Sud, M. Vorster a répété: "L'URSS veut nous tuer par la force et les États-Unis nous étrangler économiquement".

M. Vorster a également confirmé qu'il y a quelques mois, à Vienne, le vice-président américain Walter Mondale lui avait expressément demandé — sur instruction de la Maison Blanche — d'accorder le suffrage universel à l'Afrique du Sud.

"On nous a dit de façon inéquivoque que des sanctions nous seraient appliquées si nous refusions de nous plier à cette condition (suffrage universel)", a dit M. Vorster. M. Vorster a toutefois catégoriquement rejeté toute hypothèse de compromission de sa part sur ce point et il a ajouté que le cas échéant l'Afrique du Sud devrait "survivre par ses propres moyens et résister toute seule" contre les attaques combinées de l'URSS et des États-Unis.

Cette interview a été enregistrée avant les mesures répressives prises mercredi dernier par le gouvernement sud-africain à l'égard de dirigeants d'opposition et de certains journaux. Interrogé sur les circonstances de la mort du leader noir Steve Nkomo, M. Vorster a souligné que les conclusions des experts médicaux n'étaient pas encore disponibles mais qu'elles seraient rendues publiques.

Pour sa part, M. James Kruger, ministre de la Justice, a accusé le président Carter d'avoir encouragé par ses propos les extrémistes noirs en Afrique du Sud à commettre des actions terroristes.

Dans une interview publiée samedi par le New York Times, M. Kruger déclare que certains éléments en Afrique du Sud ont interprété le soutien des États-Unis à leur cause comme un encouragement à la violence.

"Nous nous trouvons actuellement dans la même position que la Grande-Bretagne avec l'IRA provisoire et l'Allemagne fédérale avec le groupe Baader-Meinhof", a affirmé M. Kruger pour justifier les mesures de répression prises par Pretoria à l'encontre des porte-parole de la communauté noire et des blancs de tendance libérale.

Au sujet de Steve Biko, le ministre de la Justice a admis que le leader noir, décédé en

prison le 12 septembre dernier, avait pu être légèrement blessé au cours des bagarres avec ses gardiens mais qu'il était exclu que ces coups aient entraîné sa mort.

Cependant le gouvernement n'a pas l'intention de traduire en justice près de 50 dirigeants noirs arrêtés mercredi dernier après l'interdiction du journal World et de 18 organisations anti-apartheid, a déclaré hier à la radio M. Kruger. Au cours d'une interview, il a souligné qu'ils étaient détenus en vertu de la loi sur la sécurité intérieure.

Il a également précisé que l'interdiction des 18 organisations était permanente et ne pourrait être levée dans l'avenir.

Reprenant les déclarations des principaux dirigeants du pays au cours des derniers jours, M. Kruger a également accusé l'administration Carter ainsi que les communistes, d'être directement ou indirectement responsables des troubles en Afrique du Sud.

Au cours d'une réunion qui

s'est déroulée vendredi soir à Heidelberg, près de Johannesburg, en prévision des élections législatives du 30 novembre, M. Botha, à côté de qui siégeait M. John Vorster, a dénoncé l'ingérence étrangère dans les affaires de son pays, et a déclaré que le moment était venu pour l'Afrique du Sud "de montrer son poing au monde".

Réagissant à la décision des États-Unis et des Pays-Bas de rappeler leurs ambassadeurs pour consultations, M. Botha a dit: "L'Amérique ne doit pas ramener sur le terrain des arguments moraux. Nous ne sommes pas prêts à nous sacrifier pour justifier ses arguments". M. Botha a dit que peu importait aux États-Unis si l'Afrique du Sud était en fin de compte administrée par un gouvernement marxiste, car les nécessités économiques maintiendraient les liens commerciaux sud-africains avec l'Amérique.

Les directeurs de 19 journaux anglophones, en général hostiles au gouvernement afri-

kaner, ont pour leur part condamné la fermeture du journal africain The World, et déclarent qu'ils ne se laisseront pas intimider par cette mesure. Quatre célèbres écrivains sud-africains, André Brink, Athol Fugard, Nadine Jorjor et Alan Paton, ont quant à eux adressé une télégramme à M. Vorster, exprimant leur "dégoût" face aux mesures de répression prises par le gouvernement.

Dans les milieux gouvernementaux, on manifeste malgré tout une certaine nervosité en prévision du débat du Conseil de sécurité, qui doit discuter aujourd'hui de la situation en Afrique du Sud. Les pays africains demandent l'application de sanctions.

On a noté avec intérêt que la radio sud-africaine a ouvert son bulletin d'information de mi-journée en citant des observateurs diplomatiques des Nations unies, d'après qui le débat du Conseil risquerait de compromettre les négociations sur l'indépendance de la Namibie, administrée par l'Afrique du Sud.

## Smith ne croit pas au plan de paix Owen

SALISBURY (Reuter) — Le premier ministre Ian Smith a déclaré, hier qu'il ne croyait pas aux chances de succès du plan anglo-américain pour un règlement pacifique du problème rhodésien.

Interviewé par la télévision rhodésienne, il a estimé que ce plan allait capoter avant d'avoir pu atteindre son premier grand objectif: un cessez-le-feu entre les forces de sécurité rhodésiennes et les maquisards nationalistes.

"Je déteste d'avoir à me montrer pessimiste mais il faut être réaliste et veiller à ce que les Rhodésiens ne s'illusionnent pas sur des événements qui ne se produiront pas à mon sens," a déclaré M. Smith. "Il m'est impossible de croire que cette initiative réussira. Tel est mon sentiment en toute honnêteté," a-t-il ajouté.

Évoquant la mission assignée à lord Carver, commissaire résident désigné par Londres pour la Rhodésie, M. Smith a déclaré que la tâche de ce dernier serait "quasi impossible".

Selon le premier ministre rhodésien, Londres met la charrue devant les boeufs en tentant d'obtenir un cessez-le-feu avant d'être sûr que les conditions nécessaires à l'accession de la majorité africaine au pouvoir pourront être réunies.

La Rhodésie, a fermement déclaré M. Smith, n'acceptera pas la dissolution de ses forces de sécurité dans leur forme actuelle. Or l'on sait que l'un des points essentiels du plan anglo-américain, qui prévoit un transfert du pouvoir aux Africains d'ici la fin de l'an prochain, porte sur la création d'une "nouvelle armée du Zimbabwe" basée sur les forces de la guérilla.

M. Smith a indiqué qu'il avait été toujours favorable à une autre solution, à savoir un règlement "intérieur" avec les dirigeants nationalistes dit modérés qui vivent en Rhodésie.

Il a affirmé que l'évêque Abel Muzorewa, le révérend Ndbanngi Sithole et l'Organisation du peuple uni du Zimbabwe (ZUPO), qui groupe les chefs tribaux du pays, représentaient 85 pour cent des 6,5 millions d'Africains du pays.

D'après M. Smith, M. Joshua Nkomo, coprésident avec M. Robert Mugabe du Front patriotique, fer de lance politique des maquisards, n'est appuyé que par 15 pour cent des Rhodésiens noirs.

Il a ajouté que le soutien dont dispose M. Nkomo allait d'ailleurs décroissant. Quant à l'audience de M. Mugabe, elle est, selon lui, "infime".

Le premier ministre rhodésien a reconnu qu'une des principales difficultés sur la route d'un "règlement intérieur" consisterait à convaincre les cinq États dits de la ligne du front d'adhérer à un plan ne visant pas à installer "leur homme" à la tête d'un nouveau Zimbabwe, en l'occurrence M. Joshua Nkomo.

M. Smith a déclaré que la Grande-Bretagne était solidaire des pays de la ligne de front mais il a ajouté: "Nous avons tout lieu de croire qu'à condition que nous parvenions à un authentique règlement intérieur, clairement soutenu par le peuple, aucun problème ne se poserait à propos d'une reconnaissance internationale."



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

### CULTURE ET CONTRE-CULTURE

• Chaque mercredi, une conférence-échange  
• Un sujet brûlant - un expert invité  
**QUAND:** Le mercredi soir, du 21 septembre au 21 décembre

**OÙ:** Université de Montréal  
Pavillon des sciences sociales, local 4220

**HEURE:** De 19h à 22h (précises)  
(Gratuit pour les étudiants et le personnel de l'Université.)

#### • CETTE SEMAINE:

**Thème:** Les racines culturelles du droit d'ici  
**Invité:** André Poupart, LL.M., D.E.S. (Nice), LL.D. (Paris), professeur à la faculté de Droit de l'Université de Montréal

**Animateur:** Jean-Louis Lévesque

#### • À VENIR:

Les modèles sociaux d'ici, Jacques Grand'Maison; La politisation, qu'est-ce à dire? Robert Boily; Petite histoire de l'économie à l'usage des gens d'ici, Alfred Dubuc; Aux origines de la pensée d'ici, Jean-Paul Aude; Les sources de quelques formes privilégiées de l'art d'ici, Guy Boulizon; Théâtre et culture, Martial Dassylva; Une civilisation marquée par le christianisme, Benoit Lacroix; Une politique de la culture, Guy Rocher.

• Une réalisation de la FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE de l'Université de Montréal

• RENSEIGNEMENTS: 343-6090



## Griserie de la beauté!

Elle. L'amour et la vie réunis. Elle a su faire vibrer en vous la corde sensible que vous avez toujours essayé de taire. Vous l'exprimez dans un moment d'allégresse.

Mappins l'a compris.



JOAILLIER  
**Mappins**

## PROGRAMME FAMILLE DES LETTRES

### Programmes de baccalauréat (90 crédits)

Animation culturelle* . . . . . 282-7354	Recherche culturelle . . . . . 282-7354
Éducation culturelle . . . . .	Études littéraires . . . . . 282-7344
Communication* . . . . . 282-7313	Linguistique . . . . . 282-7385

### Programmes de certificats d'études de premier cycle (30 crédits)

Certificat en animation culturelle . . . . . 282-7354	Certificats d'enseignement du français . . . . . 282-4795
Certificat de linguistique . . . . . 282-7385	- Classe d'accueil et d'immersion
	- Langue seconde
	Certificat de français écrit

### Conditions générales d'admission

Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés de plus de 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

\*Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.

Les demandes d'admission doivent parvenir avant le 1er novembre 1977.

Renseignements et formulaires d'admission:

Bureau du registraire, Service de l'admission  
Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8  
Téléphone: (514) 282-7161

On peut aussi s'adresser au directeur de chaque programme en composant le numéro de téléphone indiqué après chaque programme.

Malgré les consultations préalables

# Un tracé de l'Hydro soulève une très vive polémique à Saint-Jean-de-Matha

par André Tardif

La décision d'un comité régional de consultation, chargé par l'Hydro-Québec de choisir un tracé pour une ligne de transmission en provenance de la baie James, soulève actuellement de vives objections à Saint-Jean-de-Matha, petite municipalité des basses Laurentides située à environ 15 milles au nord de Joliette.

Selon un porte-parole de l'Hydro, pour une fois que la société d'Etat laisse la population choisir, elle serait mal venue de changer cette décision. Mais selon un groupe de 38 propriétaires de Saint-Jean-de-Matha affectés par le tracé retenu, le maire d'une municipalité voisine s'est servi de son influence pour fausser la consultation.

Ce dernier, Me André Asselin, maire de Sainte-Émilie-de-l'Énergie, préfet de comté et vice-président du Conseil régional de développement Lanaudière, organisme qui avait pris la consultation à sa charge, aurait convaincu certains représentants régionaux de l'utilité de faire dévier sur une distance de 15 milles l'un des trois tracés soumis par l'Hydro, afin qu'il n'affecte pas leurs municipalités. Cette décision aurait ensuite été acceptée par le comité de consultation.

Avec l'achèvement des travaux de son gigantesque projet hydro-électrique de la baie James, l'Hydro-Québec devra transporter son énergie vers le sud. On s'y prépare depuis

quelques années déjà, et à cet effet, cinq lignes de 735,000 volts chacune ont été prévues, dont l'une reliera Saint-Michel-des-Saints, dans les hautes Laurentides, à Tracy, sur la rive sud du Saint-Laurent, où un poste de transformation sera construit pour acheminer l'électricité vers Laprairie.

Face à l'évolution de la société, nous sommes de plus en plus amenés à faire des démarches en profondeur avant de construire nos lignes", explique M. François Lord, relationniste à l'Hydro. "Dans le cas d'un tronçon entre Saint-Michel et Saint-Félix-de-Valois, c'est la première fois, pour un projet de cette envergure, que nous allions aussi loin dans un processus de consultation populaire sans toutefois nous rendre jusqu'au niveau du simple citoyen."

Il y a un an, selon M. Lord, l'Hydro convoquait les conseils municipaux et tout ce qu'il y avait de corps publics et intermédiaires dans la région à une réunion où seraient soumis trois projets de tracés. Ceux-ci représentaient le fruit d'un travail de trois ans effectué par Sotar, une société d'ingénieurs-conseils.

"Le comité de consultation qui en résulta, auquel nous avions laissé toute liberté et où des séances duquel deux de nos représentants assistaient mais à titre de personnes-ressources seulement, avait à choisir l'un des trois tracés auquel il pouvait toutefois suggérer quelques modifications mineures. Après quelques réu-

nions, le milieu a fait son choix et le printemps dernier, nous en avons fait part aux propriétaires concernés."

Mais aux yeux de 38 citoyens de Saint-Jean-de-Matha, tout n'est pas aussi facile, et l'Hydro ne peut se laver les mains d'une décision qui, outre le fait de ne pas représenter un voeu populaire, irait même à l'encontre des recommandations de ses propres experts.

Selon M. André Dallaire, porte-parole du groupe, le tracé choisi par le comité de consultation dévie, de un à plusieurs milles et sur une distance de 15 milles — dont neuf sur le territoire de Saint-Jean-de-Matha — du tracé original "ouest" depuis le nord de Sainte-Émilie et, devait-il être approuvé par les Services de la protection de l'environnement, causerait des dommages sociaux et écologiques irréparables.

L'Hydro engage des experts pour faire une étude et ils en arrivent d'après 11 critères bien spécifiques, à suggérer trois tracés, dit-il. Mais voilà qu'un comité parallèle à celui de la consultation utilise son influence pour faire adopter un quatrième tracé sur 15 milles, qui n'a fait l'objet d'aucune étude. Même le représentant de Sotar s'en est dissocié, lors de la dernière réunion du comité le 9 décembre dernier, en disant qu'il était très dommageable. Mais le comité consultatif n'a pas tenu compte de son avis et l'Hydro

non plus."

Le "comité parallèle" auquel M. Dallaire fait allusion aurait regroupé les maires ou représentants de certaines municipalités de la région, lors d'une réunion à Sainte-Émilie convoquée par le maire Asselin. Le représentant de Saint-Jean-de-Matha n'aurait même pas été mandaté par son conseil municipal, et celui d'un autre village n'était qu'un simple propriétaire dont le domaine était menacé par le tracé.

Le "groupe des 38", formé en avril lorsque la décision finale fut rendue publique, en a aussitôt appelé auprès de M. Marcel Léger, ministre délégué à l'Environnement, après avoir soumis à l'Hydro un mémoire expliquant pourquoi le tracé retenu était inacceptable.

"C'est alors qu'a commencé le chapitre des tromperies à notre égard, ajoute M. Dallaire. Par exemple, l'Hydro a promis à trois reprises de répondre à notre mémoire, mais entre-temps, nous apprenons qu'elle a déjà déposé sa demande d'approbation auprès des SPE. De plus, on prétend ne pas avoir reçu l'une de nos lettres, mais dans un autre échange de correspondance, un cadre de la société fait justement allusion à cette lettre. C'est comme si on avait voulu nous ignorer."

Le mémoire des 38 explique que les neuf milles du "nouveau" tracé dans Saint-Jean-

de-Matha affectent 13 établissements agricoles, comparativement à cinq fermes au maximum touchées sur quelque 40 milles par n'importe quel des trois tracés originalement soumis. De plus, la ligne couperait les fermes de biseau au lieu de passer à leur extrémité, faussant ainsi toute leur orientation cadastrale.

Mais c'est l'aspect villégiature qui souffrirait davantage de l'érection de "robots métalliques", prétendent les propriétaires de Saint-Jean-de-Matha, l'un des coins les plus pittoresques au Québec. Les pylônes toucheraient en effet aux bassins de deux rivières (Noire et l'Assomption) ainsi qu'à plusieurs coins enchanteurs, dont le domaine de la Montagne coupée réputé pour son paysage unique.

"Pourquoi ne pas avoir adopté intégralement le tracé ouest, demande M. Dallaire. Selon Sotar, c'est le moins dommageable puisqu'il emprunte des forêts publiques sur près de 90% de son parcours. Ou pourquoi pas le tracé centre, juste à l'est de notre ville, où passe déjà une ligne de 120,000 volts que tous déplorent, mais où le dommage écologique a déjà été fait. Pourquoi construire une troisième ligne sur notre territoire si l'on inclut celle de raccourciement qui le traverse à son extrémité sud?"

L'attitude résolue des 38 a déjà amené le conseil municipal de Saint-Jean-de-Matha à

# L'Occident, le seul espoir des dissidents

par Paule Des Rivières

Les pressions que peut exercer l'Occident sur l'URSS constituent encore le seul espoir des dissidents soviétiques, a déclaré hier M. Boris Levitas, russe d'origine juive qui a obtenu la permission en avril dernier d'émigrer en Israël.

M. Levitas, qui a pu quitter l'Union soviétique en avril pour aller rejoindre ses parents ainsi que son frère et sa soeur, s'est montré un peu plus optimiste que la plupart des dissidents entendus au pays mais a précisé que son jeune âge était sans doute la cause de son espoir. M. Levitas a 23 ans.

Il a dû subir de nombreuses et constantes mesures de harcèlement de la part de la police d'Etat soviétique (KGB) et ce dès qu'il a fait une première demande pour émigrer en 1974. Ainsi il fut expulsé de l'Université de Kiev où il poursuivait des études en génie civil et dut également quitter son logement pour se réfugier chez des amis, amis nouveaux et juifs puisque ses anciennes connaissances l'avaient mis en quarantaine. Il dut aussi résister aux autorités soviétiques qui tentèrent de l'enrôler dans l'armée.

La nécessité d'oublier les secrets militaires fut néanmoins la raison évoquée par le KGB pour lui refuser son visa à trois reprises. Et si M. Levitas a pu éviter l'emprisonnement, il soutient que c'est à la suite des pressions exercées par le congressiste américain Elliott Levitas qui a "adopté" son homonyme et à écrit à plusieurs reprises en URSS au sujet de Boris sans préciser si ce dernier était ou non un parent.

M. Levitas a vivement encouragé les Canadiens à s'impliquer individuellement dans la

défense des droits fondamentaux en Union soviétique et s'est dit convaincu que de telles actions peuvent améliorer le sort des dissidents.

D'autre part, M. Levitas, qui était l'invité de l'Action féminine de Montréal pour les juifs de l'URSS, a dit que l'Union soviétique avait quelque peu facilité les départs récemment et ce à cause de la conférence de Belgrade en cours présentement.

"L'Union soviétique a réellement besoin de l'apport technologique des Etats-Unis et elle reste vulnérable à cet égard", a déclaré M. Levitas hier.

M. Levitas a surtout parlé du cas des Russes d'origine juive qui demandent à émigrer pas milliers et qu'Israël est prête à accueillir. Il a affirmé que les conditions de vie faites à ce groupe sont teintées de préjugés parfois subtils mais constants et qu'il est très difficile pour les juifs de pratiquer leur religion.

"La situation des Russes d'origine juive s'est considérablement détériorée depuis la deuxième guerre mondiale et mes parents ont toujours affirmé qu'il n'y avait pas d'avenir pour nous en Russie", dit M. Levitas. Quant au cas du dissident Anatoly Schransky, porté disparu depuis mai dernier et qui serait sur le point d'être accusé de trahison et d'avoir aidé la CIA, M. Levitas s'est dit convaincu que ce cas était utilisé par le KGB comme test envers les Etats-Unis.

M. Levitas s'est dit très heureux de vivre en Israël et qu'il y poursuivra ses études en génie civil dès la fin du mois. Il compte demeurer au Canada jusqu'au 25 octobre et tentera, d'ici là, de rencontrer l'ambassadeur soviétique à Ottawa ainsi que des membres des gouvernements fédéral et provinciaux.

rescindre la résolution où il donnait son accord au tracé suggéré par le comité consultatif. Un comité de citoyens est même en voie de formation afin d'accorder tout son

appui aux 38 menacés. Au cours des derniers jours, les porte-parole du groupe ont obtenu des rencontres avec des fonctionnaires de l'Hydro ainsi qu'avec des représen-

tants des SPE. Ce sont ces derniers qui devront en fin de compte trancher le litige, en donnant ou non leur approbation au projet tel qu'actuellement soumis par l'Hydro.

## Un mariage annulé

Les démêlés maritaux de M. Gérald Miron, l'un des héritiers de la fortune de la famille de ce nom, qui avaient fait l'objet de procédures judiciaires pour ainsi dire... internationales, il y a quelques années, viennent d'avoir un aboutissement dans la métropole.

Vendredi, en effet, le juge Alphonse Barbeau, de la Cour supérieure, a annulé le mariage du jeune industriel de l'avenue Jasmin avec une secrétaire originaire de la ville de Leeds, en Angleterre, secrétaire qu'il avait cependant épousée à Montréal, en 1967, en l'église de Notre-Dame-du-Bel-Amour.

Le juge Barbeau a annulé le mariage parce qu'on a prouvé devant lui que la jeune femme souffre présentement de schizophrénie paranoïaque, et qu'elle souffrait également de cette affection au moment de la célébration du mariage.

Il n'y a donc pas eu, dans les circonstances, consentement valide de sa part.

Joyce Eileen Lupton, qui n'a incidemment pas comparu devant la cour montréalaise, était retournée vivre dans son pays, et y avait emmené ses deux enfants. Et c'est lorsque M. Miron s'était rendu à Londres pour tenter de les ramener ici, que le "conflit" avait pris de l'ampleur.

## Policier fraudeur ?

Gilles Babeux, 44 ans, un policier de la CUM, a comparu devant le juge André Chaloux, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir frustré la Caisse d'économie des policiers locaux d'une somme de \$9,795.

Il aurait obtenu un prêt correspondant, le 25 avril dernier, en déclarant qu'il n'avait qu'un total de dettes s'élevant

à \$1,500. Par la suite, on aurait découvert qu'il était "dans le rouge" pour au moins \$12,000.

Devant le tribunal, il a cependant nié sa culpabilité, et son enquête préliminaire reportée au 11 novembre, il est resté en liberté sur sa simple promesse de recomparaître au moment prévu.

## le bridge

Que faire de ces perdantes ?

par Charles-A. Durand

Donneur: Sud  
Vulnérables: Nord-Sud

**NORD**  
♦ AV 94  
♥ 974  
♦ A  
♥ 8432

**OUEST**      **EST**  
♦ 87            ♦ R 63  
♥ AD 1083    ♥ V 2  
♦ V 108        ♦ 95432  
♦ RD 9        ♦ 1075

**SUD**  
♦ D 1052  
♥ R 65  
♦ RD 76  
♦ A 6

Les euchères:  
Sud    Ouest    Nord    Est  
1 ♦    1 ♥    2 ♦    passe  
2 ♦    passe   4 ♦    fin

L'entame: le Roi de trèfle par Ouest.

Le déclarant Sud parviendra-t-il à éliminer 2 de ses perdantes immédiates pour accomplir ce contrat hasardeux de 4 piques? Le problème se résout par l'étude attentive des deux mains du déclarant et l'emploi judicieux des stratégies propres à exploiter la disposition actuelle des cartes.

Après l'entame du Roi de trèfle par le défenseur Ouest, le joueur doit se garer de laisser la conduite du jeu à la main dangereuse Est qui saura immédiatement jouer coeur pour encaisser 3 levées qui feront chuter le contrat. Ou encore s'il advenait que ce joueur prenne la main, Sud pourrait-il écarter 2 de ses perdantes avant qu'Est puisse lui causer des blessures néfastes

au contrat. Suivons bien le minutage du jeu pour prendre profit de la manière simple et facile que Sud mit en oeuvre pour s'accaparer des 10 levées qui lui étaient nécessaires.

Ayant bien pris connaissance de l'attaque et de la main du mort, Sud s'empara du Roi de trèfle et passa la main à l'As de carreau du mort, qu'il fit suivre du Valet de trèfle, carte cruciale, afin que la main soit au défenseur Ouest qui normalement possédait la Dame pour justifier son entame avec le Roi. Ouest étant en main tenta désespérément de donner la main à son coéquipier; il joua l'atout. Sud ne se laissa pas prendre au piège mielleux de l'impasse, il joua l'As du mort. Immédiatement il prit lui-même la main en coupant un trèfle avec le 10 d'atout et si par hasard une surcoupe avait été faite par le Roi étant fortuitement chez Ouest, chose toujours possible. Eh bien, le Roi de coeur demeura en sûreté par sa position avantageuse.

D'ailleurs Ouest ne surcoupa pas, il possédait un troisième trèfle. Après cette passe agréable, Sud joua son Roi et sa Dame de carreau sur lesquels il défaussa 2 perdantes en coeur, cartes des plus vulnérables pouvant occasionner la perte du contrat n'eut été la bonne stratégie du déclarant dans le jeu de ses cartes et le minutage des couleurs pour entraver le joueur Est à prendre la main.

Gardons nous des impasses dont l'amitié est toujours floue, choisissons plutôt la promotion de hautes cartes d'honneurs ou l'affranchissement d'une longue suite. Cette méthode est plus difficile mais combien plus avantageuse.

## Pleinement informé?

# La presse parlée de CBF-690

## Un quotidien qui vous informe

complètement  
immédiatement  
à votre heure

**CBF-Bonjour** 6h00 à 9h00

Météo, consommation, circulation, spectacles, services à la communauté, revue des éditoriaux, sports, etc.

**Les grands bulletins de nouvelles**

8h00/12h00/18h00/22h00

**Les nouvelles d'heure en heure et plus**

**Les «Présent»**

9h05 édition nationale  
12h20 édition métropolitaine  
17h30 édition québécoise

**Présent à l'écoute** 13h00

Ligne ouverte

**Montréal-Express**

Toutes les nouvelles sur la scène métropolitaine

**Au fil des arts.** Du lundi au vendredi 18h20 et le samedi 15h00

Actualité culturelle

**L'Éconothèque.** Samedi 12h15

Magazine économique, politique et social

**Présent International.** Dimanche 12h15

L'actualité à travers le monde

**Les nouvelles du sport**

Tout au cours de la journée, CBF-690 vous met à l'heure juste dans le domaine du sport.

# Quand j'écoute j'écoute CBF-690



# Le synode des évêques ne doit pas escamoter ses divisions

par Henri Fesquet

ROME (Le Monde) — Le synode a déjà beaucoup engrangé: une soixantaine d'interventions supplémentaires depuis la reprise des assemblées plénières, le samedi 15 octobre. Il lui faut maintenant passer à l'acte. Autrement dit, trier une matière première foisonnante et inégale; la structurer à partir de critères peu nombreux et bien précis, afin de dégager les priorités de la catéchèse moderne.

Les groupes linguistiques à nouveau réunis s'efforceront de surmonter leur sentiment d'accablement devant le caractère encyclopédique du dernier document de travail qui vient de leur être remis. Si on le prenait par trop en considération, il risquerait de provoquer l'enlèvement, voire la paralysie.

C'est la première fois depuis le début de la session que le synode se trouve en tentation de se "dérober" au sens équestre du terme. L'étincelle nécessaire n'a pas encore jailli et, pour le moment, l'échafaudage voile encore l'oeuvre à venir. Les rédacteurs du texte final devront notamment s'affronter à la polarisation si souvent exprimée entre la doc-

trine, dont il serait vain de faire l'économie, et le caractère existentiel ou expérimental de la foi en dehors de laquelle l'enseignement religieux n'est qu'un squelette.

Pour la première fois, le cardinal James Freeman, archevêque de Sydney (Australie), a répercuté clairement devant le synode l'"opposition véhémente" constatée dans l'Eglise entre les partisans d'une catéchèse classique, axée sur un savoir dispensé par des maîtres, et les tenants d'une catéchèse moderne qui se réclame de la méthode inductive et se refuse à confondre les "mystères" chrétiens avec leur énoncé. "Je m'étonne, a dit le cardinal, que le synode ne tente rien pour surmonter cette opposition qui crée des tensions un peu partout."

Cette provocation pourrait être suivie d'effet. Le synode a trop donné jusqu'à présent l'impression de planer au-dessus des difficultés de la catéchèse, d'esquiver les problèmes et de se réfugier un peu facilement dans la "théorisation". Il aurait eu une autre allure si quelques catéchètes étaient venus rendre compte à l'assemblée de leur expérience sur le tas. Mais l'Eglise ro-

maine n'en est malheureusement pas encore à admettre des laïcs dans le conseil du pape.

Teilhard de Chardin disait que la maxime "La fin justifie les moyens" péchait non par excès, mais par défaut. Ce n'est pas confondre la fin et les moyens que de dire que les seconds sont subordonnés à la première autant que la première aux seconds. Ce qui signifie, en clair, que la fin est déjà présente dans les moyens et que le choix pédagogique inclut dès le point de départ

une idéologie.

Pour tenter de résoudre la tension entre la doctrine et la vie, il n'est sans doute pas de meilleur moyen que d'alléger au maximum le bagage dogmatique séculaire qui alourdit la marche et encombre l'esprit de symboles d'un autre âge. Il faut ramener la catéchèse à son but premier: amorcer et nourrir la vie spirituelle, le contact avec la personne de Jésus. Le premier des catéchètes, ce n'est pas tant le pape (comme l'a dit un Père du synode complaisant) que Jésus-

Christ. La catéchèse évangélique repose sur le seul culte de la personnalité qui ne soit pas suspect. "Si tu veux", "Viens, suis-moi", "Laisse tes filets", "Va et ne pêche plus", "M'aimes-tu?"

Parler spiritualité, c'est toujours parler d'expérience et de vie. Selon la parole "Je suis la vérité, la voie et la vie", la vérité est une personne et non une idée, et encore moins une idéologie. Toutes les constructions rationnelles subséquentes tirent leur seule valeur de cette source. La catéchèse qui

n'est pas christo-centrique est un leurre. Elle ne peut que partir de la spiritualité pour aboutir à la spiritualité. L'entre-deux se justifie seulement à cause de l'infirmité présente de l'intelligence humaine qui a besoin des béquilles de la raison.

Cette perspective existentielle place l'amour non seulement au "sommets", mais au centre, et elle relativise l'importance de la doctrine. Mais en même temps elle la fonde, ce pourquoi il serait téméraire de la négliger. En matière de

spiritualité, le sentimentalisme est délétaire. On n'a jamais fini de scruter l'objet de son amour. Cependant la raison ne saurait réduire le mystère. L'amour pas davantage: il s'en nourrit.

De tout cela, les Pères du synode sont certainement conscients. Mais il leur faut prendre de la hauteur pour tenir un langage qui surplombe les divisions au lieu de les escamoter.

L'Eglise — et particulièrement l'Eglise catholique, qui a amorcé depuis dix ans son ag-

giornamento — n'a pas à choisir entre la droite et la gauche, l'intégrisme et le progressisme, mais à se ressourcer dans l'Evangile — celui de Jean tout particulièrement — afin d'essayer d'insuffler à notre civilisation décadente à tant d'égards le supplément d'âme qu'elle cherche désespérément.

Alors qu'il était encore archevêque de Milan, Paul VI disait en substance que l'homme moderne s'avance vers Dieu à reculons. On ne saurait mieux dire.

## 34 propositions

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Le secrétariat du Synode des évêques sur la catéchèse a diffusé samedi les 34 propositions, réparties en six séries, qui devront permettre de rédiger les documents finaux. Elles proviennent elles-mêmes d'un tri parmi les interventions des évêques, en voici les principales:

1) Redonner leur importance aux Écritures et à la liturgie, sans oublier les réalités temporelles. Éviter toute exploitation idéologique de la religion. Lutter pour les droits de l'homme et la liberté religieuse, là où ils ont été supprimés.

2) "Le renouveau doctrinal suscité par Vatican II n'a pas été bien mené partout, soit dans le contenu soit dans la méthode de la catéchèse. Il faut retrouver la confiance dans le témoignage unanime de l'Eglise (...). La morale chré-

tienne est partie intégrante de la catéchèse (...). La diffusion, même par la catéchèse, d'hypothèses théologiques prématurées à cause parfois de la confusion", ce qui n'ôte rien à la valeur des recherches théologiques ou exégétiques.

3) La catéchèse doit être spirituelle, sans oublier les réalités politiques et sociales. Le recours à la mémoire ne doit pas exclure l'intelligence. Il ne faut pas oublier les moyens de communication sociale.

4) Les parents, la famille doivent être étroitement associés à la catéchèse.

5) Il ne faut pas oublier les aspirations de la jeunesse à la justice et à la liberté.

6) L'école catholique doit être défendue contre les nationalisations. Les communautés de base peuvent jouer un rôle utile. Les catéchistes doivent être en étroite liaison avec les évêques.

## Église et marxisme

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Une semaine avant sa clôture, il apparaît au synode de Rome que l'Evangile du Christ ne peut pas ignorer celui de Karl Marx, ne serait-ce que pour le juger.

Un franc-tireur original, le "général" des 24.000 jésuites, le R.P. Arrupe, a posé hardiment la question, car "le silence n'est pas la bonne manière pour la catéchèse, quand il s'agit d'un mouvement de cette importance", a-t-il dit en évoquant le marxisme. Espagnol de 69 ans, doux, obséquieux et ascétique, ancien témoin à Hiroshima de l'explosion atomique de 1945, il est discuté à l'intérieur de la compagnie. Il a été rappelé à l'ordre par Paul VI, lors de la dernière assemblée générale des jésuites.

La catéchèse, ou enseignement de la religion, dit-il, "ne peut faire abstraction du marxisme". Ainsi, la socialisation des biens de production peut apporter "plus de justice", mais il ne faut pas oublier "les valeurs de responsabilité et de participation" et trancher, "au pire, par des compromis". Quant à la violence, le P. Ar-

ruppe admet qu'elle peut être "nécessaire", sans jamais constituer une "valeur". La lutte des classes exclut tout effort pour la conversion de l'autre et représente un mauvais chemin pour la "réconciliation" souhaitable. En revanche, la catéchèse catholique ne devra pas être un "bourrage de crâne" mais rendre le chrétien "libre et non pas peureux devant le marxisme", capable de critiquer, comme de collaborer "franchement", dans les limites possibles.

Tout autre est l'opinion de l'archevêque de Cracovie, le cardinal Karol Wojtyła qui a lancé un nouveau cri d'alarme contre la "programmation de l'athéisme" chez les enfants de son pays.

Le synode s'approprie, semble-t-il, à une prudente synthèse. Parmi les 34 propositions, qui lui ont été soumises par une commission "ad hoc", figurent le rejet de "toute exploitation idéologique" de la religion, la dénonciation de la suppression de la liberté religieuse, la protection de l'école catholique contre le danger de nationalisation.

# "Ici... vous parlez!"

Vous parlez ouvertement des problèmes que cause l'alcool — c'est déjà cela de gagné. D'un bout à l'autre du pays vous nous avez écrit pour nous faire part de vos suggestions, expériences et réactions suite à la campagne 'Dialogue sur l'alcool'. Il est évident que des citoyens — buveurs, non-buveurs, buveurs sociaux, adolescents, grands-parents, travailleurs sociaux et étudiants — se préoccupent des problèmes causés par l'alcool. Tous s'accordent sur la nécessité de modération dans son usage, et sur le besoin d'un programme d'éducation et d'information sur les problèmes qui lui sont liés. Certains réclament un changement d'attitude, car "on est souvent plus tolérant à l'endroit de celui qui s'enivre qu'envers le non-buveur," même si les gens qui consomment modérément ou pas du tout sont en majorité.

### Vos questions

Pourquoi "les cartes des vins ne comprennent jamais de breuvages non alcoolisés"... pourquoi "dans les réceptions on ne prépare pas aussi un punch sans alcool"... pourquoi "on tente souvent de corser votre consommation"... pourquoi "on ne porte pas attention à l'épouse qui avise que son mari est ivre au volant de son automobile — elle passe pour une mégère — à moins qu'il ne tue quelqu'un."

### Vos inquiétudes

"On vous considère marginal si vous ne buvez pas"... "les messages télévisés vous

incitent sans cesse à boire"... "dans le même magazine, 25 annonces en couleurs vantent l'alcool, et rien qu'une, la vôtre, présente l'envers de la médaille"... "parmi les stéréotypes à la mode, le vrai mâle doit prendre un coup solide."

### Vos observations

"Dans plusieurs petites localités, la seule activité sociale est de se réunir à l'hôtel du coin pour y prendre un verre"... "en avion, je préférerais m'asseoir près d'un fumeur que d'un soûlard mais on n'y trouve pas de section non-buveurs"... "je prends un verre

à l'occasion, je ne préconise pas l'abstinence totale, mais je suis convaincu qu'il est immoral de s'intoxiquer au point de nuire aux autres."

### Vos suggestions

"Des émissions de radio ou de télévision qui démontreraient de façon réaliste ce qui arrive lorsqu'une personne boit trop"... "l'interdiction ou le contrôle de la publicité"... "des sanctions très sévères pour les conducteurs ivres"... "des cours aux étudiants qui entendent se marier jeunes, quant à la façon de s'y prendre avec un mari ivre."

## Et...vous agissez!

A Thunder Bay en Ontario, on fonde un comité dans le cadre du programme 'Dialogue sur l'alcool' et ça fonctionne bien...en Abitibi au Québec, un travailleur social diffuse notre documentation et nos films...en Nouvelle-Écosse, des comités locaux se sont joints à différents clubs pour discuter avec des centaines de personnes de l'alcool et de son impact sur la communauté...à Rothesay au Nouveau-Brunswick, les Chevaliers de Colomb offrent leurs services...dans le nord du Manitoba on

retrouve les affiches de 'Dialogue' partout, même dans les toilettes d'hôtels...à Vancouver, des adolescents ont signé une pétition contre l'ouverture de deux débits d'alcool parce que de leurs amis furent tués par des conducteurs ivres.

### Nous dialoguons

Nous parlons des problèmes causés par l'alcool...mais mieux encore, nous voulons faire quelque chose ensemble...et c'est

grâce à vos efforts qu'une attitude plus responsable se développe.

"Mes copains et moi changeons d'attitude. Au lieu de nous vanter de nous être bien soûlés la veille, nous sommes maintenant fiers d'avoir bu modérément."

C'est ce que vise 'Dialogue sur l'alcool' un programme qui veut vous aider à parler et à réagir face aux problèmes de l'alcool. Continuons à en parler!

## Dialogue sur l'alcool

Opinions de citoyens intéressés dans le cadre du programme Mission Vraie-Vie.

Santé et Bien-être social Canada  
Health and Welfare Canada  
C.P. 8888, Ottawa

COMPTABLES AGRÉÉS	
<b>LUCIEN DAHMÉ, C.A.</b> Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194	<b>VIAU, ROBIN &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés Lucien Viau, C.A. Armand Robin, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waqouf Boulos, C.A.
<b>BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS</b> Comptables agréés ALAN BELZILE, C.A. ROBERT ST-JEAN, C.A. GILLES SPERANO, C.A. 2345 est. Bélanger Montréal 729-5226	H. Louis Robin, C.A. Jéan-Jacques Dussan, C.A. Jacques R. Chablon, C.A. Jacques Jovai, C.A. Richard De Bénévoise, C.A. Louis Bari, C.A. 4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3 7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9 55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4 769-3871 - 435-4891
<b>PROVOST, LAVOIE, LAROSE &amp; POIRIER</b> Comptables Agréés Jean Provost, C.A. Henri Lavoie, C.A. Jacques Larose, C.A. Raymond Poirier, C.A. 6000 est, Métropolitain 254-7559	
<b>samson, Bélair &amp; associés</b> comptables agréés Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8 861-5741	

# Frank Zappa

## ● Une parodie à double tranchant

par Nathalie Petrowski

Voir un spectacle de Frank Zappa c'est entretenir un sentiment de constante perplexité pendant au moins deux heures, ce qui, dans le dictionnaire des spectacles est rare et long. C'est voir l'immense machine cérébrale d'un individu se dérouler comme un tapis à mesure que tout se place et se clarifie, à mesure que l'on se situe enfin par rapport à ce que le personnage devant nous essaye de dire.

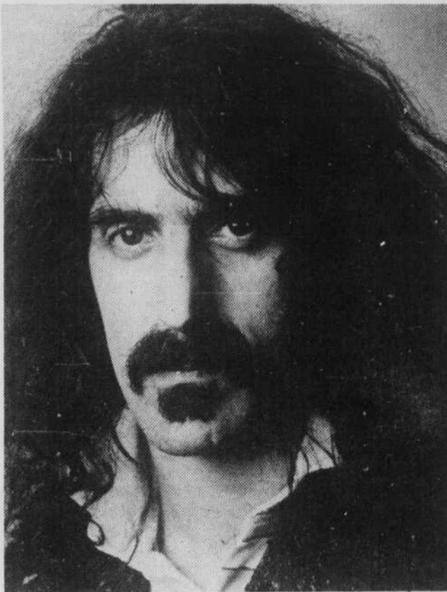
Zappa reste encore un des grands piliers des années 60, un compositeur-arrangeur-producteur génial, un musicien tout à fait original, un grand illuminé qui joue à l'ironie et à la caricature, un des derniers héros culturels. Ce qu'il nous présente sur scène n'a rien à avoir avec ce que l'on voit défilé toutes les semaines sur la scène du Forum. C'est un spectacle nourri et alimenté par une dimension antérieure, un spectacle long et lent au cours duquel l'auditoire doit travailler et se concentrer s'il veut pénétrer le cœur du sujet. Un spectacle

qui par intervalles réguliers est parfaitement ennuyant, dispersé et puis qui, pour aucune raison, se met tout à coup à prendre un sens, à transcender la conception de la vie et de la musique de Zappa.

Zappa procède encore essentiellement par parodies, tisse une large court-pointe de multiples couleurs et confections, parfois dans le vide parfois de façon ordonnée et signifiante. Entouré de musiciens très doués, très présents, d'un système de son, clair et précis, supérieur à la moyenne, le film en arrière de lui est impeccable. C'est plutôt au niveau de son engagement personnel, que certains doutes persistent. Tantôt très présent (quand par exemple il s'immerse dans un solo de guitare) tantôt absent, assis et fumant dans la vague une cigarette en pensant à Dieu-sait-quoi, on se demande toujours s'il est vraiment là avec nous ou s'il accomplit un rituel dans un cirque dont il est lui-même responsable.

Bientôt on comprend que c'est aussi difficile de saisir

chez lui la sincérité que l'imposture, qu'il se situe justement à cette fragile intersection entre les deux. Il reste malgré cela un produit des années 60, un des derniers à lutter contre l'immense machine de la musique, à refuser le cirque à moins que le cirque ait une signification. Dix ans plus tard, on ressent chez lui, la fatigue plus qu'autre chose, la fatigue de quelqu'un qui doit souvent se demander pourquoi il se donne tant de peine. Et pourtant Zappa continue, tente de faire sa propre éducation des masses, de dire aux jeunes à quel point ils se font avoir à tour de bras. Le problème c'est que sur cette même scène où défilent tous les valets de l'industrie, il est parfois difficile de distinguer le vrai du faux. Dans une sortie particulièrement virulente contre Mo Austin, le président de Warner Bros avec qui Zappa est présentement en démêlés légaux, il exprime toute la hargne qu'il nourrit à l'intention de l'industrie. Là encore on se demande comment un esprit aussi brillant peut dépenser tant d'énergie à détester ce qu'il considère comme un minable et comment un esprit aussi lucide a pu finalement se faire avoir par les diaboliques machinations des gros requins. C'est peut-être là que se situe le double tran-



Frank Zappa

chant de cette parodie qu'il nous livre sur la scène. La lourdeur des propos qu'il charrie perd parfois toute sa dimen-

sion, perd toute ironie et nous aspire seulement dans l'intense "down" d'un créateur. La réalité de Zappa sur scène est sans doute une des plus réelles parmi toutes les illusions qui nous sont présentées. Ce n'est pas souvent une belle réalité, c'est plutôt une réalité pleine de chaos, de confusion. C'est l'impossibilité d'inventer sans se parodier soi-même, c'est l'acharnement de celui qui cherche à se dépasser et qui de temps en temps se laisse avoir par le double tranchant de cette parodie de lui-même.

## vient de paraître

par Angèle Dagenais

aux Éditions Bellarmin:

Dans la collection "Croire aujourd'hui" en collaboration avec Desclee De Brouwer de Paris, deux nouveaux titres viennent s'ajouter à une liste qui en compte déjà une quinzaine. Dirigée par les Pères de la Compagnie de Jésus en France, le rôle premier de la collection "Croire aujourd'hui" est de fournir une "brève et riche documentation sur un sujet important pour notre foi aujourd'hui". Ainsi les deux titres nouveaux se penchent sur le mariage en accusation dans *Croire aujourd'hui au mariage* et les impasses de la catéchèse dans *Comment ouvrir les jeunes à la foi*. Le premier est signé par Marcel Domergue, s.j. théologien et directeur de la revue "Croire aujourd'hui". Le second par contre est l'œuvre de Didier Piveteau, Frère des Ecoles chrétiennes, fondateur de la revue *Orientations* et directeur actuel de la revue "Temps et Parole"; il enseigne également à l'Institut supérieur de pédagogie (Institut catholique) aux États-Unis et s'occupe de formation continue. Ces deux volumes de plus de 130 pages chacun présentent le plan de travail dans une langue facilement compréhensible, des textes bibliques d'accompagnement ainsi qu'une courte bibliographie commentée. Finalement les ouvrages sont complétés de suggestions concrètes pour faire passer dans la vie de tous les jours ce que le volume a permis de découvrir: comment changer quelque chose dans sa manière de vivre et de penser, comment mieux se relier à Dieu et aux autres. \$3,95 ou \$4,50 par la poste (8100 boul. Saint-Laurent, Montréal, 387-2541).

Dans *Évangile d'amour et de liberté — brèches à l'Évangile dans l'Église*, Paul Dostaler, s.j. traduit les textes évangéliques en langage simple, actuel. Chaque épisode est suivi d'un commentaire sur deux colonnes facile à consulter. Dans une loyale intention d'ocuménisme, l'auteur présente donc une vision renouvelée des grands thèmes de la théologie: péché originel, personnalité du Christ, Eucharistie, Marie, autorité et vérité dans l'Église. L'insistance sur l'obéissance cède la place à l'humilité et à la liberté. Les concepts d'âme et de liberté sont aussi renouvelés. Pour former un ensemble des quatre évangiles, sans répétition inutile, on commence par la Vie cachée selon Luc, puis le texte intégral de Matthieu, le plus substantiel des synoptiques. Vient ensuite l'Évangile selon Jean conçu justement pour compléter les trois autres. Les plus beaux textes propres à Luc ont été placés en appendice. Cet ouvrage de 552 pages est entièrement rédigé dans l'esprit de Vatican II, \$15,95 (par la poste, \$16,50).

Préfacée par Hans Urs von Balthasar, l'œuvre de Jean-Guy Pagé, *Foi ou Liberté* analyse les idées de liberté devant la foi dans une optique moderne mais sans abandonner la tradition de l'Église. L'auteur présente son sujet ainsi dans l'introduction: "La foi divine et la liberté humaine sont-elles incompatibles? Sans nous attarder à enquêter sur les opinions de ceux qui nous ont précédés, reconnaissons que beaucoup aujourd'hui, même parmi les catholiques, semblent pencher vers une réponse affirmative à cette interrogation, du moins sur certains

points. On souhaite une démocratisation de l'Église, mais cette démocratisation apparaît à d'aucuns tout à fait opposée à la nature même de l'Église". 211 pages \$8,95, par la poste, \$9,50.

aux Éditions Nouvelle Optique:

A partir d'une analyse de la nature et de l'impact du colonialisme portugais en Afrique, Bonnie K. Campbell, actuellement professeur au département de sciences politiques de l'UQAM, trace l'histoire des trois mouvements de libération africains, le PAIGC (Guinée-Bissau), le FRELIMO (Mozambique) et le MPLA (Angola). Cette analyse démontre que la pratique de la lutte de libération et de la construction du socialisme dans les ex-colonies portugaises d'Afrique présentent des caractéristiques radicalement différentes du socialisme de N'Krumah ou même de l'expérience tanzanienne de Nyerere. "La poursuite et les impératifs de la lutte armée provoquées par l'oppression intransigeante et prolongée du colonialisme portugais ont transformé le contenu idéologique de l'indépendance nationale, en substituant au nationalisme traditionnel un nationalisme révolutionnaire". *Libération nationale et construction du socialisme en Afrique (Angola/Guinée-Bissau/Mozambique)* par Bonnie K. Campbell, 163 pages, \$5,50.

Laisse pour compte dans la colonisation des Amériques jusqu'à ce qu'on y découvre des richesses énergétiques, le Grand Nord est alors passé depuis quelques décennies à l'état de "colonie interne" où, comme ailleurs dans les pays dits sous-développés, les autochtones ont été proletariés et bidonvilisés". L'analyse de *Les chiens s'entre-dévoient...* — d'une lucidité glaciale — se situe du côté des analyses, c'est-à-dire des Indiens et des Métis du Grand Nord canadien, plutôt que de celui de l'analyseur, le Blanc. L'auteur, Jean Morisset, détient une maîtrise ès-arts de Laval et un doctorat en géographie de l'Université de Liverpool. Actuellement professeur de géographie à l'UQAM il a fait, avant de s'intéresser au Nord canadien, des recherches sur les problèmes liés au développement, à l'intégration et à la marginalité en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique. *Les chiens s'entre-dévoient... Indiens, Blancs et Métis dans le Grand Nord canadien*, 268 pages, \$9,50.

aux Presses de l'Université de Montréal:

Dernière grande prose de André Breton, *Arctane 17* fut écrit au Québec et plus précisément à Percé et à Sainte-Agathe — lieux qui ont servi d'éléments inducteurs à ce texte encore peu connu. Breton se montre particulièrement original dans ce récit, à la fois autobiographique, essai, écrit didactique et prose poétique. "Il y propose une esthétique, une érotique et une éthique en même temps qu'il invite à l'exploration de la part féminine de l'homme et du monde selon la voie analogique de la réalisation du Grand Œuvre". L'ouvrage de Suzanne Lamy, *André Breton, hermétisme et poésie dans Arctane 17*, dévoile le pouvoir génératif d'une écriture "convulsive" marquant un temps de médiation dans la littérature du XXème siècle. 260 pages, \$16,50.

## poésie

# Le Prince de Sexamour

par Jacques Renaud

Comme Chamberland le dit lui-même, la Lumière et la Boue se mêlent dans son expérience (1). Ses ouvrages marquent les étapes de la rédemption d'une révolte à travers un processus cathartique accéléré. Il y a certaines dimensions de son œuvre avec lesquelles je me sens tout à fait étranger, par exemple l'aspect pamphlétaire et fanatisant. Pourquoi craint-il tant, comme d'autres poètes, qu'on le tue? On ne peut pas tuer l'Amour. J'ai senti une peur invincible (mais qui l'a vaincue?) à l'œuvre derrière certaines pages du Prince de Sexamour, celles qui sont justement les plus dénonciatrices. Ce qu'il y a de plus durable dans ce livre calligraphié, c'est

la beauté et la densité du drame amoureux. Un drame dont les protagonistes ne sont pas sans rappeler, par leur fraicheur toute particulière, ceux de certains poèmes et de certains drames du poète symboliste belge Van Lerberghe (2). Ce qu'annonce la calligraphie de Chamberland c'est la nécessité et certainement la proximité d'une nouvelle écriture sacrée dont la charge de Silence et la Profondeur constitueront sa propre éloquence et l'accomplissement d'une aventure de l'écriture qui semble ne plus vouloir nous offrir que des fruits amers. Nous sommes rendus trop loin, dans le processus de transformation, pour nous contenter soit de l'écriture classique, soit de celle qui cherche à la briser pour en trouver le centre et qui se perd dans l'ambiguïté de son inversion. Je sais que l'écriture sacrée a déjà commencé à apparaître. Elle tiendra dans ses linéaments tout le silence et toute la profondeur à dire. Il n'y aura plus de frustration. Cette écriture nous donne l'infini dans son graphisme même. Un peu à la manière dont certaines lithographies de Pierre Têtreault nous donnent le silence, l'infini et l'assomption matérielle (pouvoir levant éveillé dans la matière) dans ses représentations formelles. Mais cette écriture ne sera pas une représentation formelle. Elle sera vraiment une Écriture chargée de vérité surmentale et de beauté, réunissant ainsi les deux pôles de l'éthique et de l'esthétique en l'incommensurable coup de filet de ses linéaments. Nos facultés plus élevées lisent, dans cette écriture, s'éveillent à son contact. Cette écriture constitue un enseignement spontané. La calligraphie de Chamberland annonce, par la fraîcheur qu'elle communique spontanément, à première vue, l'apparition de cette Écriture.

En ouvrant et en lisant *Le Prince de Sexamour* j'ai été envahi par la Lumière qui semble bien porter une œuvre qui par ailleurs me semble, du point de vue même de l'exigence en moi de cette Force, drainer aussi des courants propres non pas à éliminer l'angoisse mais à la maintenir. Peut-être est-ce le tribut qu'il faut payer à la notoriété que d'être continuellement en butte à cette exigence d'un certain public qui veut que l'auteur soit à la hauteur d'une Lumière qui souvent semble littéralement l'assaillir. En butte aussi à l'obsession de l'assassinat. Mais cette force

autonome de mort et de suicide qui semble hanter tant de poètes, n'est-elle pas, en chacun d'eux, à un degré obsessionnel qu'exaspère la rapidité de leur évolution, la volonté de mort même de tout le monde? Ou peut-être vient-il un moment où le poète doit mourir à lui-même en tant que poète, réintégrant du même coup la menace de mort qui pesait sur lui de toute la puissance de sa propre projection? Peut-être faut-il briser le masque de la persona jusque chez le prophète et jusqu'au dieu? L'obsession de la répression, chez Chamberland, est peut-être ce qui leste le plus une œuvre par ailleurs illuminante, éminemment illuminante. Une obsession qui la leste d'un poids de terreur intérieure non-rédimée. Une terreur qui s'enracine cependant dans une histoire qui la justifie et qui l'alimente. Le terrorisme à l'état pur, peut-être, la grande angoisse.

Mais aucun pamphlet, je pense, n'en viendra jamais à bout. Manifestée à l'état pur, elle ne peut plus être dénoncée chez les autres. Mais les formes et les objets où elle peut se projeter peuvent être illuminés dans le Regard du poète, touchés et transformés par ce Regard du regard et c'est là l'apport réel du Prince de Sexamour. Voici une muraille de textes, où colle un indicible vent de fraîcheur et que lèzarde une Lumière propre à dissoudre les limites et les tensions. Une œuvre qui s'impose avec force autant à celui qui la formule qu'à celui qui la reçoit dans une communion parfois éprouvante. Au fond de la Nuit, l'Amour. Un ouvrage à l'image de la Tension à travers laquelle il se formule et qui nous atteint par et malgré lui dans le feu de joie diamantine qui veut le dissoudre. Un ouvrage dont les éclats dissolvants filtrent les plus étonnantes douceurs de l'Amour.

Un des ouvrages les plus fascinants à avoir jamais été écrits ici. Et donc, aussi, l'un des plus éprouvants.

A la vitesse de la Lumière.

1- *Le Prince de Sexamour*, par Paul Chamberland, l'Hexagone, novembre 1976, Montréal.

2- *Lire Charles Van Lerberghe*, par Hubert Juin, collection Poètes d'aujourd'hui, éditions Seghers, Paris 1969.

SUCO  
Le monde s'organise

## échos

Le Café du Port reçoit encore ce soir et demain le jeune auteur, compositeur, interprète de Montréal, *Régent Lamoureux*. Ce dernier est un habitué du Café du Port. La semaine prochaine, les 27, 28 et 29 octobre il y aura un spectacle de poésie et chan-

sons avec le groupe *Le Grand vent* composé de Francine Larose, Jean-Michel Rondeau, Carole Sirois, Pierre-Jo, Gilbert Gélinas, Josette Bourc, Marjolaine Tessier. Après le spectacle, il y aura tribune libre aux poètes. Contacter à l'avance à 845-8765.

**FESTIVAL de CANNES**  
**GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE**

**AFFREUX SALES ET MECHANTS**

14 ANS

**AUX 2 CINÉMAS**

**Le PARISIEN 1** 486 ST CATHERINE W 866-3856  
Parisien: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

**LAVAL 3** CENTRE LAVAL 688-7776  
Laval: Semaine à 7.25, 9.30.

*L'ouvrage est superbe, un des plus divertissants, des plus raffinés, des plus enrichissants, que nous ayons vus cette année.*

**CASANOVA**  
Un Adolescent à Venise  
UN FILM DE LUIGI COMENCINI

SALLE 1

desjardins 288-3141

12 30 2 40 4 50  
7 00 9 10

**UN CHEF D'ŒUVRE NOMME "FEMME" ET SIGNÉ AGNES VARDA** POUR TOUS

On ne naît pas femme... On le devient.

— Simone de Beauvoir

*un film de agnes varda*

**L'une chante l'autre pas**

Couleur

THÉRÈSE LIOTARD • VALÉRIE MAIRESSÉ  
SCÉNARIO ET DIALOGUES: AGNES VARDA  
IMAGES: C. VANDAMME MUSIQUE: F. WERTHEIMER ET ORCHÈDÉE DÉCORS: F. DIAGO

12.20, 2.25, 4.50, 7.05, 9.20

**Le PARISIEN 3**  
486 ST. CATHERINE W. 866-3856

3,000,000 de personnes frappées par une effroyable catastrophe:

**L'EAU EST EMPOISONNÉE!** 14 ANS

**PANIQUE**

PIERRE DAVID ET RENÉ MALO présentent

**UN GRAND SUSPENS DE JEAN-CLAUDE LORD**

**6e SEMAINE!**

**Le PARISIEN 4** 486 STE CATHERINE D. 866-3856  
**LAVAL 4** CENTRE LAVAL 688-7776

**VERSAILLES 3** **PAPINEAU 1**  
PLACE VERSAILLES 353-7880 Papineau ET MT. ROYAL 527-8635

**BELLADONNA** 18 ANS Adultes

Une expérience sensuelle unique!

Un dessin animé d'une audace érotique inégalée!

Une œuvre d'art moderne qui bouleverse tous les tabous sans jamais céder à la vulgarité!

un film de KATSUMI FURUKAWA

**2e SEM.** **Le PARISIEN 5** 486 STE-CATHERINE D. 866-3856 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

**LE PATRIOTE EN HAUT**

présente

**"Les fiancés de Rose Latulipe"**

de

**Rose Latulipe**

Du 5 octobre au 27 novembre

Reservations: 523-1131 ou 521-6666

**GLYSÉE**

35 MILTON / 842-6053

SALLE RESNAIS TOUS

SEM.: 7.00, 9.30

Un très beau film qui donne à réfléchir.

un film de VALERIO ZURLINI  
écrit par ANDRÉ G. BRUNELIN  
(d'après l'œuvre de DINO BUZZATI)

MUSIQUE DE ENNIO MORRICONE

**LE DÉSERT DES TARTARES**

SALLE EISENSTEIN POUR TOUS

SEM.: 7.30, 9.30

un film de Jacques Doillon  
d'après le roman de Joseph Joffo

**UN SAC DE BILLES**

Paul Eric Schulman - Richard Constantin

ISABELLE HUPPERT  
YVES BENEYTON

**La Dentellière**

un film de CLAUDE GORETTA

SEM.: 7.30 - 9.30  
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

**le DAUPHIN 1**  
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

**YVON DESCHAMPS**

À COMPTER DU 5 OCTOBRE

avec ANTOINETTE & ANTOINETTE  
LIRE CHARLES VAN LERBERGHE  
LE NEW BRASSERIE CÉRAM  
RSC (Trasler) 1022-0114

EN VENTE MAINTENANT

THEÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS  
Montréal, Québec H2Y 3Z9

**ADORABLE, EXPLOSIVE, INSUPPORTABLE.** POUR TOUS

elle est un vrai danger public!

**Julie pot-de-collé**

un film de PHILIPPE DE BROCA

Mariève JOBERT ♥ Jean-Claude BRIALY

**CARREFOUR** 1.15-3.15-5.20-7.30-9.30

STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

GILLES BÉRIALTY PRÉSENTE UNE SÉLECTION PRIMA FILM POUR TOUS

"Tout sonne juste dans cette épopée domestique. Mais plus importante, plus attachante que cette exactitude est la tendresse qui imprègne le récit."

— LE MONDE

un film de **RENE FERET**

**LA COMMUNION SOLENNELLE**

desjardins 288-3141

SALLE 2 1.45 3.40 5.40 7.40 9.40

288-7102

**J'aime le nouveau Cinéma impérial**

1430, RUE BLEURY  
PLACE DES ARTS, SORTIE RUE BLEURY

Elles sont superbes, soumises, initiées et très expérimentées... 18 ANS Adultes

Elles se prêtent à tout...

on les appelle **LES FILLES DE Madame Claude**

après *Emmanuelle*, le nouveau grand film de Just Jaeckin

**3e semaine**

**LAVAL 1** CENTRE LAVAL 688-7776

**Le PARISIEN 2** 486 STE CATHERINE O 866-3856  
**RIVOLI 2** ST DENIS ET BELANGER 277-3125

**VERSAILLES 2** **GREENFIELD PARK 2**  
PLACE VERSAILLES 353-7880 Montréal PL GREENFIELD PARK 871-6129

Aussi: Georges, Ste-Thérèse — Masko, St-Yacinthe

# "La vie à trois étages"

## Un spectacle à trois étoiles

par Adrien Gruslin

Il faut féliciter hautement Françoise Graton et Gilles Pelletier, les dirigeants de la Nouvelle compagnie théâtrale, d'avoir eu l'excellente idée de marquer l'ouverture de leur nouveau Théâtre Denise-Pelletier (ex-cinéma Granada dans l'est montréalais) par un spectacle circonstanciel et enraciné dans le milieu. Il faut louer également la compagnie pour avoir confié la réalisation de cet événement à "La Marmaille".

En effet, nul groupe mieux que celui identifié à Daniel Meilleur et Monique Rioux n'était en mesure, tant par ses méthodes de travail que par ses modes de création, d'effectuer un double enracinement humain et théâtral, enracinement critique de plus, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve où la NCT s'installait à demeure.

Mise en branle en janvier dernier, La Vie à trois étages constitue le résultat d'interviews avec les gens du quartier suivies des ateliers d'écriture spécifiques à La Marmaille, des improvisations et du collectif de production. En cinq ans d'existence, la troupe membre de l'AQJT (Association québécoise du jeune théâtre) n'avait jamais

eu les moyens de mettre sur pied une production d'une telle envergure. Soulignons aussi qu'il s'agit d'une première création totalement collective. Apparaissant, le groupe avait toujours fait appel à des dramaturges en cours de création.

La Vie à trois étages regorge d'éléments intéressants au plan du jeu et de la musique en plus d'offrir une indéniable densité de contenu. Tout témoigne, dans la présentation, de la rigueur constante et caractéristique de la démarche de La Marmaille. Tant dans le fond que dans la forme, le public se trouve devant une production de qualité.

Qualité des textes mis au point dans les scènes dramatiques et dans les chansons; qualité du dispositif scénique conçu et discuté en groupe et signé Michel Catudal; qualité de la musique composée par Michel Robidoux et exécutée par quatre musiciens, avec son leitmotiv musical facile, genre "accroche-oreille"; variété de la mise en scène collective qui choisit de placer en alternance les séquences des trois paliers de la maison avec celles plus proprement spectaculaires mais parfois aussi plus didactiques et non exemptes de lourdeur.

Le spectacle raconte la vie du quartier de deux points de

vue: dans l'instant, par le biais des habitants-typés de cette non moins typique maison à trois étages (ce sont: le petit propriétaire sympathique au premier plan, un couple marié sans enfant au second, trois jeunes cégépiens ou travailleurs au dernier); dans le temps, à partir de l'époque où le secteur avait statut de cité autonome jusqu'à aujourd'hui, à travers les changements géographiques aussi bien que sociaux (la vie syndicale, etc.). L'ensemble forme un contenu intéressant et important, mais énoré.

En ce sens, La Marmaille a semblé quelque peu esclave de la somme d'informations amassées lors de ses deux premières étapes: interviews et ateliers d'écriture. Ce n'est pas parce que la maison à trois étages et que le spectacle méritent ses trois étoiles qu'il faut que la présentation dure trois heures! En déployant la vie de quartier sous toutes ses coutures, l'équipe n'a pas toujours su épurer, faire les obligations compromises à la faveur du spectacle.

En voulant tout dire, La Vie à trois étages a retenu même les aspects de la vie du secteur s'intégrant difficilement à la fable. Prenons par exemple le passage sur la vie syndicale de 1900 à 1977. Bien que formellement valable et

fondamentalement pertinente, cette scène apparaît quasi plaquée. De même les séquences du quotidien (rue, épicerie, brasserie et autres) se lient maladroitement et tendent à pêcher par un certain didactisme. L'idée d'accumuler le plus de composantes possible est parfaitement stable mais ici, une volonté de distanciation, intéressante mais pas toujours adéquatement réalisée, vient alourdir le déroulement. Enfin, je veux souligner une occasionnelle redondance. A certains passages éloquentes par la gestuelle et la mime, le texte ajoute parfois une parole qui tient de la redite superflue.

Ces lacunes énoncées (d'autant mineures que les premières représentations ont sûrement déjà permis de les corriger), il convient de redire l'intérêt de La Vie à trois étages. Intéressé pour les gens du quartier Hochelaga-Maisonneuve certes, mais également pour tout le monde. Il s'agit d'une création collective comme il s'en crée peu. Les six comédiens: Yves Dagenais, Louis-Dominique Lavigne, Jeanne LeRoux, Daniel Meilleur, France Mercile et Monique Rioux forment une équipe bien équilibrée. Plusieurs réussissent des compositions fort enviables et tous utilisent les masques avec profit.



Louis-Dominique Lavigne, Monique Rioux, Yves Dagenais et Jeanne LeRoux au cours d'une répétition de "La vie à trois étages", une création collective de la Marmaille, présentée par la Nouvelle Compagnie Théâtrale.

# Une pièce de Germain montée par l'Atelier

Dans le cadre de la Tournestrie, le théâtre de l'Atelier présentera une pièce de Jean-Claude Germain intitulée: "Un pays dont la devise est je m'oublie".

Les comédiens Pierre Gobeil, de Sherbrooke, et Michel Côté, de Montréal, interpréteront les deux rôles de cette oeuvre du réputé dramaturge québécois: il s'agit d'une première pour l'Estrie. La mise en scène est collective, et l'environnement signé Patrice Potvin et Stéphane Caron.

Ce spectacle s'inscrit dans l'itinéraire de la Tournestrie, tournée qui mènera l'Atelier dans 9 villes de l'Estrie entre la mi-novembre 1977 et la fin de mars 1978. L'Atelier sera en scène à: Coaticook, Disraeli, Granby, La Guadeloupe, Magog, Richmond, Valcourt, Windsor, Saint-Hyacinthe.

Décrite par la critique, lors de sa création il y a un demi à Montréal, comme l'un des plus remarquables morceaux d'écriture de tout le répertoire québécois, "Un pays dont la devise est je m'oublie" évoque toute la galerie de ces originaux dépareillés et "ben indépendants" qui, sans trop s'en rendre compte, se firent un pays dans une province, une langue dans un patois et une culture dans un folklore.

Tantôt coureur de bois, tantôt habitant, découvreur ou politicien, bérêt blanc, général des troupes du Roy, curé de paroisse ou monsieur, Louis Cyr et Maurice Richard, deux personnages caméléons, comédiens ambulants, occupent la scène. Ces deux bonshommes, Épisodes Surprenant et Berthelot Pettiboire, spécialistes en sketches d'hiver et en tableaux d'histoire, parcourent au gré de leur mémoire les trente arpents de cette terre qui, du jour qu'on lui fixa le souvenir comme but à atteindre, se vit condamnée à chercher son avenir par en arrière plutôt que de le trouver tout naturellement dans son présent.

Jusqu'au 5 novembre

costumes, maquillage, éclairage: sylvie leonard, gylis mignault, madeleine pageau, evelyn régimbald

éclairages: mario bourdon, angèle couty, yvon dumont, france levac, renée girard, son girard, souvry

mise en scène: FERNAND DERY

jacques rossi, mireille thibault, ghyllain tremblay

scénario: MARC ST JEAN

de JEAN FRIGON

## TI JESUS BONJOUR

tnm 861 0563

84 ouest rue ste-catherine

Moins de 25 ans, plus de 60 ans, débute dans une entrée 1/2 de la nuit le spectacle.

### la boîte à échos

L'Association des artisans de la Ceinture fléchée du Québec Inc. présentera du 26 octobre au 13 novembre une exposition de ceintures fléchées à motifs traditionnels et contemporains à la bibliothèque municipale de Saint-Laurent, 1380 ave de l'Église. Les heures d'ouverture sont de 13 h à 21 h un samedi et de 13 h à 17 h les samedis et dimanches. L'entrée est gratuite.

M. Robert Derome, conservateur intérimaire de l'art canadien ancien à la Galerie nationale du Canada donnera une conférence sur Les migrations d'orfèvres, le 26 octobre à 17 h 30 à l'auditorium Maxwell-Cummings du Musée des Beaux-Arts de Montréal. Cette conférence s'inscrit dans le cadre des événements qui entourent la prestigieuse exposition "L'art du Québec au lendemain de la conquête 1760-1790". M. Derome prépare actuellement une étude sur les orfèvres au Québec entre 1760 et 1850 et une autre sur Ignace-François Delezenne, artisan. L'entrée à l'auditorium est libre.

RENÉ MALO présente

Claude Zidi, réalisateur de L'AILE OU LA CUISSE, LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ, LA COURSE A L'ÉCHALOTTE, réunit maintenant pour la première fois dans une cascade de rires...

Jean-Paul Belmondo et Raquel Welch

produit par CHRISTIAN FECHNER

# L'Animal

dialogue de Michel Audiard

Vendredi!

VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353 7880 Adress

Le PARISIEN 2 486 STE CATHERINE O. 866 3856

RIVOLI 2 CENTRE LAVAL 688 7776

GREENFIELD PARK 2 ST DENIS ET BELANGER 271-3125 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

## télévision

CBFT 2	RADIO-QUÉBEC 17
--------	-----------------

9.05 Ouverture et horaire	13.30 Mon ami Pierrot
9.10 The Sunrunners	13.45 Les Oriales
9.30 Les Oriales	14.00 Les 100 tours de Centour
9.45 Mon ami Guigou	14.15 Théâtre, tragique et vous
10.00 Une fenêtre dans ma tête	14.45 En se racontant l'histoire d'ici: Boucher de Boucheville
10.15 Virginie	15.20 Dessins animés
10.30 Magazine-Express	15.35 Siens ou rit
11.00 Les trouillous de Clémence	15.45 La chépie
11.30 Laurel et Hardy	16.00 Télé-Ressources
12.00 Sesame	17.20 Les olympiques
12.30 Les coqueluches	18.00 PS 6
12.30 Téléjournal	18.05 Les objets
1.25 Femme d'aujourd'hui	18.30 Automotisme
2.30 Cinéma: "Le monde des animaux sauvages" - Suisse (1970)	18.45 Bobino
4.00 Bobino	19.00 Ski de randonnée
4.30 Major Plum-Pouding	19.00 Télé-Ressources
5.00 Les gens de mogador	19.10 La publicité au Québec: "Métier ou frein?"
6.00 Ce soir	20.30 Contact
7.00 Daniel Boone	La qualité de l'alimentation.
8.00 A cause de mon oncle	
8.30 Le télé	
8.30 Télé-sélection: "Angoules: Les aveugles ont des yeux" - Britannique	
10.30 Téléjournal	
10.55 Nouvelles du sport	
11.05 Arène Lapin	
11.30 Cinéma: "Cine-91" (drame-François 1969)	
1.45 Téléjournal	

## CFTM 10

8.00 Les petits bonhommes	9.00 The Friendly Giant
8.15 Fantan Déjà	9.15 Bonjour Bon jour
8.45 Les petits bonhommes	9.30 Quebec School Telecast
9.00 A la bonne heure	10.30 Mr. Dressup
10.30 Une heure avec vous	10.30 Sesame Street
11.30 Les petits bonhommes	11.30 The Bob McLean Show
12.20 Midi-nouvelles	12.55 CBC News
12.30 Dîner chaud	1.00 Tattletales
1.30 Cine Quiz: "Vierge assurée" (comédie de moeurs-Italien 1969)	1.30 Coronation Street
2.15 Services à la communauté	1.30 Ryan's Hope
4.00 Monsieur Tranquille	2.30 The Edge of Night
4.30 Les nouveaux tannants	3.00 Take 30
4.30 Parle, parle, jase, jase	3.30 Celebrity Cooks
6.30 Le 10 vous informe	4.00 After Four
7.00 Que sera sera	4.30 Mr. Dressup
7.30 Les Berger	5.00 This Land
8.00 Nouvelles Express	5.30 All in the Family
8.31 Indiscrétion d'une caméra	6.00 The City at Six
9.00 Cine-Choix: "Les oiseaux de proie" (drame policier - Américain 1973)	6.00 The Mary Tyler Moore Show
10.30 Sports au 10	7.30 In Question
11.00 La couleur du temps	8.00 The Betty White Show
11.15 Festival de comédies musicales: "Showboat"	8.30 Super Page Challenge
1.00 Auto-patrouille	9.00 Frontpage
1.30 Brigade criminelle	9.30 Newsmagazine
2.00 Le dix vous informe	10.30 Man Alive
	11.00 The National
	11.22 The City Tonight
	11.35 90 Minutes Live
	1.00 Station Closing

## CFCF 12

6.00 Ouverture de l'air	6.00 Morning
6.30 Sports au 10	7.00 Canada A.M.
7.00 Festival de comédies musicales: "Showboat"	8.00 Romper Room
1.00 Auto-patrouille	8.30 The Community
1.30 Brigade criminelle	10.00 Ed Allen
2.00 Le dix vous informe	10.30 The Joyce Davidson Show
	11.00 The Art of Cooking
	11.30 Rocket Robinhood
	12.00 The Flintstones
	12.30 It's Your Move
	1.00 Definition
	1.30 McGowan and Co
	2.00 The Alan Hamel Show
	2.00 Another World
	4.00 The Pink Panther
	4.30 Match Game '77
	5.00 The Price is Right
	6.00 Pulse
	6.00 The Waltons
	9.00 Grand Old Country
	9.30 Soap
	10.00 Gong Show
	10.30 The Tonight Petticoat
	11.00 CTV National News
	11.21 Pulse
	12.00 The Twelve Midnight movie: "The Journey" (drame - 1959)
	1.00 Sign-Off

## cinéma

ATWATER I: Niveau metro Alexis Nihon 935-4246 "Supria" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25	Frankenstein! 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15
ATWATER II: Niveau metro Alexis Nihon 935-3313 "A chacun son enfer" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20	CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Une étoile est née" 6.00, 8.45
AVENUE: 1224 Ave. Greene Westmount 937-2747 "Valentino" 6.10, 8.40	COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Canasova, un adolescent à Venise" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10 (Salle II) "Communion d'automne" 1.45, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle III) "Les vacances de Monsieur Hulot" 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.50 (Salle IV) "L'Empire des sens" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.15
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1952 "Young, rich and ripe" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40, et "Hollywood she wolves" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50	DAUPHIN: 2289 Beaumont E. 721-6060 (Salle Renoir) "La dentelière" 7.30, 9.30 (Salle McCaren) "L'homme qui aimait les femmes" 7.30, 9.45
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Les naufragés du 747" 2.15, 8.00, 9.50 et "Enfer mécanique" 12.30, 4.15, 8.00	ELYSEE: 35 Milton O. 842-6063 (Salle Remais) "Les desert des tartares" 7.00, 9.30 (Salle Esenstein) "Un sac de billes" 7.30, 9.30
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 261-2725 (Salle I) "Star Wars" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00 (Salle II) "Through the looking glass/the story of Joanna" des 10.30	IMPERIAL: 1430 rue Bleury, 288-7102 (Salle I) "Pierrot le fou" 7.00 et "Chauffeur de taxi" 9.15 (Salle II) "Easy rider" 7.15 et "Massacre à la scie" 9.45
CARRÉFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "Julie pot-de-celle" 1.15, 3.15, 5.20, 7.30, 9.30	KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "Darby O'Gill and the little people" 7.00, 8.55
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 394-8523 "Faire hurler les mens" (de J. Sautier) 7.00 et "Swing la baquinne" (de J.P. Masse) 7.25 et "Les petites sœurs" (de P. Patry) 7.49 et "Téléphone Légaré garde-pêche" (de C. Fournier) 8 h 30 et "La 410 bourgoise" (de M. Boubliani) 9 h 34	LAOEN: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "The Spy who loved me" 12.00, 2.15, 4.30, 6.45, 9.00 (Salle II) "I never promised you a rose garden" 1.30, 3.30, 5.25, 7.25, 9.25 (Salle III) "Pieces of the action" 1.25, 4.00, 6.30, 9.05 (Salle IV) "People that time forgot" 12.20, 2.05, 5.45, 7.35, 9.25 (Salle V) "Cant I do it if I need glasses" 12.25, 2.35, 4.15, 6.00, 8.40, 9.25
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Une étoile est née" 12.45, 3.15, 6.00, 8.45 (Salle II) "La ligne du dieu" 2.30, 5.35, 8.20 et "Le gaffeur" 1.00, 4.20, 7.45	MAJESTIC: 3166 Bourassa E. 381-6116 "Cadavre au dessert" 7.30 et "Les chiens de mer" 9.20
CINEMA V: 5660 Sherbrooke O. 489-5559 "The deep" 7.00 et "The pink panther strikes again" 7.15 et "Catch 22" 9.15 et "The music lover" 9.45	MERCER: 4250 Ste-Catherine E. 254-6124 "Les camps des filles perdues" 6.20, 9.40 et "Les imbéciles" 8.00
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 793-7933 "L'amour motorisé" 7.45 et "La jeune Lady Chatterley" 9.15	MONKLAND: 5505 Monkland 489-2579 "Eagle Has Landed" 7.00 "Fun with Dick and Jane" 9.20
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke E. 346-7395 "Looking for Mr. Good bar" 7.00, 9.30	OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 "Carrie" 7.00 et "La bambina" 9.00
CINEMA TE ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "El Topo" 7.30 et "La montagne sacrée" 9.30	PARISIEN: 460 Ste-Catherine O. (Salle I) "Atréus, sales et méchants" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40 (Salle II) "Madame Claude" 12.30, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30 (Salle III) "Une chante l'autre pas" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20 (Salle IV) "Panique" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle V) "Beladonna" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
COTE-DES-NEIGES: 735-5527 (Salle I) "Young	PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4995 "Bobby Deerfield" 7.10, 9.20
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE 4253 Ste-Catherine E. 253-8974 "Zone" de Marcel Dube 14 h 30	PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "New York, New York" 12.30, 3.10, 5.55, 7.35
PATRIOTE 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche	PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 846-5215 "Love Garden" 12.00, 3.20, 5.40, 8.30 et "Split beaver girls" 1.40, 4.30, 7.15, 9.50
PATRIOTE EN HAUT 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 "Les fiancés de Rose Lalonde" création du Grand Cirque Ordinaire. Semaine et dim.: 20 h 00, samedi: 19 h 30, dimanche: 19 h 00, samedi: 19 h 30, dimanche: 19 h 00	SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1189 "Anna Karenina" 7.15 "Papillon" 9.15
SALLE DE CONCERT POLLACK 555 Sherbrooke O. 392-4501 Relâche	SNOWDOWN: 6225 Décarie 843-1322 "Joseph Andrews" 7.10, 9.15
SALLE WILFRID PELLETIER Calchiakis, folklore andin - 20 h 30	ST-DENIS: 1094 St-Denis 844-4211 (Salle I) "Dernier arrêt du train de nuit" 2.00, 5.45, 9.30 et "Deux grandes filles pour un pyjamas" 12.20, 4.00, 7.45 (Salle II) "La nuit des vers géants" 3.10, 6.30, 9.55 et "Africa Express" 1.15, 4.35, 8.00 (Salle III) "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 1.30, 3.50, 6.15, 8.45
THÉÂTRE D'AUDOUVERTEU 1297 Papineau 523-1211 "Dernier recours de Baptiste à Catherine" de M. Lalonde, tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi	VAN HORNE: Côte-des-Neiges 731-8543 "Piece of the action" 8.30, 9.00
THÉÂTRE MAISONNEUVE Recital Gérard Souzy surtron - 20 h 30	VERDUN: 1381 Wellington 766-2062 "7 hommes à l'aube" 7.10 et "Une étoile est née" 9.00
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE 84 Ste-Catherine O. 861-7488 "Ti-Jesus, bonjour" de Jean Frigon - du mardi au vendredi: 20 h 00, samedi: 17 h 00 et 21 h 00, dim.: 19 h 00, relâche: lundi	VILLÉRY: 8042 St-Denis 389-5577 "Les camps des filles perdues" 6.10, 9.20 et "Le tour du monde de Panny Hill" 7.45
THÉÂTRE PORT-ROYAL Relâche	WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 911-1477 "Oh God" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
THÉÂTRE DE QUATREZ 100 av. des Pins 86-5778 "Une amie d'enfance" de Louis Sais. Tous les soirs 20 h 30. Relâche: lundi	YORK: 1487 Ste-Catherine 937-9979 "The killing of a chinese bookie" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT 4664 St-Médard, 844-1793 "Maria Chapdelaine" de Loic le Gouadiac - tous les soirs 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche: lundi	CINÉMA THÉÂTRIQUE QUÉBÉCOISE: 1700 Ste-Denis 844-8734 "Le crime de M. Lange" (de Jean Reno-France 1935) 8 h 30

## sur scène

CENTOUR 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle II) "Cruel tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumptrucks du mardi au samedi: 20 h 00 dim: 19 h 00. Matinée: mercredi: 11 h 00 samedi: 14 h 00 relâche: lundi	NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE 4253 Ste-Catherine E. 253-8974 "Zone" de Marcel Dube 14 h 30
CENTOUR 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle II) "Cruel tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumptrucks du mardi au samedi: 20 h 00 dim: 19 h 00. Matinée: mercredi: 11 h 00 samedi: 14 h 00 relâche: lundi	PATRIOTE 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche
CENTOUR 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle II) "Cruel tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumptrucks du mardi au samedi: 20 h 00 dim: 19 h 00. Matinée: mercredi: 11 h 00 samedi: 14 h 00 relâche: lundi	PATRIOTE EN HAUT 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 "Les fiancés de Rose Lalonde" création du Grand Cirque Ordinaire. Semaine et dim.: 20 h 00, samedi: 19 h 30, dimanche: 19 h 00, samedi: 19 h 30, dimanche: 19 h 00
CENTOUR 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle II) "Cruel tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumptrucks du mardi au samedi: 20 h 00 dim: 19 h 00. Matinée: mercredi: 11 h 00 samedi: 14 h 00 relâche: lundi	SALLE DE CONCERT POLLACK 555 Sherbrooke O. 392-4501 Relâche
CENTOUR 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle II) "Cruel tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumptrucks du mardi au samedi: 20 h 00 dim: 19 h 00. Matinée: mercredi: 11 h 00 samedi: 14 h 00 relâche: lundi	SALLE WILFRID PELLETIER Calchiakis, folklore andin - 20 h 30
CENTOUR 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle II) "Cruel tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumptrucks du mardi au samedi: 20 h 00 dim: 19 h 00. Matinée: mercredi: 11 h 00 samedi: 14 h 00 relâche: lundi	THÉÂTRE D'AUDOUVERTEU 1297 Papineau 523-1211 "Dernier recours de Baptiste à Catherine" de M. Lalonde, tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi
CENTOUR 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle II) "Cruel tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumptrucks du mardi au samedi: 20 h 00 dim: 19 h 00. Matinée: mercredi: 11 h 00 samedi: 14 h 00 relâche: lundi	THÉÂTRE MAISONNEUVE Recital Gérard Souzy surtron - 20 h 30
CENTOUR 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle II) "Cruel tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumptrucks du mardi au samedi: 20 h 00 dim: 19 h 00. Matinée: mercredi: 11 h 00 samedi: 14 h 00 relâche: lundi	THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE 84 Ste-Catherine O. 861-7488 "Ti-Jesus, bonjour" de Jean Frigon - du mardi au vendredi: 20 h 00, samedi: 17 h 00 et 21 h 00, dim.: 19 h 00, relâche: lundi
CENTOUR 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle II) "Cruel tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumptrucks du mardi au samedi: 20 h 00 dim: 19 h 00. Matinée: mercredi: 11 h 00 samedi: 14 h 00 relâche: lundi	THÉÂTRE PORT-ROYAL Relâche
CENTOUR 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle II) "Cruel tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumptrucks du mardi au samedi: 20 h 00 dim: 19 h 00. Matinée: mercredi: 11 h 00 samedi: 14 h 00 relâche: lundi	THÉÂTRE DE QUATREZ 100 av. des Pins 86-5778 "Une amie d'enfance" de Louis Sais. Tous les soirs 20 h 30. Relâche: lundi
CENTOUR 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle II) "Cruel tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumptrucks du mardi au samedi: 20 h 00 dim: 19 h 00. Matinée: mercredi: 11 h 00 samedi: 14 h 00 relâche: lundi	THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT 4664 St-Médard, 844-1793 "Maria Chapdelaine" de Loic le Gouadiac - tous les soirs 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche: lundi

Françoise Chartrand présente

# Ce Soir calchakis

LE LUNDI 24 OCTOBRE, 20h30

Billets: \$5, \$6, \$6.50, \$7.50

En vente au Montreal Trust (PVM) et chez Sauvé & Frères.

"Le groupe le plus authentique de musique indo-américaine"

Le Figaro, Paris.

SALLE WILFRID PELLETIER PLACE DES ARTS

Montreal (Québec) 112X 197

# L'orientation scolaire défavorise encore les jeunes femmes

Les statistiques démontrent que les jeunes femmes s'orientent aujourd'hui encore vers des études moins poussées que les jeunes gens et également vers des secteurs de travail désavantagés.

Dans son mémoire sur *L'accès à l'éducation pour les femmes* du Québec, le Conseil du statut de la femme note "qu'on utilise encore des instruments de mesure des intérêts et aptitudes dont la structure discriminatoire ne peut qu'encourager le statu quo. Dans le matériel utilisé par les conseillers en orientation, les cours sont souvent décrits comme s'adressant à des étudiants d'un seul sexe".

D'autre part, un sondage effectué à l'automne 1976 par le CSF révèle l'intérêt des professionnels de l'orientation et de l'information scolaire pour ces problèmes et le besoin de développer des instruments de travail plus appropriés. Pour répondre à ce besoin, le Conseil régional de Québec

de la Fédération des femmes du Québec décidait, il y a plusieurs mois de cela, de passer à l'action et de mettre sur pied, en collaboration avec le Conseil du statut de la femme, le projet *Vire-vie*.

Dans un premier temps, on a évalué et mis au point un programme d'animation à partir d'un modèle créé au YWCA de Los Angeles et utilisé depuis quelques années aux États-Unis, au Canada, et plus récemment dans quelques écoles anglophones de Montréal. Il s'agit d'un programme d'animation auprès des étudiantes de Secondaire III et IV, visant à stimuler leur démarche d'orientation en fonction de situations réelles que vivent les femmes de nos jours.

Le programme ayant été adapté aux besoins, on est maintenant prêt à passer à la deuxième phase, celle de l'expérimentation qui a débuté vendredi dernier auprès d'un premier groupe d'étudiantes. Dès les prochaines semaines,

le programme sera utilisé à l'intérieur de six régionales des environs de Québec. Mme Denise B. Rochon, vice-présidente du Conseil régional de Québec de la FFQ est responsable de l'équipe des animatrices de *Vire-vie* tandis que l'Institut national de la recherche scientifique assume l'évaluation du processus et des effets du programme.

Celui-ci consiste en cinq rencontres équivalentes à cinq périodes habituelles de cours qui font d'ailleurs partie des horaires réguliers du calendrier scolaire.

Les participantes sont partagées en groupes de 14 à 16 au maximum; elles travaillent en équipes de deux ou toutes ensemble. Une série de mises en situation les appellent à utiliser leur imagination et leur sens pratique pour tracer la vie de personnages fictifs à travers une série d'événements et de choix qui leur sont présentés.

L'objectif de *Vire-vie*, précise Lise Dunnigan, du

## féminin pluriel

par RENÉE ROWAN



Conseil du statut de la femme, est de mettre les étudiantes en contact avec des situations que les femmes rencontrent de nos jours et leur faire découvrir la portée de leur choix d'orientation actuelle en termes de capacité d'adaptation à ces situations. Ceci devrait amener une plus grande ouverture et une meilleure motivation vis-à-vis leur démarche d'orientation.

Le programme devrait rejoindre, d'ici la fin de l'année scolaire, un minimum de 750 étudiantes. L'évaluation de *Vire-vie* se fera tout au long de la phase expérimentale; des observations seront faites

sur les réactions des participantes tandis que chacune d'entre elles sera interviewée avant et après le programme. L'analyse des résultats aura lieu le printemps prochain.

Si le projet est un succès comme on peut s'y attendre, le programme sera, dès l'automne prochain, mis à la disposition de tous les professionnels intéressés.

Signalons enfin que le projet *Vire-vie* est rendu possible grâce à un budget spécial du Conseil du statut de la femme.

Ca ne paie pas d'être une femme... — On en a encore

une fois de plus la preuve en examinant les dernières statistiques contenues dans la publication intitulée *Les femmes dans la population active — faits et données*, édition de 1976, rendue publique ces jours derniers par le Bureau de la main-d'oeuvre féminine.

On y note en effet que "l'écart entre les traitements des femmes et ceux des hommes — selon le nombre de semaines travaillées — était dans tous les cas plus considérable en 1974 qu'en 1969". Cette affirmation, disons-le, est fort déprimante.

En 1974, les gains moyens annuels des femmes qui ont travaillé 40 à 49 semaines ont été de \$4,293 comparativement à \$8,463 pour les hommes, soit un écart de 97.1% en faveur des hommes. Les gains des hommes qui ont travaillé 20 à 29 semaines en 1974 dépassaient de 71.7% ceux des femmes.

Le pourcentage exprimant la différence de gains en fa-

veur des hommes a diminué de 21.7% entre 1969 et 1974, malgré l'augmentation de \$659 dans l'écart entre les gains des femmes et ceux des hommes qui ont travaillé 30 à 39 semaines durant cette période. L'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes qui ont travaillé moins de 10 semaines a augmenté de 328.8% au cours de la même période, soit une hausse de \$343.

Les gains moyens annuels des hommes qui ont travaillé 50 à 52 semaines ont augmenté de \$4,183 entre 1969 et 1974, comparativement à \$2,369 pour les femmes; dans le cas des femmes et des hommes qui ont travaillé moins de 10 semaines, ils ont accusé une hausse de \$76 et de \$419 respectivement.

Signalons, d'autre part, que les taux moyens de salaire horaire des hommes dans l'industrie étaient supérieurs à ceux des femmes dans presque toutes les professions portant le même titre sur lesquelles il a été possible d'obtenir

des données en 1975, note le document.

Dans le métier de coupeur (à la main) dans l'industrie de la bonneterie et du tricot, les taux moyens de salaire horaire étaient de \$3.13 pour les femmes comparativement à \$4.53 pour les hommes.

Pour le métier de monteur en produits métalliques dans l'industrie des pièces et accessoires d'automobiles, les femmes recevaient des salaires horaires moyens de \$3.47 et les hommes de \$5.63. En ce qui concerne l'occupation de passeur (à la main) dans l'industrie des vêtements pour femmes, les taux moyens de salaire étaient de \$3.30 l'heure pour les femmes et de \$5.19 pour les hommes. Dans l'industrie de l'imprimerie et de l'édition le salaire horaire moyen d'une ouvrière atelier de reliure est de \$3.89 et celui d'un homme de \$6.02.

Ce ne sont là que quelques exemples qui illustrent bien à quel point on est encore éloigné du droit fondamental de "travail égal, salaire égal".

# Carrières et Professions



ctcum

## DESSINATEUR INDUSTRIEL MÉCANIQUE GÉNÉRALE

### Exigence:

— Formation technique en dessin de mécanique d'ajustage et de machinerie (machine design), ou D.E.C. en dessin de conception mécanique.  
— Quelques années d'expérience.

### Rémunération:

— Salaire selon la compétence.  
— Avantages sociaux substantiels.  
— Emploi stable.

Faire parvenir votre curriculum vitae au

Service du Personnel  
121 ouest, rue St-Antoine  
Montréal, H2Z 1H3

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Commission Scolaire St-Jérôme  
Offre d'emploi

## CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN FRANÇAIS

Deuxième concours CPF-77-2

### Nature du travail:

L'emploi de conseiller pédagogique en français est un emploi de professionnel qui comporte des fonctions de conseil auprès du personnel de cadre responsable des services d'enseignements (écoles et services) et d'animation pédagogique auprès des instituteurs et des autres professionnels relativement à sa discipline.

### Qualifications requises:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.

### Traitement:

Selon la convention collective.

### Date d'entrée en fonction:

Immédiatement.  
Prière de faire parvenir curriculum vitae avant le 4 novembre, 1977 à:



Mme Madeleine L. Perreault  
COMMISSION SCOLAIRE ST-JÉRÔME  
1010 rue Labelle  
Saint-Jérôme, J7Z 5N6

## CONTRÔLEURS — RESTAURANTS ET BARS

Une importante entreprise de restauration de la côte est à la recherche d'un contrôleur — restaurants et bars.

Cette personne aura la tâche de concevoir et de mettre en œuvre un système complet de contrôle — restaurants et bars.

Les candidats ayant de l'expérience à la fois en comptabilité et en restauration auront la préférence.

De l'expérience relative à l'ouverture d'hôtels constitue un atout indéniable.

Nous offrons au candidat de choix des avantages sociaux et un salaire au-dessus de la moyenne de même qu'un défi continué à relever et d'excellentes possibilités d'avancement.

Les candidats qualifiés sont priés de soumettre leur curriculum vitae en toute confiance à:

Le Devoir  
Dossier # 2767  
C.P. 6033  
Montréal, H3C 3C9

## ANALYSTE PLACEMENTS À REVENU FIXE

Nous recherchons pour notre siège social un professionnel qui aura pour responsabilité première l'analyse financière des nouvelles émissions et des obligations existantes, en vue de leur allouer une note de crédit dans le cadre d'un système d'évaluation interne des obligations. De plus, le candidat choisi sera appelé à participer à l'établissement et l'application de la politique de la compagnie concernant les placements à revenu fixe et en faire part au personnel responsable.

La personne que nous cherchons possède de 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des placements et, de préférence, un diplôme universitaire avec concentration en comptabilité ou finance. Un talent exceptionnel pour la communication écrite est indispensable.

Ce poste offre des possibilités d'avancement au sein de la compagnie.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à titre confidentiel à:

M. D. Aharonian  
Agent du personnel



630 ouest, boul. Dorchester, 6e étage  
Montréal, Québec H3B 1S6

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19

## URBANISTE

Faire parvenir curriculum vitae complet à:

Jacques Lecours & Ass. Inc.  
140 rue St-Eustache  
Suite 301  
St-Eustache, Québec  
J7R 2K9

## GÉRANT D'USINE

Excellente opportunité de travailler au sein d'une importante entreprise multinationale — fabricants de spécialités chimiques. Nouvelle usine sur la Rive-Sud.

Pour se qualifier, le candidat devra avoir de 5 à 8 années d'expérience en supervision et en production d'adhésifs, polymères ou autre industrie connexe, posséder de préférence un diplôme en Génie chimique ou en Chimie, et être capable de converser en anglais.

Faire parvenir demande par écrit à:

Produits Nacan Limitée,  
50 Marie Victorin,  
Boucherville, Qué.  
J4B 1V5  
Attention: M. D. Essensa

## PERSONNEL TECHNICIENS

HONEYWELL Limitée, une société d'avant-garde d'envergure internationale est présentement à la recherche du personnel suivant pour combler des postes-clé au sein de son organisation d'entretien technique. Les postes suivants sont permanents et offrent d'excellentes perspectives d'avenir.

### TECHNICIEN - Entretien Instrumentation industrielle

Notre titulaire possède une connaissance approfondie de l'électronique et a déjà acquis une certaine expérience en réparation d'instrumentation industrielle. De plus, il est disposé à effectuer de fréquents déplacements.

### ENTRETIEN Équipement Scientifique

La personne que nous recherchons possède une expérience antérieure en entretien d'équipement médical et/ou scientifique et a une connaissance approfondie de l'électronique. Ce poste comporte certains déplacements.

### ENTRETIEN Équipement HVAC

Le candidat choisi sera un diplômé récent d'école technique en électronique et aura acquis de l'expérience dans l'entretien d'équipement HVAC. Ce poste est disponible à Montréal.

### REPRÉSENTANT Contrats d'entretien

Nous recherchons un représentant possédant déjà une expérience en ventes, de préférence dans le domaine technique, pour représenter auprès des propriétaires d'édifices nos contrats de systèmes de contrôle et d'équipement mécanique.

Tous ces postes offrent une rémunération très intéressante ainsi qu'un éventail complet d'avantages sociaux. Auto fournie par la compagnie. Notre société accorde à tous ses employés un défi proportionnel à leurs qualifications et à leurs aspirations futures. Pour une entrevue confidentielle veuillez téléphoner à:

M.C. LeBlanc  
HONEYWELL LIMITÉE  
6277 rue St-Jacques  
Montréal, Québec H4B 1T9  
Téléphone: 484-3501, poste 200

### VENTES ET MARKETING

APPELÉZ JACQUES RACETTE

PRODUITS PÉTROCHIMIQUES - Aux industries de raffinage. \$30,000 + auto

ASSURANCES COLLECTIVES - Représentant de service - \$11,500 + auto

MACHINERIE EN ARTS GRAPHIQUES - Exp. des ventes de machines. Salaire & Comm. \$20,000 + auto

SOUDURE - Gérant des ventes. \$20,000 + all.

EXPLOSIFS - Exp. technique. \$18,000 + auto

ALIMENTATION: H.R.I. - Exp. \$15,000 + auto

PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS - Deux (2) postes \$14,000 à \$18,000 + auto

ALIMENTATION - Aux supermarchés \$13,000 + auto

REPRÉSENTANT - Auprès de la profession médicale, des hôpitaux, etc. - Exp. \$18,000 + auto

MARKETING - Co-ordonnateur des budgets et contrôles du Dept. de marketing. \$14 à \$16,000

DÉBUTANT - Ventes - 13 ans de scolarité - \$12,000 + auto

VENTES DE PUBLICITÉ NATIONALE - Exp. \$20,000 + all.

DOMAINE AGRICOLE - Gradué \$16,000 + auto

### GÉNIE

APPELÉZ JEAN-PIERRE GRAS

INGÉNIEURS MÉCANIQUES - PROJETS Joliette - \$22,000. Ottawa - \$22,000. Sorel - \$25,000.

INGÉNIEURS ÉLECTRIQUES - SENIORS Hull - \$25,000. Sorel - \$24,000.

INGÉNIEUR INDUSTRIEL - Sorel \$25,000.

INGÉNIEURS CHIMIQUES - Procédés Hull - \$23,000. Montréal - \$19,000.

### TECHNIQUE

APPELÉZ JEAN PIERRE GRAS

TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE - Ordinateur à Montréal. \$13,000 + auto. Québec - \$18,000. Trois-Rivières - \$12,000 + auto

CHIMISTE - Expérience en cosmétique pour R & D - \$20,000.

DESSINATEUR MÉCANIQUE - Junior - Tuyauterie, convoyeurs, etc. - Excellente compagnie \$12-13,000.

FORMULATEUR DE PEINTURE (SR) - Excellente compagnie - jusqu'à \$22,000.

SURVEILLANT DE MAINTENANCE MÉCANIQUE D'USINE - Montréal - \$18,000 +

TECHNICIEN EN GÉNIE INDUSTRIEL - Excellente compagnie à Montréal - Bonnes conditions - jusqu'à \$16,000.

### ADMINISTRATION & PRODUCTION

APPELÉZ JEAN-PIERRE GRAS

DIRECTEUR D'USINE - Ingénieur ou chimiste - Expérience en procédés et gerance de production - \$28,000.

SURVEILLANT DE PRODUCTION - Cie d'Alimentation - \$16,000.

CONTREMAÎTRE DE PRODUCTION - Équipement lourd ou moyen à Sorel - Québec \$19,000.

GÉRANT DE CRÉDIT - Bilingue - Expérience en comptabilité - Excellent opportunité - \$16,000.

MACHINISTE - CONTREMAÎTRE - Expérience de maintenance - \$18,000.

### 4 postes en personnel

1 - DIRECTEUR - Recrutement des cadres et formation - jusqu'à \$28,000.

2 - ASST. DIRECTEUR - Recrutement et planification - \$22,000.

DIRECTEUR - Préventions des accidents, communications gouvernementales - \$50,000

SURVEILLANT DES BÉNÉFICIAIRES MARGINAUX \$22,000.

LES 500 SERVICES DE SÉLECTION CANADA LIMITEE

615, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTREAL  
861-8371

BUREAUX DANS LES PRINCIPAUX CENTRES AU CANADA

## VENTES DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

### Si vous avez:

- de solides aptitudes pour la vente
- un niveau d'éducation universitaire.

### Nous vous offrons:

- un salaire proportionnel à votre expérience;
- d'excellents avantages sociaux;
- une voiture fournie et dépenses;
- des chances d'avancements;
- un programme de formation.

### Lieu de travail:

- Le Nord de Montréal et Laval.

Vous devez pouvoir communiquer aisément en français et en anglais.

Veuillez faire parvenir votre résumé, à titre confidentiel, à:

Mme L. Miller  
Agent du Personnel

BURROUGHS WELLCOME LTD

B.P. 500,  
Québec



Lachine  
H6S 4B1

Wellcome

## UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

### FACULTÉ D'ADMINISTRATION Secrétaire administratif (Secteur académique) au Programme de Baccalauréat

Assister le directeur du programme dans la planification, l'organisation, la coordination et le contrôle de ses activités.

1. Préparer et distribuer aux étudiants les documents pertinents à l'établissement des choix des programmes de cours au début de chaque session; organiser la période des choix de cours au début et à la fin de chaque trimestre, recueillir et vérifier les formulaires, les acheminer à qui de droit;
2. Voir à faire établir les listes d'étudiants par cours et les faire parvenir aux professeurs via les départements;
3. Recevoir, renseigner et assister les étudiants pour certains problèmes courants: admissions, inscriptions, programmes, demandes d'exemptions ou d'équivalence de cours, révisions d'examens, abandons ou changements de cours, bulletins, avis d'absences, avis de départs, renouvellement d'inscription, diplômes, renseignements divers;
4. Être responsable de la garde, de l'accès et de la tenue à jour des dossiers des étudiants du programme, compte tenu de l'autorité du secrétaire en ces matières;
5. Pour chaque session, voir à la préparation des horaires de cours et d'examens et assigner des locaux pour chacun des cours offerts au programme;
6. Voir à la répartition des locaux nécessaires pour les examens selon les classes et le nombre d'étudiants. Retenir les services des surveillants supplémentaires lorsque nécessaire;
7. Voir à la préparation des questionnaires et cahiers d'examens, à leur distribution, à leur récupération, à leur remise aux professeurs;
8. Récupérer les résultats académiques obtenus, pour fins de préparation des relevés de notes;
9. Transmettre aux autres facultés les résultats obtenus par les étudiants inscrits à des cours vice diffusés par nos professeurs dans les autres facultés;
10. En coordination avec le Service d'informatique, voir à la compilation des résultats et l'impression des bulletins. Procéder à leur vérification, distribution ou expédition aux étudiants et à l'envoi d'une copie au Bureau du registraire;
11. Surveiller l'acheminement des demandes de révision accompagnées de cahiers de l'étudiant vers le directeur du département concerné. Lorsque les résultats reviennent au secrétariat, les acheminer vers l'étudiant, le Service des finances et le dossier de l'étudiant;
12. Fournir au directeur les statistiques et documents pertinents;
13. Participer à l'élaboration et à l'administration des budgets du programme;
14. Assister la direction du programme pour le recrutement des nouveaux étudiants;
15. Établir et maintenir des liens avec les services concernés de l'Université et le milieu des affaires en toutes matières se rapportant au recrutement et au placement des étudiants;
16. Effectuer toute autre tâche de sa compétence demandée par le directeur.

### Qualifications

1. Posséder un diplôme universitaire de premier cycle de préférence en administration;
2. Avoir à son crédit quelques années d'expérience au niveau administratif.

### Traitement

Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurances, vacances, etc.

Toute offre de service doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et doit être adressée avant le 8 novembre 1977 à:

Directeur  
Service des personnels  
2500 boul. Université  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke, Qué.  
J1K 2R1

# Les casernes de Blairfindie

Pendant la guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, au début du XIXe siècle, deux routes, celle reliant Chambly, L'Acadie et Odelltown, d'une part, et celle reliant Laprairie et Saint-Jean, d'autre part, avaient une importance stratégique dans la défense de la région de Montréal.

A la croisée de ces deux routes, les troupes britanniques avaient érigé les casernes de Blairfindie (Saint-Luc) qu'elles appelaient "Halfway House". On sait que Salaberry et ses Voltigeurs y séjournèrent plusieurs fois entre 1812 et 1814.

Bientôt que les troupes aient séjourné à cet endroit dès le début de la guerre, ce n'est qu'au cours de l'année 1814 que les autorités entreprirent de construire un véritable re-tranchement militaire composé d'une enceinte de 225 pieds de front sur 265 pieds de profondeur, d'un corps de garde, d'un poste de maréchal des logis, de deux écuries, d'un logement, de cuisines, et d'un forge.

"Il est probable que des bâtiments plus primitifs existaient déjà à Halfway House avant que fut décidée la construction des casernes

## patrimoine

par ALAIN DUHAMEL



de 1814", affirment Pierre B. Cadieux et Réal Fortin, dans *Les constructions militaires du Haut-Richelieu* (Éditions Mille Roches, 1977). "Malgré un ordre de démantèlement des casernes en date

du 8 mai 1835, il est certain qu'elles existaient encore en 1836..." Mais en 1838, l'inventaire des casernes militaires ne mentionne plus les bâtiments militaires de Blairfindie.



Le puits est et le corps de garde.



Logements des officiers et des soldats.



Ecurie sud et le quartier du Maréchal des Logis.

Côte-Nord et dans la région de la baie James notamment, les archéologues du ministère des Affaires culturelles n'ont peut-être pas eu le temps d'entreprendre des fouilles qu'ils estimaient sans doute moins urgentes dans la région de Saint-Jean. Toutefois, nous informons au ministère, la Direction générale du patrimoine aurait entrepris les démarches légales nécessaires pour ouvrir, dans un délai encore indéterminé, un chantier de fouilles archéologiques.

Nous n'en serions pas encore à des fouilles de sauvetage, mais les fonctionnaires y parviendront peut-être.

Informé de la menace qui pesait sur la maison Rémillard, située à proximité de la

base militaire de Saint-Jean-sur-le-Richelieu, le ministre des Affaires culturelles, M. Louis O'Neill, a demandé au ministre de la Défense du Canada, M. Barney Danson, en septembre dernier, de surseoir à tout projet pouvant affecter ce bâtiment. Le ministre québécois demandait un délai de deux mois "afin de pouvoir statuer sur la valeur historique et culturelle de cet immeuble".

Rappelons que la maison Rémillard, une construction de pierres, a vraisemblablement été construite vers 1834. Une tradition veut que le général Richard Montgomery y ait séjourné vers 1775, mais jusqu'à ce jour les recherches n'ont pu démontrer qu'elle avait des fondements historiques réels.

Entre-temps, le ministère de la Défense nationale avait confié la maison à la ville de Saint-Jean et a référé le dossier à l'administration municipale. On sait que la ville de Saint-Jean se proposait d'aménager en boulevard le chemin Grand Bernier, ce qui aurait mené à l'arasement de la maison.

Plusieurs organismes de la région tentent de sauver cette maison rurale dont il resterait peu d'exemplaires.

Le ministre des Affaires culturelles a donné avis de son intention de classer à titre de monument historique la maison du sénateur Cormier, rue Saint-Calixte, à Plessisville.

Il s'agit d'un bâtiment en briques, de style victorien, utilisé depuis 1919 comme hôpital et depuis 1975, comme centre local des services communautaires.

La famille Cormier s'est établie dans cette région vers 1849 et y tenait un magasin général. Charles Cormier était maire de sa municipalité en 1855 et sénateur en 1867. Son fils, Napoléon, a lui aussi tenu

le magasin général et la présidence du conseil municipal de 1889 à 1891.

Le bâtiment a un intérêt architectural, historique et socio-économique pour cette région. Le ministère des Affaires culturelles et le ministère des Affaires sociales se seraient entendus pour la conserver.

Le ministre des Affaires culturelles a aussi donné avis de son intention de classer, à titre de site historique, une maison et un terrain sur la 1ère avenue à Charlesbourg, dans la région de Québec.

Il s'agit de la dernière parcelle de la terre ancestrale de la famille Bédard. La maison aurait été érigée vers le milieu du XIXe siècle et son architecture constitue un exemple typique de l'habitation rurale de cette région.

## Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 18

### TRAITEMENT PAR ORDINATEUR



D'intéressantes perspectives de carrière sont offertes par le centre d'informatique de la Banque de Montréal à toute personne bilingue, expérimentée dans le domaine du traitement par ordinateur et désireuse d'occuper un poste de commande.

#### CHEF DE LA GESTION ET DE L'ORDONNANCEMENT DE LA PRODUCTION

Les responsabilités du poste consistent en l'ordonnancement, la préparation et l'établissement du déroulement des opérations de tous les travaux soumis à la section du traitement, de même que la direction d'une équipe de 15 employés au maximum. La préférence sera accordée aux candidats doués d'une aptitude démontrée à diriger du personnel et ayant une expérience de 4 à 6 ans dans l'exploitation d'ordinateurs IBM de grande puissance. On exige également des candidats une connaissance approfondie des instructions de gestion des travaux (JCL) et une vaste expérience de l'ordonnancement.

#### CHEF DU TRAITEMENT PAR ORDINATEUR

Les tâches de ce poste comprennent la supervision d'une équipe de relais composée d'une douzaine d'opérateurs, la coordination des calendriers des travaux, l'évaluation des difficultés techniques et la préparation de plans de circonstances visant à assurer l'utilisation efficace des ressources humaines et matérielles. Le candidat choisi doit avoir de 5 à 7 ans d'expérience dans l'exploitation d'ordinateurs IBM de grande puissance et au moins 1 an d'expérience dans le fonctionnement de la mémoire virtuelle du système d'exploitation (OS VS1).

#### CHEF DE L'ASSISTANCE À LA SAISIE DES DONNÉES

En plus de diriger une petite équipe de programmeurs, le titulaire devra s'occuper de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes destinés à assurer l'exploitation du système de saisie CMC-18. À ce titre, il sera appelé à établir des contacts avec les utilisateurs dans le but d'évaluer leurs besoins. Les exigences du poste comprennent une expérience de 3 à 4 ans du langage KOBOL et de l'élaboration des programmes d'édition (RPG), de même qu'une expérience dans la direction d'employés. Une connaissance des systèmes de reconnaissance optique des caractères (OCR) serait un atout incontestable.

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous offrons un salaire proportionnel aux responsabilités du poste et aux compétences du candidat de même qu'une gamme d'avantages sociaux attrayants.

*Veillez envoyer votre curriculum vitae, en citant notre référence DEG-2 et en y indiquant votre expérience, vos études et le salaire désiré à l'adresse suivante:*

D.P. Lenaghan  
Service du Personnel  
Division de l'Informatique  
BANQUE DE MONTRÉAL  
B.P. 6002  
Montréal, Québec  
H3C 3B1

Discretion assurée.

La Première Banque Canadienne  
**Banque de Montréal**

### INGÉNIEUR D'ENTRETIEN

Nous sommes à la recherche d'un ingénieur diplômé en mécanique possédant de l'expérience en entretien d'usine. Les responsabilités comprendront l'ingénierie de l'entretien dans les domaines suivants:

- équipement d'usine chimique;
- aménagements d'épuration des eaux et génération de vapeur
- équipement utilisé dans les usines de raffinerie

Ce poste est disponible à notre usine de Montréal.

La société offre un éventail complet d'avantages sociaux. Le salaire sera proportionnel aux qualifications ainsi qu'à l'expérience.

Veillez postuler par écrit au:  
Surintendant du personnel

### Monsanto Canada Limitée

Le Devoir, dossier # 2768  
C.P. 6033 Montréal, H3C 3C9

### INGÉNIEUR DE PROCÉDÉS

Nous sommes présentement à la recherche de plusieurs ingénieurs en chimie ou en mécanique possédant de un à cinq ans d'expérience en procédés et équipement.

#### LES RESPONSABILITÉS COMPRENDRONT:

- la mise en marche et l'exécution de projets d'équipement en ingénierie de procédés;
- la mise sur pied de produits et de procédés améliorés;
- l'assistance technique aux services de fabrication d'une usine chimique complexe.

Ces postes sont disponibles à Montréal.

La société offre un éventail complet d'avantages sociaux. Le salaire sera proportionnel aux qualifications ainsi qu'à l'expérience.

Veillez postuler par écrit, au:  
Surintendant du personnel

### Monsanto Canada Limitée

Le Devoir, dossier # 2769  
C.P. 6033, Montréal, H3C 3C9

Monsanto - un manufacturier de produits chimiques de premier plan, a présentement un poste disponible pour une personne bilingue et dynamique:

### REPRÉSENTANT DES VENTES

à notre Division des Produits Fabriqués - Montréal.

Les responsabilités inclueront l'entretien efficace des comptes au Québec et dans les provinces de l'Atlantique.

Le candidat idéal sera un professionnel faisant preuve de maturité et possédant une expérience substantielle au niveau de comptes très importants. Il aura de plus démontré son habileté à administrer de tels comptes, sur une base de croissance continue.

Nous offrons une excellente opportunité au niveau du développement personnel ainsi qu'un excellent salaire et une gamme complète d'avantages sociaux.

Afin d'en connaître plus sur ce poste, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Surintendant du Personnel

### Monsanto

LE DEVOIR  
DOSSIER # 2771  
C.P. 6033  
MONTRÉAL, H3C 3C9

### Deux Isée en orbite

CAPE CANAVERAL, Floride (AFP) - Le lancement de deux satellites scientifiques "Isée" de la NASA et de l'Agence spatiale européenne (ESA) a été parfaitement réussi après les échecs enregistrés ces derniers mois par la NASA.

Isée-A et Isée-B devenus en orbite Isée-1 et Isée-2, dont le coût est évalué à environ 45 millions de dollars, ont été lancés par une même fusée Delta. Les deux satellites Isée (International Sun Earth Explorer) seront chargés d'étudier l'influence du soleil sur l'intermédiaire des vents solaires, sur la magnétosphère.

**Psst!!!**  
Nous avons fabriqué plus de 1 MILLION d'autos Diesel PEUGEOT  
**Biarritz**  
10,825 Racette Mt-Nord 323-1900

**BRUNET**  
DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS  
AUCUN AGENT  
ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC  
Inscriptions, Réparations et nettoyage  
**J. BRUNET Ltée**  
4824 Chemin Côte des Neiges  
Tél.: 738-8686  
Fondée en 1877

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos  
**MEUBLES et MACHINES DE BUREAU**  
sur les lieux  
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc.  
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.  
7035 av. du Parc  
270-1141  
Stationnement  
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
**Robic, Robic**  
ET ASSOCIÉS  
2100, rue DRUMMOND  
Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630  
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN  
**JEAN K. MALOUF INC.**  
entretien industriel - commercial résidentiel  
Plus de 25 ans d'expérience  
Bureau  
6305, 25e Ave, Rosemont  
Montréal

**AGENCEMENT DE MAGASIN**  
PLACE BONAVENTURE  
MART-A-35 ARVIDA  
MONTRÉAL  
TÉL. 861-2687

**Modula**  
meublement modulaire commercial

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

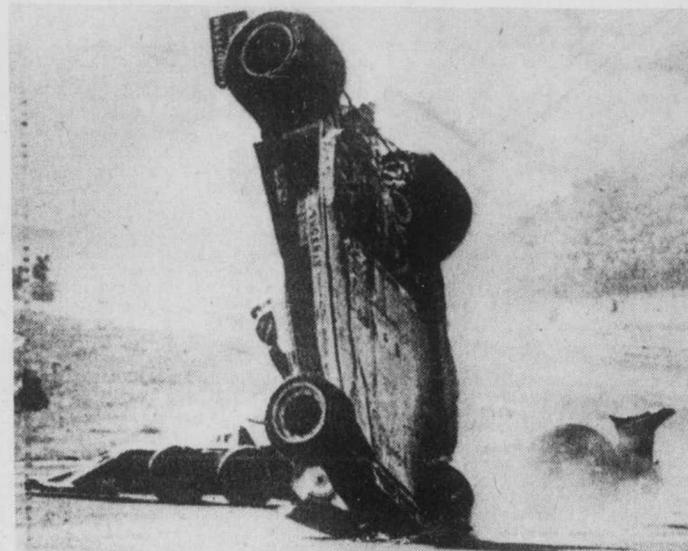
CONSULTEZ  
LES IMMEUBLES  
**G.C. GAGNON**  
ING.  
COURTIER EN IMMEUBLES

industriel commercial investissements évaluations  
C.P. 1406,  
Place Bonaventure  
Montréal H5A 1H3  
861-8395

**TAXI**  
273-6331  
DIAMOND

Au lieu d'utiliser de l'argent comptant, Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous!  
Association des Taxis Diamond Ltée  
909 St-Grégoire  
Appelez 273-1725

# La Ferrari de Villeneuve fonce dans la foule et fait deux morts



Le Québécois Gilles Villeneuve, au volant de sa Ferrari, a été victime d'un sérieux accident qui a fait deux morts, hier, au grand prix du Japon, dernière épreuve de la saison remportée par le Britannique James Hunt. La Ferrari de Villeneuve a fait un bond de vingt mètres avant de s'écraser en bordure de la piste sans qu'il ne soit lui-même blessé. (Téléphoto AP)

**GOTEMBA (AP)** — Le Britannique James Hunt a renoué avec la victoire hier en enlevant le grand prix du Japon, dernière épreuve de la saison de formule un, endouillée par un accident qui a coûté la vie à deux spectateurs et fait une douzaine de blessés.

Au volant de sa McLaren, Hunt a couvert les 73 tours du circuit de 4,3 kilomètres, tracé au pied du célèbre volcan Fuji, en une heure 31 minutes 51,68 secondes, à la moyenne

de 207,840 kmh. L'ancien champion du monde a mené la course de bout en bout et n'a pratiquement jamais été sérieusement inquiété, malgré un problème de pneumatique en début de course. Son pneu avant droit s'était dégonflé, ce qui provoquait des vibrations dans la direction et rendait le pilotage particulièrement délicat.

Le Sud-Africain Jody Scheckter, sur Wolf, et Jacques Laffite, au volant de sa

Ligier-Matra, sont longtemps demeurés dans son sillage. Mais Scheckter devait faire plusieurs arrêts au stand avant d'abandonner finalement au 10ème tour, tandis que Laffite perdait du terrain et devait se contenter de la cinquième place à l'arrivée.

L'Argentin Carlos Reutemann a brillamment confirmé sa position de premier pilote de Ferrari, qui lui revient depuis le départ de Niki Lauda, en prenant la deuxième place devant la Tyrrell de Patrick Depailler.

Lépailler s'est montré très satisfait de sa troisième place: "C'est un véritable cadeau de Noël pour moi", a-t-il confié. "Je ne m'attendais pas à un résultat pareil. Ma voiture a très bien marché et a connu moins de problèmes encore que d'ordinaire."

Dix minutes après le départ, la Ferrari qui pilotait le jeune espoir canadien Gilles Villeneuve a heurté l'arrière de la Tyrroll du Suédois Ronnie Peterson. La voiture italienne a littéralement décollé et a fauché un groupe de spectateurs assis dans l'herbe entre le rail de protection et la clôture du circuit.

qui tentait de faire reculer le groupe ont été tués tandis que 10 autres spectateurs étaient blessés. Les pilotes des deux voitures, qui seront interrogés aujourd'hui par la police, en compagnie des organisateurs, sont indemnes.

L'accident, dont on n'a pas encore établi la responsabilité, s'est produit au même endroit où en 1974 deux conducteurs japonais ont été tués à la suite d'une collision. L'Américain Mario Andretti, le plus rapide aux essais, a une fois de plus été vaincu par la malchance. Dès le premier tour, il a accroché la Ligier de Laffite et endommagé la direction de sa Lotus-JP6.

## Tyrrell: quatre, six ou huit roues?

**DYAMA, Japon (Reuter)** — La Tyrrell à six roues, voiture de formule un révolutionnaire, qui avait fait ses débuts en compétition l'an dernier, a sans doute participé à son dernier grand prix hier au Japon. Une nouvelle voiture sera présentée le 17 novembre prochain, a confié son constructeur Ken Tyrrell. "Mais je ne vais pas vous dire si elle aura quatre, six ou huit roues," a-t-il ajouté.

On pense néanmoins que la nouvelle Tyrrell reviendra à une conception classique, à savoir quatre roues.

La "six roues" avait été imaginée par l'ingénieur Derek Gardner qui a quitté l'écurie Tyrrell le mois dernier. Les deux voitures confiées au Français Patrick Depailler et au Suédois Ronnie Peterson ont rapporté neuf deuxième places à l'écurie au cours de la saison passée.

### AVIS LÉGAL SOUMISSIONS DES OFFRES

André Giroux, C.A., en sa qualité d'Agent pour la Compagnie Montreal Trust, fiduciaire, en vertu d'un acte de fiducie en faveur de la compagnie Montreal Trust, demande des soumissions pour la vente en bloc (et non séparément) de la totalité des actions émises du capital-actions de H.P. Cyrenne Inc., compagnie à charte provinciale.

H.P. Cyrenne Inc., dont le principal établissement est situé à Victoriaville, province de Québec, fait affaires comme fabricant de pièces entrant dans la fabrication de meubles. Les actifs de H.P. Cyrenne Inc. comprennent une bâtisse, un entrepôt, de la machinerie, inventaire de produits bruts et semi-finis et des comptes à recevoir.

### CONDITIONS DE VENTE

- Seules les enveloppes scellées portant la mention "Soumission — actions de H.P. Cyrenne Ltée" seront considérées.
- Un dépôt de 15% à titre d'arrhes, par chèque visé ou mandat devra accompagner chaque soumission, le solde devenant dû et exigible sur acceptation de l'offre.
- L'Agent se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions.
- Les soumissions seront acceptées en présumant que les acquéreurs éventuels ont inspecté l'actif et, qu'aucune garantie ni condition n'est exprimée ou ne pourra l'être de quelque manière que ce soit.
- L'acquéreur prendra possession de l'actif tel quel, où il se trouve, à ses propres frais, sans recours contre l'Agent.
- Toutes taxes exigibles sur cette vente devront être payées par l'acquéreur, en plus du prix d'achat.

### OUVERTURE DES SOUMISSIONS

- Les soumissions seront ouvertes vendredi le 28 octobre 1977, à 11:00 heures a.m. au bureau de l'Agent.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

### AVIS

- Le dépôt sera retourné au soumissionnaire dont l'offre n'aura pas été retenue.
- Le soumissionnaire dont l'offre aurait été acceptée, verrait son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts s'il ne complète pas la transaction.

**ANDRÉ GIROUX, C.A.**

AGENT DE COMPAGNIE MONTREAL TRUST

Bureau de: COOPERS & LYBRAND, 630 ouest, boul. DORCHESTER, Suite 2654, Montréal, Québec, H3B 1W6. 866-6331.

### Avis publics

#### AVIS D'ENCAN

**RE: Specialoid (CAN) Ltd. M.C. Zwalig c.a. syndic**  
Pour notre compte et/ou autres parties intéressées

**MACHINERIE & ÉQUIPEMENT DE FONDERIE**  
**ATELIER MACHINES-OUTILS - LAB. D'ESSAI CHARIOT ÉLEVATEUR "TOWMOTOR"**  
**FOURNITURES et ACCESSOIRES DE BUREAU**  
SERONT VENDUS PAR:

### ENCAN PUBLIC

En lots détaillés sans réserve  
mardi - oct. 25 - 11:00 A.M.  
SUR LES LIEUX  
29, Chemin Oka - St-Eustache - Qué.

### MACHINERIE & ÉQUIPEMENT

Fraiseuse Correa mod. FU150 - Table 18x72 Hydro-contrôles - table tourn. • Fraiseuse Correa Mod. F4UA - Table 15x67 - Control-Hydro & Access. • 2 compresseurs air "Broomwade" 30 H.P. • 2 scies rubans "Doall" 16" • Scie ruban "Coffwell" 20" • 2 machines à affiler "Sun-nen" et access. • Affûteuse double "Cincinnati" • 17 tours à métaux divers (Southend-Logan-Sebastian-McDougall-Leblond-Ward) • 9 machines alésor (Nider-Heald-Archdale-Rockwell) • 4 fraiseuses verticales (Sajo-Brown/Sharpe-Bridgeport) • 2 mach. embouteilleuses (Alba-Milwaukee) • 3 soudeuses "Westinghouse" - "Eutectic" Machine à router Cincinnati • Scie multiplex "Delta" • 20 perceuses diverses • Affûteuse surface "Reid" • Meules à affûter • Sableuses (Disc/Rubans) • Punch Press • Fonderie: 5 fours Martin à gaz • 2 fournaies à fusion (métaux) • Paniers à métaux • Access. à fonderie • Bassins à dégraisser • Bancs de travail • Étau • Échelles • Cabinets métal • Culbuteur • Chariots • Transformeur "Marcus" • Palan à chaîne élect. • Équip. de cafétéria • Etc. etc.

### LABORATOIRE - OUTILLAGE

Grande quantité de forêts-mèches • Outils à alésor • Jauges à précision • Précisaires "Sheffield" • Balances précision • Micromètres divers • Mesureur de dureté "Rockwell" • Divers outillages de précision • Etc., etc.

### MATÉRIEL DE MANUTENTION

Chariot élévateur à fourches "Towmotor" (propane) • Chariot plateforme 4 roues.

### ÉQUIPEMENT DE BUREAU

Bureaux et pupitres • tables • chaises • Crédenzas • Filières cabinet • Dactylographes élect. et manuel • Calculatrices • Machines à additionner • Photocopieuse "3M" • Machine à chèques • Machine à comptabiliser "Olivetti Audit 1513" • Coffre-fort • Etc., etc.

### INSPECTION DES ACTIFS

Lundi - Oct. 24 - 9:00 A.M. à 5:00 P.M.

### CONDITIONS DE VENTE:

25% dépôt comptant - balance chèque certifié ou comptant et selon les conditions affichées.

**ENCANTEURS CONTINENTAL**  
LIMITÉE  
478, rue McGill Tél.: 514/842-9588

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 octobre, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à A.M.B. Data Products Canada Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le treizième jour d'octobre 1977, sous le numéro 2821969. Ce quatorzième jour d'octobre, 1977.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

#### VENTE PAR SOUMISSION

Nous recevons des offres par écrit jusqu'à midi, le 28 octobre 1977, pour l'achat d'appareils, matériels et de mobiliers de bureau.

Prenez avis que Dame Rose Hélène Tremblay Gruon es qualité de légataire universelle de feu Raoul Gruon s'adresse à la Commission des Transports du Québec (article 2.59.1) afin d'obtenir l'autorisation requise à la demande de transmission par décès en sa faveur de tous les droits dans le permis 618-V et le système de transport exploité en vertu dudit permis que détenait de son vivant son époux Raoul Gruon.

De plus, prenez avis que tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec, 585 est, Boul. Charest, Québec.

Prenez avis que Raoul Sénécal Transport Ltée, permis 4246-V demandera à la C.T.Q. un permis temporaire pour effectuer le service suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat — équipement spécialisé: De la frontière Que.-E.U. (port d'entrée: Lacolle) à Montréal, pour le transport de gaz ballons, par remorque équipée de lubes spéciaux, pour le compte de Canadian Hélicoptère Ltée et retour avec la dite remorque vide. (origine de la cargaison: Acton, Mass.)

#### COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-01737-779  
DANS L'AFFAIRE DE: Les conventions matrimoniales entre RAYMOND GUILBAULT et DAME DIANE ROBERT tous deux résidant et domiciliés au 115 de l'Église, Saint-Jacques, Montréal, district de Montréal.

Requérant: Prenez avis que le Requérant présentera devant la Cour Supérieure siégeant en pratique, chambre 2, 16 pour et dans le district de Montréal, le 29ème jour de novembre 1977, à 9:30 heures de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, une Requête demandant l'homologation d'un acte de modification de Régime matrimonial entre le requérant, RAYMOND GUILBAULT et son épouse, DAME DIANE ROBERT, passé le 21 juin 1977 devant Me Maurice Grenache, notaire, sous le numéro 731 de ses minutes, changeant leur régime matrimonial afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de société d'acquêts.

MONTREAL, le 29 août 1977.  
Me MAURICE GRENACHE, notaire  
4001 est, rue Ormésia, suite 001  
Montréal, P.Q. H1Z 2L2

#### COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-021162-779  
SPATHODIA LAND CORP.  
Demanderesse

SATOSHI UONO Défendeur

#### AVIS

A: M. Satoshi Uono  
302, 51ème rue ouest  
App. 50  
New York, New York  
Etats-Unis d'Amérique

SOYEZ AVIS qu'un avis de 60 jours conformément aux articles 104(a) et suivants du Code Civil de la province de Québec a été enregistré au bureau d'enregistrement de Chamblé le 11 octobre 1977, sous le numéro 490201. Ledit avis de 60 jours concerne l'immeuble suivant:

"Un emplacement situé dans la concession du "Vingt-quatre" dans la paroisse de St-Basile-le-Grand, composé de la subdivision lot numéro cent quarante-cinq (385-145) au Plan et Livre de Renvois Officiels de la Paroisse de St-Basile, ayant une superficie de dix mille cent quarante-quatre pieds carrés (10,144 p.c.), mesure anglaise et plus ou moins.

Ainsi que le tout se trouve actuellement avec tous les droits, membres et dépendances sans exception ni réserve de quel que soit de la part de la vendeuse.

SOYEZ AVIS qu'à moins que vous ne remédiez aux défauts mentionnés dans les 60 jours après la signification, l'enregistrement dudit avis de 60 jours, Spathodia Land Corp. va se prévaloir du droit de devenir le propriétaire absolu de ladite propriété immobilière. Veuillez vous agir en conséquence.  
MONTREAL, le 18 octobre 1977  
CHAIT, STERNTHAL, KATZNELSON & MICHELIN  
Avocats de la demanderesse  
\*SPATHODIA LAND CORP.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM  
AVIS est par les présentes donné que Monsieur OSIAS PERGAN comptable, résidant et domicilié au 8971 rue Wilderton, #1, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil, pour un décret changeant son nom de OSIAS PERGAN en celui de JEAN PERGAN.

MONTREAL, ce 13 octobre 1977

Me PIERRE-RICHARD MAINVILLE  
Procureur du Requérant

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que LES PROCHERIES INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 26ème jour du mois de septembre 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Chamblé le 16ème jour du mois d'octobre 1977 sous le numéro 490016.

Daté à Montréal ce 13ème jour du mois d'octobre 1977.  
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

1ère publication: 21 octobre 1977  
2ème publication: 22 octobre 1977  
3ème publication: 24 octobre 1977.

#### APPEL D'OFFRES

Espace pour atelier protégé Capar Inc.  
Les appels d'offres seront en général dépeuplés par le sous-signé dont l'adresse est indiquée ci-dessous jusqu'à vendredi, le 28 octobre 1977, à 16:00 hrs.

- 12,000 pi. carrés demandés sur rez-de-chaussée dans un édifice de type industriel dans la région de Lachute.
- Bail net de 10 ans.
- Atelier subventionné par le gouvernement provincial.
- De plus amples informations peuvent être demandées au sous-signé.
- Aucun dépôt exigé.
- Préférence sera donnée à un édifice déjà existant disponible le 1er juin 1978.
- Veuillez spécifier: "Offre atelier protégé Capar Inc." directement sur l'enveloppe.
- On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Jocelyn Chevrier  
Directeur général  
Capar Inc.

631, Lafleur  
Lachute, Qué.  
(514-562-8561)

#### APPEL D'OFFRES

#### GARAGE MUNICIPAL DE MONTRÉAL-EST

Propriétaire: VILLE DE MONTRÉAL-EST, 11,370, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL-EST, QUÉ.

Architectes: Jodoin, Lamarre, Pratte & Associés, 2245 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

Ingénieurs en structure: Claude Lanthier, Jean Saia & Associés, 1, Place du Commerce, Ile-des-Sœurs, Qué.

Ingénieurs en mécanique-électricité: Claude Galpeau & Associés, 11, 905 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, Qué.

La ville de Montréal-est demande des soumissions pour le réaménagement et l'agrandissement du garage municipal de Montréal-est.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus le 21 octobre, au bureau de l'architecte contre un dépôt de cent (100) dollars par chèque certifié fait au nom du propriétaire. Ce dépôt sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission de Cent mille dollars (\$100,000.00) fait à l'ordre du propriétaire et valide pour une période de 60 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Un engagement de la caution d'émettre, lors de la signature du contrat, ces dernières cautions, devra accompagner la soumission.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues: au bureau du greffier, Hôtel de ville de Montréal-Est, 11,370, rue Notre-Dame, jusqu'à 15:00 heures, heure et heure vigeur localement, le 15 novembre 1977, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions des sous-traitants devront être déposées au bureau des soumissions déposées du Québec à Montréal, 4970, Place de la Savane, suite 215, Montréal, avant 14:00 heures, le 11 novembre 1977.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

(Nom du représentant autorisé du propriétaire)  
Mlle Véronique Geminari, greffier.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 juin 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Pièces d'Autos St-Césaire Ltée/St-Césaire Auto Parts Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13ème jour d'octobre 1977, sous le numéro 136972. Ce 14ème jour d'octobre, 1977.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

#### AVIS

AVIS est donné par le soussigné, qu'une requête en homologation d'un acte de changement de régime matrimonial par Monsieur GILLES GARDIER et son épouse Diane AURELIA ARSENAULT, tous deux domiciliés au 75 de la rue Garon, à Repentigny, District de Joliette, Province de Québec, sera présentée à la Cour Supérieure du District de Joliette, le vingt-neuf novembre mil neuf cent soixante-dix-sept (1977) à neuf heures trente du matin (9:30 a.m.) le tout en conformité avec l'article 1266 du Code Civil de cette Province et de ceux auxquels il se rapporte.

JEAN G. GRAVEL, Notaire.

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des Corporations, (S.R.Q.) 1964, chapitre 275) que la garantie créée par un certain acte de Robt Combs, par Hillard Sportswear (Montréal) Ltd. et Canada Trust Agence comme fidéicommissaire, devant Me P. Venne, en date du 26 janvier 1976 et enregistré au Bureau du Registraire pour la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 288174 le 8 avril 1976 et au bureau du Registraire de la division d'enregistrement d'Iberville sous le numéro 98421 le 12 avril 1976, est maintenant devenu exécutoire à défaut de la Compagnie, conformément au dit acte de fidéicommissaire.

Leon Friedman,

C.A. agent pour le Fidéicommissaire de Hillard Sportswear (Montréal) Ltd. 5075 De Sorel, Montréal H4P 1G6

#### AVIS

Avis est donné que, Jean Bélanger, 850 Rousseau St-Jean, St-Roch de l'Acton, détenteur du permis M501945 0001 catégorie Artisan région 6 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de transférer son permis à André Martin, 245, 9ème Avenue, Ville des Laurentides, CA, Terrebonne P.Q. catégorie Artisan région 6 conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution: le 19 octobre 1977  
2ème parution: le 20 octobre 1977  
3ème parution: le 21 octobre 1977.  
Secrétariat Professionnel des Transporteurs du Québec, 6350 Boul. St-Michel, Montréal, Tél.: (514) 725-4773

## Hydro-Québec

### APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

CCN-77-19228 le mardi 8 novembre 1977 Centrale nucléaire Gentilly 2 Comté de Nicolet	COP-77-19218 le mardi 15 novembre 1977 Poste Sept-Iles Comté de Saguenay	AEP-77-19235 le mardi 8 novembre 1977 Place Dupuis Montréal
SERVICE DE NETTOYAGE RÉGULIER - DE BÂTIMENTS TEMPORAIRES Garantie de soumission: \$3,000 Principale place d'affaires au Québec	CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1977) Garantie de soumission: \$50,000 Principale place d'affaires au Québec	PEINTURE DES MURS SUR 14 ÉTAGES DES BUREAUX DE L'HYDRO-QUÉBEC Garantie de soumission: \$4,000 Principale place d'affaires au Québec

DRU-77-19231 le mardi 22 novembre 1977 Région Richelieu SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'ÉMONDAGE ET L'ABATTAGE D'ARBRES (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE) Garantie de soumission: \$40,000 Principale place d'affaires au Québec	DST-77-19232 le mardi 8 novembre 1977 Région Saint-Laurent NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DES QUATRE (4) CENTRES DE SERVICE DE L'HYDRO-QUÉBEC À MONTRÉAL (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE) Garantie de soumission: \$12,000 Principale place d'affaires au Québec
---	---

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi exemplairement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC  
DIRECTION DES CONTRATS  
BUREAU N° 809  
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER  
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué. Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proportion la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Le secrétaire, M.-A. DEMERS

# Lemaire et Mahovlich dominent une victoire de 6-2 du Canadien

NEW YORK (d'après AP) — Peter Mahovlich et Jacques Lemaire ont marqué chacun deux buts hier soir, donnant le ton à une victoire de 6-2 du Canadien sur les Rangers de New York.

Mahovlich a marqué ses deux filets lors d'une première période de trois points du Canadien, qui n'a mis que 57 secondes à prendre les mesures des Rangers: Yvan Cournoyer

a eu raison du centre new-yorkais Walt Tkaczuk lors d'une mise au jeu dans un coin et a dirigé la rondelle vers Mahovlich, qui a alors tiré à 35 pieds et déjoué le gardien Wayne Thomas.

Mahovlich, que l'on disait récemment hors-forme, a récidivé à 12:04, trompant les ailiers new-yorkais sur une autre passe de Cournoyer puis, déjouant le défenseur Dave Par-

rish, il a tiré à 15 pieds de Thomas, passant la rondelle entre la jambe gauche de ce dernier et le poteau des buts.

L'as-défenseur Larry Robinson a ensuite porté le compte à 3-0, lorsqu'il a capitalisé une passe de Guy Lafleur, deux minutes et 55 secondes après le deuxième filet de Mahovlich.

En deuxième, Pat Hickey a dévié un tir du défenseur Don

Awrey derrière Ken Dryden, à 2:33, minimisant l'avance du Canadien, lors d'un avantage numérique. Cependant, Lemaire a reporté à trois bus l'avance des siens, six minutes plus tard, sur un lancer frappé à 45 pieds de Thomas.

Le défenseur Mike McEwen a rattrapé les Rangers quand, à 4:35 en dernier vingt, il a complètement pris Dryden en défaut. Lemaire a remis les choses à leur place une minute plus tard, et Steve Shutt a emballé cette cinquième victoire du Canadien à moins de six minutes de la fin.

Le match d'hier a été une agréable surprise pour plusieurs partisans du Canadien, puisque Peter Mahovlich a prouvé qu'il peut encore être "le grand Pete". Ses deux buts sont le fruit d'un maniement habile de la rondelle, celui qu'on lui connaissait à ses beaux jours.

Le travail d'Yvan Cournoyer est également à la hauteur du capitaine du Canadien: il a tenu en échec la plupart de ses opposants, faisant à peu près ce qu'il a voulu sur la glace.

Du reste, la relative obscurité dans laquelle sont restés Steve Shutt et Guy Lafleur ces derniers temps signale s'il en est besoin que le Canadien est une équipe extrêmement forte, qui peut compter sur chacun de ses joueurs.

# Maple Leafs 6; Flyers 3

PHILADELPHIE (AP) — Pat Boutette et Jack Valiquette ont mis fin aux espoirs de Philadelphie en marquant en troisième période hier soir, quand ils ont permis aux Maple Leafs de Toronto de disposer des Flyers 6-3. Il s'agissait de la deuxième victoire en autant de jours pour les Leafs aux dépens des Flyers, qui avaient remporté leurs quatre premiers matchs avant de s'incliner 6-1 samedi à Toronto.

Les Flyers, qui traînaient de l'arrière 4-1, avaient remonté la pente grâce à des filets de Reggie Leach et Don Saleski au deuxième engagement, mais Boutette et Valiquette ont renversé toute la situation. Kurt Walker, Ian Turnbull, Errol Thompson et Borje Sal-

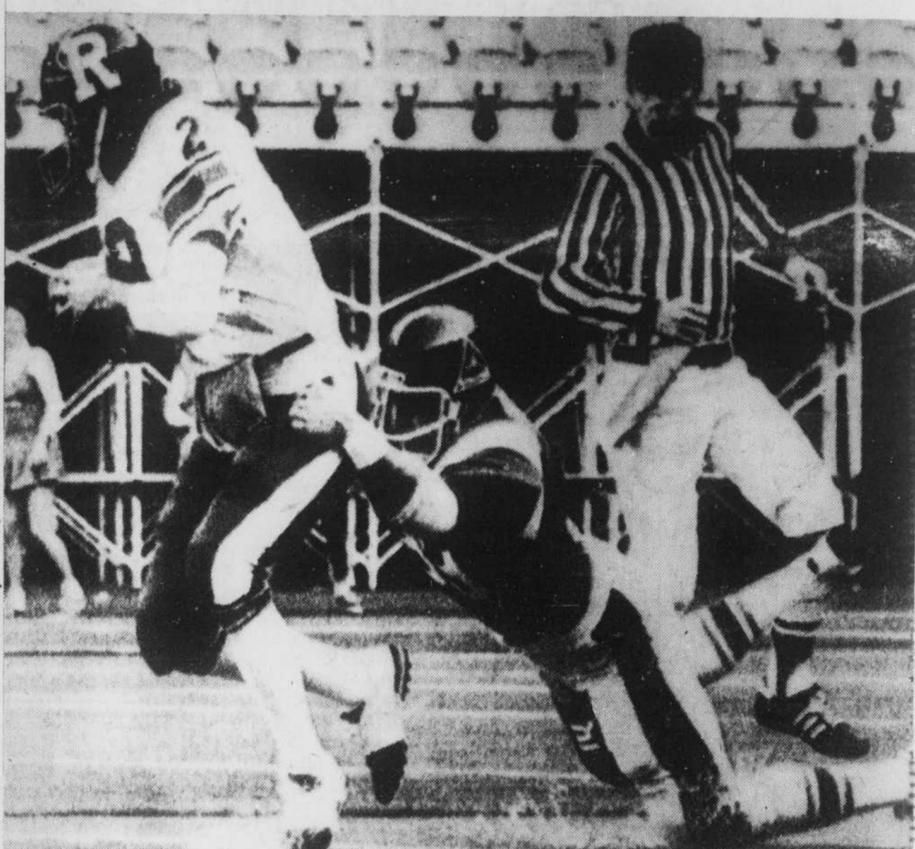
ming ont marqué les autres filets des Leafs contre Bernard Parent, et Bob Kelly a marqué le premier but des Flyers contre Mike Palmateer.

A Vancouver, un but de Mike Walton, à 24 secondes de la fin du match, a procuré aux Canucks une égalité de 3-3 contre les Bruins de Boston. Les Canucks n'ont effectué que quatre tirs au but adverse en troisième période, mais le quatrième fut celui de Walton, qui remplaçait comme sième attaquant le gardien Curt Ridley.

Les Canucks, dont c'était le quatrième match consécutif sans défaite, ont pris les devants au premier vingt avec un but de Chris Oddleifson. Peter McNab a riposté en deuxième

période, avec le premier de ses deux buts, avant que les Canucks ne reprennent les devants avec un filet de Brad Gassoff. Une nouvelle égalité fut créée par McNab, dont le but fut suivi au début du dernier vingt par celui de son coéquipier Bobby Schumatz.

A Buffalo, Jocelyn Guévremont et Don Luce ont marqué en première période quand ils ont conduit les Sabres à une victoire de 4-1 contre les North Stars du Minnesota. Il s'agissait de la sixième défaite consécutive des North Stars, qui n'ont pas encore remporté une seule victoire cette saison. Il s'agissait de leur 14<sup>e</sup> match d'affilée sans victoire à Buffalo. Leur dernière victoire au Memorial Auditorium remonte au 17 octobre 1971.



Les quarts-arrières des Rough Riders d'Ottawa n'ont pas eu la tâche facile contre les Alouettes de Montréal, samedi, et Wally Buono n'a pas raté sa chance de plaquer Tom Clements au cours du premier quart. Les Alouettes l'ont emporté 28-16. (Photo CP)

# football

Ligue Canadienne	
Samedi	Montréal 28, Ottawa 16
Hier	Hamilton 31n C.-Britannique 21
	Winnipeg 19, Calgary 13
	Edmonton 16, Toronto 12
Samedi	Hamilton à Montréal
Dimanche	Toronto à Ottawa
	C.-Britannique à Saskatchewan
	Edmonton à Calgary

Ligue Nationale	
Hier	Cleveland 27, Buffalo 16
	Dallas 16, Philadelphie 10
	Denver 24, Cincinnati 13
	Green Bay 13, Tampa Bay 0
	Pittsburgh 27, Houston 10
	Giants NY 17, Washington 6
	Oakland 28, Jets NY 27
	Miami 31, Seattle 13
	Atlanta 16, Chicago 10
	St. Louis 49, N.-Orléans 31
	N.-Angleterre 7, Baltimore 3
	San Francisco 27, Detroit 7
	Kansas City 21, San Diego 16

LIGUE CANADIENNE							
Section Est							
	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	15	10	5	0	293	234	20
TORONTO	14	6	8	0	240	242	12
OTTAWA	14	6	8	0	329	316	12
HAMILTON	14	5	9	0	248	351	10
Section Ouest							
C.-BRITANNIQUE	14	10	4	0	310	257	20
WINNIPEG	15	9	6	0	351	315	18
EDMONTON	14	8	6	0	351	299	16
SASKATCHEWAN	14	7	7	0	292	323	14
CALGARY	14	3	11	0	210	297	6

# hockey

Ligue Nationale	
Vendredi	Islanders NY 3, Atlanta 3
Samedi	Islanders NY 7, Rangers NY 2
	Toronto 6, Philadelphie 1
	Pittsburgh 5, Atlanta 2
	Détroit 4, Minnesota 2
	Boston 4, Los Angeles 3
	Colorado 3, Chicago 0
	Cleveland 3, St-Louis 2
Hier	Montréal 6, Rangers NY 2
	Pittsburgh 3, Cleveland 2
	Boston 3, Vancouver 3
	Chicago 2, St-Louis 0
	Buffalo 4, Minnesota 1
Ce soir	Washington à Montréal

Association Mondiale	
Vendredi	Québec 4, Indianapolis 4
	Houston 6, Cincinnati 5
	N.-Angleterre 5, Winnipeg 2
Samedi	Québec 8, Birmingham 5
Hier soir	Winnipeg 10, Birmingham 3
Ligue Majeure du Québec	Vendredi
	Québec 5, Cornwall 3
	Montréal 4, Shawinigan 3
	Sherbrooke 10, Hull 6
	Verdun 12, Chicoutimi 4
Hier	Hull 8, Laval 4
	Verdun 9, Montréal 5
	Cornwall 5, Chicoutimi 5
	Sherbrooke 7, Québec 5
	Trois-Rivières 6, Shawinigan 2
Ce soir	Montréal à Laval

LIGUE NATIONALE							
Section James Norris							
	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	6	5	0	1	27	10	11
PITTSBURGH	7	3	3	1	18	30	7
LOS ANGELES	5	2	2	1	10	9	5
DETROIT	5	1	2	2	13	14	4
WASHINGTON	3	1	2	0	7	10	2
Section Charles Adams							
BUFFALO	6	4	1	1	21	14	9
CLEVELAND	6	4	2	0	19	14	8
TORONTO	5	3	1	1	22	18	7
BOSTON	6	2	2	2	17	16	6
Section Lester Patrick							
PHILADELPHIE	6	4	2	0	35	15	8
ATLANTA	5	2	1	2	15	12	6
ISLANDERS NY	6	2	2	2	17	13	6
RANGERS NY	6	2	3	1	17	26	5
Section Connie Smythe							
VANCOUVER	5	2	1	2	18	18	6
CHICAGO	6	2	2	2	10	13	6
COLORADO	6	1	2	2	19	19	4
MINNESOTA	6	0	6	0	14	32	0
ST. LOUIS	6	0	6	0	8	26	0

ASSOCIATION MONDIALE							
	pj	g	p	n	pp	pc	pts
WINNIPEG	5	5	1	0	38	18	10
N.-ANGLETERRE	6	4	1	1	23	15	9
QUÉBEC	5	2	2	1	19	16	5
HOUSTON	4	2	2	0	14	14	4
INDIANAPOLIS	5	1	2	2	13	24	4
BIRMINGHAM	4	1	3	0	15	26	2
EDMONTON	4	1	3	0	12	21	2
CINCINNATI	5	1	4	0	20	23	2

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC							
Section Lebel							
	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CORNWALL	16	10	5	1	100	63	21
MONTRÉAL	13	7	5	1	80	82	15
VERDUN	16	7	9	1	102	85	15
LAVAL	16	7	7	0	91	83	14
HULL	16	6	9	1	84	96	13
Section Dillo							
TROIS-RIVIÈRES	15	12	3	0	85	53	24
SHERBROOKE	15	9	6	0	97	89	18
CHICOUTIMI	15	8	6	1	85	85	17
QUÉBEC	15	5	9	1	83	76	11
SHAWINIGAN	15	1	14	0	60	135	2

## Wade partage la vedette avec Horace Belton

# Les Alouettes remportent le championnat

Sonny Wade a dirigé trois passes de touché et a complété 20 de ses 28 tentatives de passes dans une victoire de 28-16 des Alouettes de Montréal sur les Rough Riders d'Ottawa, samedi. Cette victoire a assuré aux Alouettes le championnat de la section Est de la Ligue canadienne, avec un dernier match à jouer contre les Tiger-Cats de Hamilton samedi prochain.

L'ailier rapproché Peter Dalla Riva a capté deux passes de touché de Wade sur des distances de cinq et 10 verges, et le demi recrue Horace Belton, à sa première partie dans l'uniforme des Alouettes, a réussi l'autre majeur sur une course et passe de 18 verges qui a rompu une égalité de 10-10 au troisième quart.

Don Sweet a transformé les trois touchés et a ajouté des placements de 29 et 42 verges, cependant que Wade a inscrit un simple à la suite d'un botté de dégagement de 53 verges, qui a émerveillé la foule de 62,157 spectateurs réunis au Stade olympique.

Canadien 6, Rangers 2	
1-MONTRÉAL: Mahovlich (1) Cournoyer	0:57
2-MONTRÉAL: Mahovlich (2) Cournoyer; Lafleur	12:04
3-MONTRÉAL: Robinson (3) Lafleur; Lemaire	14:59
Pénalités: Aucune	
4-RANGERS: Hickey (3) Awrey; Duginy	2:33
5-MONTRÉAL: Lemaire (1) Houle; Gagné	8:38
Pénalités: Lafleur MI 0-40; Pois NYR 16:56	
6-RANGERS: McEwen (1) Luce; Ramsey	4:35
7-MONTRÉAL: Lemaire (2) Lafleur; Shutt	5:39
8-MONTRÉAL: Shutt (2) Pénalités: Charraw MI 7:15; Parrish NYR 19:18	14:27
Tirs au but	
Montréal	12 13 10-35
Rangers	8 8 9-25
Gardiens: Dryden, Montréal; Thomas, Rangers	
Assistance: 17,500.	

Maple Leafs 6, Flyers 3	
1-TORONTO: Walker (1) Turnbull; Johanson	0:45
2-TORONTO: Turnbull (3) Valiquette; Carlyle	3:16
3-TORONTO: Thompson (3) Ashby; Salming	6:46
4-PHILADELPHIE: Kelly (4) Joe Watson	9:18
5-TORONTO: Salming (1) McDonald; Sittler	17:08
Pénalités: Williams Tor mineurs double; Kindrachuk Phi majeure 2:00; Salming Tor 2:42; Daley Phi 3:01; Williams Tor majeure; Holmgren Phi 7:57; McKenny Tor 13:17; Holmgren Phi Dean Phi 16:45; Williams Tor; Dupont Phi majeure; Inconduites, match; Bridgman Phi majeure; Inconduite 19:10.	
Deuxième période	
6-PHILADELPHIE: Leach (4) MacLeth; Barber	2:15
7-PHILADELPHIE: Saleski (8) Kindrachuk; McCarthy	6:03
Pénalités: Carlyle Tor 0:13; Turnbull Tor 1:16; Kelly Phi 5:45	
Troisième période	
8-TORONTO: Boutette (4) Larouche	7:07
9-TORONTO: Valiquette (2) McDonald; Salming	13:01
Pénalités: Dupont Phi 11:09; McKenny Tor 14:04; Dupont Phi; Bridgman Phi; Sittler Tor majeure; Williams Tor 19:44	
Tirs au but	
Toronto	14 5 5-24
Philadelphie	13 7 13-33
Gardiens: Palmater, Toronto; Parant, Philadelphie	
Assistance: 17,077.	

Bruins 3, Canucks 3	
1-VANCOUVER: Odleifson (2) Blight	15:25
3-VANCOUVER: Gassoff V 7:59; McIlhargey V 10:44; Weesink B 19:30	
Assistance: 16,433.	
Deuxième période	
2-BOSTON: McNab (2) O'Reilly; Wesink	2:53
3-VANCOUVER: Gassoff (1) McIlhargey	6:42
4-BOSTON: McNab (3) Milbury	8:31
Pénalités: Schumatz B 8:57; Graves V 11:42; Doak B 17:01	
Troisième période	
5-BOSTON: Schumatz (2) Rattelle; Cashman	2:40
6-VANCOUVER: Walton (4) Graves; Kearns	19:36
Pénalités: Smith B 13:48; Oddleifson V 17:09	
Tirs au but	
Boston	8 16 11-35
Vancouver	9 7 4-20
Gardiens: Grahame, Boston; Ridley, Vancouver	
Assistance: 15,570.	

Penguins 3, Barons 2	
Aucin but	
Pénalités: Klassen Cle 9:50; Cassidy Pgh 12:01	
Deuxième période	
1-PITTSBURGH: Malone (4) Corrigan; Chapman	3:30
2-CLEVELAND: Maruk (3) Murdoch	7:09
Pénalités: Campbell Pgh 16:06	
Troisième période	
3-PITTSBURGH: Monahan (1) Larouche	5:22
4-PITTSBURGH: Spencer (2) Larouche; Morrison	9:36
5-CLEVELAND: Maruk (4) MacAdam	11:25
Pénalités: Aucin but	
Pittsburgh	2 15 9-28
Cleveland	15 8 8-29
Gardiens: Wilson, Pittsburgh; Meloche, Cleveland	
Assistance: 5,910.	

Sabres 4, North Stars 1	
1-BUFFALO: Guévremont (1) Perrasault; Robert	10:58
2-BUFFALO: Luce (3) Ramsay; Gure	19:55
Pénalités: Aucin but	
Deuxième période	
3-MINNESOTA: Sharpley (1) Anderson; Brasar	2:34
4-BUFFALO: Korab (1) Robert; Starfield	13:48
Pénalités: Ramsay Buf 16:17; Korab Buf 19:32	
5-BUFFALO: Gare (5) Luce; Ramsey	15:34
Pénalité: Young Min 3:39	
Tirs au but	
Minnesota	9 11 8-28
Buffalo	7 7 8-22
Gardiens: LoPresti, Minnesota; Edwards, Buffalo	
Assistance: 16,433.	

touché pour les Riders à la suite d'une course de cinq verges, puis le quart auxiliaire Condredge Holloway a atteint Gary Kuzyk dans la zone des buts avec une passe de 21 verges vers la fin de la rencontre. Gary Organ a réussi un placement de 37 verges au premier quart et a transformé le touché de Holmes.

Les Alouettes ont porté leur dossier à 10 victoires contre cinq revers cette saison, cependant que les Riders présentent une fiche de 6-8 et 12 points. C'est par ailleurs la première fois que les Alouettes balaye une série contre les Riders, qui ont perdu leurs quatre matchs contre la formation montréalaise cette saison.

"Sonny a joué un match magnifique, a déclaré l'entraîneur Marv Levy, visiblement satisfait de la performance de son équipe. Il a fort bien varié ses jeux même s'il a été ennuyé par une blessure. Sonny a subi une légère elongation d'un muscle de l'aîne, et il a

été envoyé au pays des rêves à la suite d'un plaqué très sévère," a ajouté Levy.

De retour au jeu après une absence de trois matchs, Wade s'est blessé à l'aîne dès le premier jeu de la partie. Il a été remplacé par Mark Jackson, qui n'a participé qu'à un jeu toutefois.

Mais Wade a dû partager la vedette avec Belton, récemment congédié par les Oilers de Houston de la Ligue nationale.

"Il donne une nouvelle dimension à notre attaque, a déclaré Wade à l'endroit de Belton, auteur de 74 verges au sol en 16 sorties. Il a capté des passes à des moments opportuns et ses courses au sol ont été excellentes. Je crois qu'il se révélera une véritable trouvaille pour les Alouettes."

Chez les Rough Riders, les quarts-arrières Tom Clements et Condredge Holloway n'ont complété que 13 des 25 passes tentées et ont été interceptés à trois reprises.

La première demie s'est terminée sur la marque de 10-10, mais les Alouettes ont distancé leurs rivaux avec le touché de Belton au troisième quart et le second de Dalla Riva au début du dernier engagement. Les Alouettes ont porté leur avance à 27-10 grâce à un placement de Sweet avant qu'Ottawa ne marque un second touché avec moins de trois minutes à faire.

minée sur la marque de 10-10, mais les Alouettes ont distancé leurs rivaux avec le touché de Belton au troisième quart et le second de Dalla Riva au début du dernier engagement. Les Alouettes ont porté leur avance à 27-10 grâce à un placement de Sweet avant qu'Ottawa ne marque un second touché avec moins de trois minutes à faire.

Le botteur Dave Cutler a grandement aidé les Eskimos en réussissant trois placements, haussant du coup le record qu'il avait lui-même établi avec 40 placements en 1975. Il a maintenant 42 placements en une seule saison.

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**

**465-2145**

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 465-2145

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**

**465-2145**

- Chaque parution coûte \$5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres Annonces Classées, en page 23

**AVIS**  
à tous nos clients

Veillez prendre note qu'à compter de maintenant, notre service d'annonces classées est opéré par l'agence Valrain C.P. 117 Brossard, Québec J4Z 3J1

**465-2145**

LE DEVOIR

**APPARTEMENTS À LOUER**

Longueuil 1 1/2 et 2 1/2 meublés, électricité, chauffage et toutes taxes payées. Autobus 71 la CTUM direct au métro. \$145.00 et \$165.00. Téléphone 674-7784, 670-5285. 17-11-77

PRES de l'Université de Montréal 5624 Gatineau, beau 3 1/2, balcon, 1er mois gratuit \$230, par mois. M. Martin 731-6316 4-11-77

**PIERREFONDS**

Boni spécial avant-Noël. Profitez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal, aux magnifiques Jardins Mirasol. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière.

APPELER **620-3333**

1-11-77

**LAVAL**

**APPARTEMENTS MEUBLÉS**  
1 MOIS GRATUIT

Appartements de 1 & 2 chambres à coucher, tout à l'électricité, tapis mur à mur, poêle et réfrigérateur.

355 Avenue Ampère Laval des Rapides

**663-4534**

29-10-77

**SECTEUR DOLLARD-DES-ORMEAUX**

Boni spécial avant-Noël. Profitez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal, aux magnifiques Jardins Mirasol. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière.

APPELEZ **620-3333**

1-11-77

**APPARTEMENTS À LOUER**

Longueuil 4 1/2 propre, électricité, chauffage et toutes taxes payées, tapis mur à mur, autobus 71 CTUM direct au métro, \$200.00. Téléphone 674-7784, 670-5285. 17-11-77

N.D.G. 4 1/2 chauffé, poêle, réfrigérateur, eau chaude et taxe d'eau payée, occupation immédiate. Information: M. Brisobols avant 5 heures. 489-4981. 31-10-77

**La vraie vie**

Venez vivre à LaCité et descendez magasiner à La Promenade, à la sortie de votre ascenseur. Magasins d'alimentation, boutiques de mode et de spécialités; restaurants, bars, cinémas. Ça c'est vivre à LaCité!

De luxueux studios et des appartements de 1 à 4 chambres à coucher sont disponibles maintenant. Visitez nos appartements - témoins, en semaine: 9h à 21h, fin de semaine: 9h à 19h. 350 ouest, Prince Arthur coin avenue du Parc 845-4173

Appartements **LaCité**

29-10-77

**Dawson College est à la recherche d'une**

**SECRÉTAIRE BILINGUE**

pour travailler aux départements de Français, de Langues Modernes et de Chimie et ce, au Campus Selby.

- Les tâches inclueront:**
- Travail général de secrétariat
  - transcription de textes et de lettres à partir de notes sténographiques
  - s'occuper de l'équipement de photocopie actuel du bureau
  - maintenir les dossiers et les registres à date
  - transmettre de l'information générale au téléphone
  - répondre à des lettres simples
  - amasser de l'information pertinente pour les rapports et la correspondance
  - autres tâches reliées.
- Qualifications**
- Secondaire V avec option appropriée ou l'équivalent.
- Les candidats intéressés doivent soumettre leur demande par écrit, au:

Bureau du Personnel  
**dawson college**  
485 rue McGill  
Montréal, Québec  
H2Y 2H4

**APPARTEMENTS À LOUER**

**WEST ISLAND**

Boni spécial avant-Noël. Profitez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal, aux magnifiques Jardins Mirasol. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière.

APPELER **620-3333**

1-11-77

**LAVAL**

**APPARTEMENTS 1 MOIS GRATUIT**

Appartements de 1 & 2 chambres à coucher, tout à l'électricité, tapis mur à mur, poêle et réfrigérateur.

355 Avenue Ampère Laval des Rapides

Appelez **663-4534**

29-10-77

**ANIMAUX À VENDRE**

**ANIMAUX À VENDRE**

Boston boule-terrien enregistré ferme chez Boy Charpaighan St-Denis sur Richelieu. 584-3421 31-10-77

**ANTIQUITES**

Meubles canadiens en pin, table à plateau basculants Baie St-Paul, fauteuil à la capucine, table réfectoire Frères des Ecoles Chrétiennes 9 pieds 10 tiroirs, armoires, buffet 2-cors bleu-vert coffre bleu, buffet, évier-sec couleur rouge, et autres. 659-2651. 14-11-77

Armoires françaises de Lille 1890, 3 portes, \$650.00. Victoriennes 1904 à crochet \$250.00. Meubles de cuisine, loyaliste 1860, \$700.00, télescope en cuivre de Harrison en coffret acajou, \$350.00. Tél. 589-4279. 25-10-77

**ASSURANCES**

**ALBERT HAGGAR AGENCE INC.**

Pour tous vos besoins en assurance.  
Tél.: 342-0965 ou 733-9523

25-10-77

**AUTOS À VENDRE**

Renault 1973. TL 12, 4 portes, bonne condition 1,100.00 grise. Le jour 931-0871 le soir 684-4506. 26-10-77

Volvo 76 242 DL 5 vitesses over drive 2 portes Stéréo AM-FM, air climatisé, 76,000 milles pneus radiaux et pour l'hiver excellente condition. Conduite par un médecin. Meilleur offre accepter. Téléphone 342-3816, 483-1090. 27-10-77

PONTIAC Stratocrief 69 en bonne condition \$250.00. Appelez après 5 heures 525-3830. 26-10-77

MAVERICK, 1973, automatique, 8 cylindres, transmission au plancher, frais peint, en parfaite condition. Conduite par dame. Tél.: 725-8184 soir seulement 28-10-77

Vaillant 1975 H.T. deux portes parfaite condition transmission automatique, radio, direction et freins assistés intérieur de luxe. Le jour 735-8189, le soir après 7 heures, 341-5379. 25-10-77

**ARTICLES À VENDRE**

Sculpture haïtiennes à vendre en acajou, masque africain 4 pieds meubles fonctionnels pour coutures fait par ébéniste. Manteaux de Panthère de Somalie grandeur (10-12) très bonne condition. 271-7329. 25-10-77

VILLE Mont-Royal T.M.R. importation robes, costumes, blouses neuves, \$5 à \$35. Grandeur 16 ou 18. 342-5907 25-10-77

**BUREAUX À LOUER**

Ahustic St-Laurent et Henri-Bourassa 750 pieds carré moderne tapis mur à mur chauffé occupation immédiate entre 9am et 5pm. 334-9182. 7-11-77

Henri-Bourassa coin St-Denis près du métro Henri-Bourassa environ 2,200 pi. c. Complètement rénové, facilité de stationnement, \$800.00 par mois. Appelez Serge Messier 382-1450 26-10-77

BUREAUX modernes dans suite déjà aménagée près métro, climatisation centrale, voûte service Xerox, toutes commodités, stationnement facile, édifice Fides, 235 est Dorchester, suite 301, 861-9491. 25-10-77

**BUREAUX À LOUER**

VIEUX-MONTRÉAL: 2500 p.c. ou plus \$3 à \$4.00 le pied carré. Chauffé. 861-0080 14-11-77

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS, rénovés, 1200 pieds carrés, rez-de-chaussée, près métro. 557 Cherrier, coin St-Hubert. Tél.: jour 873-5868 ou soir 845-0043 29-10-77

**CENTRE-VILLE**

Bureaux attrayants, 500 à 40,000 pieds, près du métro. Étages complets au choix. Sous-locations à prix réduits. G.C. Gagnon: F.R.I. 861-8395

GAGNON INC. courtier 27-10-77

**CHALET À LOUER**

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux Bavarois, flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Saison — semaine — fin de semaine. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

Lanoraie, Maison canadienne authentique, pierre des champs, meubles commodité, foyer, propre face aux fleurs, grand terrain idéal motoneige, ski de fond, raquette, saison hiver, Marcel Desrosiers 1-887-2240 31-10-77

Lac Simon: La Conception - bord du lac; 40,000 pieds carrés; 6 pièces 1/2; électricité: \$17,000.00. Tél.: 389-5001 après 17 heures. 1-11-77

Lac Guidon près St-Sauveur, bord de l'eau, chalet suisse, 4 chambres, foyer, meublé, beige saisonnier (2,600.00) ou annuelle. 1-224-4020. 25-10-77

Val-David, à Vallée bleue, luxueuse maison mobile meublée, 3 chambres, ski alpin à la porte. Libre immédiatement jusqu'au 1er mai. \$2,000.00. 418-643-3177. Bertrand Bélanger 28-10-77

Ste-Agathe, luxueux chalet en montagne, foyer, tapis, t.v. saison seulement. 277-3165 ou 667-8879. 31-10-77

St-Adolphe D'Howard Lac Louise chalet suisse, 3 chambres, foyer. 487-6684, 819-327-3434. 25-10-77

5 minutes de Ste-Adèle, petite maison en pièces sur 45 acres privées, pistes de fond, 2 chambres, foyer, saison \$1,500.00. Tél.: 669-9009. 25-10-77

CHERCHONS couple ou petite famille pour partager chalet hiver à Freilighsburg, 60 milles sud-est de Montréal. Week-ends alternés. Très beau paysage. Tél.: 672-4310 26-10-77

ST-SAUVEUR: Luxueux chalet, 4 chambres à coucher, foyer, flanc de Montagne, vue superbe, saison de ski. 271-6697 ou 227-3479 26-10-77

5 PIÈCES chauffées, eau chaude, douche, foyer, tout sport, saison. 322-4825 ou 1-883-6321 25-10-77

MONTEMBLANT: Luxueux chalet suisse, foyer, \$2,500 saison. 684-4366. Chalet: 1-819-688-5466 25-10-77

VAL-DAVID: Adjascent à la pente de ski, 4 chambres à coucher, 2 chambres de bain, foyer, vue magnifique, famille de préférence. 731-2418 ou 819-326-6599 25-10-77

**STE-ADELÉ**

Près du Lac Rond, Vous cherchez une résidence ou un refuge de fin de semaine pour sports été-hiver. Villa, 6 pièces, meublé, foyer. Tél.: sur semaine après 4 p.m. 679-9893 ou fin de semaine 1-229-6452. 29-10-77

**CHALET À VENDRE**

PRÉS LACHUTE: Petit chalet 1970, en pleine nature sauvage, près d'un lac superbe. 3 pièces complètement isolé, chauffage électrique, foyer Franklin, terrain 200x225. Prix \$16,900. M.L.S. Marie-Marthe Lepage, 354-2950, 353-4058. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 25-10-77

Lac Schryer 3 milles de Mont-Pellier sur bord de l'eau terrain payagé mur de soutien, 220 volts eau chaude salle de bains avec douche, remise à bateau meublée, prix modique. 819-423-6682 27-10-77

**COURS**

**CUISINE**

- Libanaise et Méditerranéenne

Apprenez 24 plats en 8 leçons.  
Appelez **Thérèse Boulad 483-2427**

27-10-77

**CHAMBRES ET PENSION**

**Fuyez la pollution, le bruit et les soucis.**

Venez à Danville, au cœur des Cantons de l'Est, à la pension CASTEL NOTRE DAME inc.

- Pension à l'européenne dans un site magnifique.
- Services communautaires.
- Idéal pour retraités désirant vivre sans soucis.

Adresse: 148 rue Principale, DANVILLE, P.Q.  
Tél.: DANVILLE 819 - 839 2323  
Montréal 514 - 861 5301

25-10-77

**APPARTEMENTS À LOUER**

Élegant mobilier de salon Provincial Français avec tables impeccables, valeur \$5,500.00 pour \$2,000.00 ou meilleure offre. Aussi, superbe reproduction sur toile, de tableaux originaux. Cause de départ. Westmount 933-8235 26-10-77

4 1/2 pour occupation immédiate ou plus tard. Immeuble tranquille, stationnement intérieur disponible, prix raisonnable. Téléphone 661-5171. 31-10-77

WESTMOUNT 7 1/2 à sous-louer, libre immédiatement salon, salle à dîner 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur à mur, à négocier près du métro et Westmount Square. Téléphone 937-6791 27-10-77

**APPARTEMENTS À LOUER**

Brossard, appartement 2 1/2 meublé \$155.00 par mois pas de bail. Tout frais payé: 671-6133. 3-11-77

**DUVERNAY VAL-DES-ARBRES**

3 1/2 et 4 1/2 neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.

322-3230  
Boulevard St-Martin Est  
Près d'AUTEUIL  
661-3413

22-11-77

**Un mot nous échappe... le petit Robert le rattrape.**

**les MOTS CROISÉS du Devoir**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- Horizontalement**
- État de ce qui est flexueux.
  - Masse de pierre très dure — Parcours des yeux — Sert à attaquer ou à se défendre.
  - La plus ancienne écriture celtique connue — Eau de toilette parfumée.
  - Gaz rare — L'un des trois éléments de l'os iliaque.
  - Affecté de daltonisme — Fleuve d'Italie.
  - Fait descendre — Très petit.
  - Elle ne sait ni lire ni écrire — Pronom indéfini.
  - Poitrine d'une femme — Tête.
  - Fuir de quelque lieu (s').
  - Notre-Dame — Qui peut être élu.
  - Note de la gamme — Parer — Praséodyme.
  - Petite feuille située près d'une fleur — Joindre.
- Moyen-Age, armée — Vague.**
- Marque l'alternative — Former l'esprit de quelqu'un par des leçons, des connaissances.
  - Ouvrier qui fabrique des selles — Qui a les qualités du feu.
  - Personne sotte — Prononce en criant.
  - Chercher en tâtant — Belle-fille.
  - Irlande — Sorte d'aignon.
  - Molybdène — Pièce de jeu de dames — Mèche de cheveux rebelle.
  - Pièce métallique qui reçoit un loquet pour tenir une porte fermée. — Route rurale.
- Solution de samedi**
- 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
- IMMODESTE OR  
NICE OATES  
STRUCTURAS C  
OO LA PLICR  
LYCANTHROPIE  
VERITE ENTRA  
ANOREXIE OST  
BYEUN OSER  
LIA RODAGE T  
ERNE TIC TC  
ICTERE VOUE  
OSE MINILIERES
- Verticalement**
- Feuillage des arbres.
  - Où l'on peut loger commodément. — Difficile à entamer.
  - Fait de répéter machinalement les paroles entendues — A toi.
  - Verset qui se chante avant et après un psaume.
  - Patrie d'Einstein — Au

**APPARTEMENTS À LOUER**



**L'île des Soeurs. Même les enfants ont une place pour stationner.**

Les enfants ne manquent pas de terrains de jeux à l'île des Soeurs. Choix de maisons à un ou plusieurs étages. Appartements studio à partir de \$177; 1 ch. à partir de \$233; 2 ch. à partir de \$257; 3 ch. à partir de \$293. Stationnement compris. Maisons-ville à 3 et 4 ch. aussi disponibles. Venez visiter.

LES ANIMAUX BIEN DRESSÉS SONT BIENVENUS

**EMMÉNAGEZ DÈS MAINTENANT À L'ÎLE DES SOEURS. VOTRE BAIL NE COMMENCERA QUE LE 1er JANVIER, 1978. TÉL. 769-8511.**

De Montréal, empruntez la sortie Île des Soeurs avant le poste de péage du pont Champlain. Suivez les enseignes jusqu'au bureau de location. Semaine: midi à 20h. Fin de semaine: 10h à 18h.

**l'île des Soeurs**  
La vie en campagne — à quelques minutes de la ville

25-10-77

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES  
465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots  
• Tout mot additionnel coûte 9.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES  
465-2145

• Chaque parution coûte \$5.00 le pouce  
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres Annonces Classées, en page 22

LOGEMENTS À LOUER

Penthouse très avantageux, moyenne grandeur, disponible à la fin de décembre 16e étage, vue splendide sur la montagne, garage chauffé, salle à dîner, grand salon, deux chambres à coucher, deux salles de bain, piscine extérieure, grand balcon etc. S'adresser au concierge M. Laplante, 165 Côte Ste-Catherine (Coin Boul. St-Joseph) 279-3265. Visite sur rendez-vous seulement. 27-10-77

LONGUEUIL 4 1/2 chauffé stationnement occupation immédiate \$185.00. 1 mois gratuit. 674-9822. 8-11-77

5360 LOUIS COLLIN. Situation exceptionnelle, face au campus de l'Université de Montréal. Haut duplex. Peinture et planchers refaits, 4 chambres à coucher. Chauffé. Stationnement. Tél.: 747-6521 poste 249. Soir et fin de semaine 738-1464. 2-11-77

ST-JEAN D'IBERVILLE: 5 1/2 à sous-louer, fin de bail juin 78, grand espace de rangement, tapis, porte-patio sur pelouse, installation laveuse-sécheuse, prise électrique extérieure, conciergerie, 15 milles du pont Champlain, novembre gratuit, \$190.00. -Téléphone 348-4294 ou 347-3303. 31-10-77

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: Beaconsfield entre Sherbrooke et Maisonneuve, 4 1/2 chauffés, \$145., libre novembre, téléphonez entre 7 et 9 heures p.m. la semaine. 484-2617 25-10-77

CÔTE-DES-NEIGES. De La Peltrie, luxueux, moderne, haut de duplex, près de l'Université de Montréal, 7 1/2, \$475. 739-9820. 28-10-77

RUE Woodbury près de l'Université de Montréal, 7 pièces chauffées, \$405 par mois. 733-7597. 26-10-77

À ROSEMONT: 43e avenue, immense 2 pièces, sous-sol, très clair, entrée privée avant et arrière, poêle et frigo, tout payé. \$115. Références. Personne tranquille. Tél.: 722-9627. 26-10-77

LOGEMENTS À PARTAGER  
Pour partager logement 7 pièces Outremont avec 2 autres personnes, chercheurs homme 25, 35 ans étudiants, professeurs, ou autres \$100.00 par mois tout compris. 272-0705 le soir. 25-10-77

MAISONS À LOUER  
OUTREMONT 9 pièces 4 chambres à coucher chauffée garage double rue Courcellette construction 1970. \$675.00 par mois. Téléphone 271-7329. 2-11-77

CÔTE-DES-NEIGES rue Lacombe, haut duplex, 7 pièces, chauffé, garage, bail 1 1/2, \$400.00. Occupation 1er décembre. M. Savoie Audette & Audette 273-3653. 25-10-77

OUTRE-MER: Prenez un abonnement pour des vacances en Suisse. Appartements de luxe, construction béton, vue sur Lac Léman et Alpes, près de Lausanne. Aussi dans station été-hiver près Gstaad. Renseignements: Marianne Braunstein, 527-9856 ou 678-5867. NATINVEST COURTIER 25-10-77

PIERREFONDS 8 pièces sous-sol fini: libre le 1er novembre. 678-0364-soir 678-7325. 1er-11-77

**A. E. LEPAGE**  
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES  
COURTIER  
**SENNEVILLE**  
Façade sur l'eau  
7 acres de terrain ayant façade sur Lac des Deux-Montagnes. Totalement privé. 4 foyers, 5 chambres à coucher, salon 20' x 14', salle à manger 20' x 18'. Résidence pour jardinier, le personnel à l'année longue. Garage détaché, écurie pour 2 chevaux. **Philippe Daoust: 684-6857 ou 697-8820.**  
IMMEUBLES A.E. LEPAGE & WESTMOUNT INC.  
courtier  
27-10-77

MAGASINS À LOUER  
LOCATIONS DE CHOIX  
Ste-Catherine: 5,000 pieds. Westmount: 1,000 pieds. Plusieurs autres endroits, appelez:  
**861-8395**  
GAGNON INC. courtier  
27-10-77

OCCASIONS D'AFFAIRES  
On demande personne de bonne réputation à Montréal. Carrière internationale affiliation dans les affaires. Beaucoup de bonne opportunités pour qualifier l'actif ou passif pour investir en Floride et d'autres places aux États-Unis, et dans le Canada. Votre confiance sera entièrement respectée S.V.P. écrire à dossier 474 Le Devoir C.P. 117 Brossard. 25-10-77

OFFRES D'EMPLOIS  
MANUFACTURE en menuiserie générale sur plans et devis. Personnes sérieuses seulement. Bruno Dubud 658-4311 25-10-77  
CUISINIER D'EXPERIENCE pour un restaurant du Vieux-Montréal. Bon salaire, emploi permanent. Se présenter le jour au Restaurant Les Filles du Roy, 415, rue Bonsecours, et demander le chef Hubert. 25-10-77

OFFRES D'EMPLOIS

Caissière bilingue avec expérience dans Supermarché Cartier-Ville St-Laurent. Tél.: 336-6560. 27-10-77

Nous recherchons SECRÉTAIRE préposée aux comptes avec expérience pour centre de physiothérapie. Rendez-vous Mme Gramby 527-4155. 28-10-77

Secrétaire pour étude d'architectes, expérience dans le domaine de la construction requise. Tél.: 866-2085. 28-10-77

REPRESENTANT en sécurité. Une petite entreprise se spécialisant en sécurité a besoin d'un représentant pour vendre ses services et produits aux industries, commerces et particuliers. Le candidat choisi recevra une commission généreuse et aura l'opportunité de grandir avec cette organisation, qui est unique dans son domaine. 25-20-77

P.H.D. pour étude sur la propagation des régions nazaires avec expérience. Adressez curriculum vitae à M. Jacques, département physique Université de Montréal. 25-10-77

SECRÉTAIRE BILINGUE pour jeune avocat avec expérience. Appeler Mlle Francine Pouliot. 866-7921 25-10-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE  
D'expérience pour travail en droit corporatif, parfaite bilingue, de 9h. à 5h. **281-1766.**  
31-10-77

DICTA-DACTYLO  
Complètement bilingue, demandée pour étude légale Place Ville-Marie. Doit avoir acquis bonne dactylographie et dicta dans les deux langues. Atmosphère amicale. Salaire selon expérience.  
Tél.: **879-1353**  
27-10-77

CONCIERGE  
Grand complexe d'appartement à Pointe-Claire recherche un couple travaillant pour s'occuper d'une partie de notre complexe et prendre charge de la conciergerie et d'exécuter certains travaux de réparations. Nous offrons des bons salaires, conditions de travail, des bénéfices marginaux, 1 appartement sans frais, etc. Téléphonez à Gus Lafleur à 695-5968.  
26-10-77

Ce poste intéressera une personne qui aime la variété et les responsabilités. Possède sténo et est bilingue. Excellentes chances d'avancement, faire parvenir un curriculum vitae à:  
Agradex International  
Chambre: 523  
300 rue St-Sacrement  
Montréal H2V 1X4  
26-10-77

CAISSIER(ÈRE)  
Bilingue demandé(e), minimum un an d'expérience avec banque ou cie de Fiducie, entre 20 et 25 ans.  
Trust Commerce Capital  
M.R. Labelle  
Tél: **861-9446**  
27-10-77

ADMINISTRATEUR  
Pour la location et la gestion d'un édifice de 99 logements pour personnes âgées de 50 ans et plus.  
L'édifice est situé au cœur de Chomedey (Laval) et pourra être habité à compter du 1er fév. 1978. L'engagement doit se faire avant le 1er novembre 1977.  
Pour application à ce poste écrire à:  
Manoir Cardinal  
C.P. 142  
Succursale St-Martin  
H7V 3P4  
29-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE  
Maison de pierre bi-centenaire à vendre à l'Épiphanie près de la rivière l'Achigan avec 11 arpents de terre. Offre considérée à partir de \$46,000.00. Pour information 589-4686-839-2436. 14-11-77  
Ahuntsic, triplex complètement détaché proximité métro, parc et aréna. En haut 2 4 pièces fermés, en bas grand 6 pièces, sous-sol fini. Garage chauffé pas d'agent, 388-2635 27-10-77

OFFRES D'EMPLOIS  
**PRÉPOSÉ (E) À LA MANUTENTION**  
pour opérer un chariot à fourche, et aider au département de la production. Si vous êtes intéressé à faire une carrière dans le domaine manufacturier, veuillez appeler:  
**695-8110**  
Parc Industriel de Pointe-Claire  
25-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

**A. E. LEPAGE**  
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES  
COURTIER

BEACONSFIELD SUD: Résidence construite selon spécification. 4 chambres à coucher, foyer, grande salle à manger, spacieuse cuisine, salle de jeux. Isolation en surplus. Condition superbe. Faites vos offres, une réelle aubaine. **Philippe Daoust: 684-6857 ou 697-8820.**

CÔTE ST-LUC. Duplex brique S/D 2 x 5 1/2 pièces, toiture 2 ans. E. Sarkadi 725-9183, 489-5682.

CÔTE ST-LUC. Magnifique bungalow brique détaché 5 pièces, sous-sol fini avec bar, toilette, s. de lavage, garde-robe de cèdre. E. Sarkadi 725-9183, 489-5682.

LAVAL. Terrains à vendre près bl. Souvenir. E. Sarkadi 725-9183, 489-5682.

MERCIER. Belle bâtisse S/D 7 x 4 1/2, 4 x 3 1/2 pièces, chauffés, plomberie neuve, revenu \$20,220. un bon achat. P. Écuyer 725-9183, 254-7624.

N.D.G. Duplex. 6 1/2/6 1/2 pièces. Etat excellent. Nouveau toit, nouveau fillage. 2 fournaies, prêt à être habité. M.L.S. Mrs G. Tremblay 935-8541. Rés: 937-6597.

VILLE ST-LAURENT. Commerce de charcuterie européenne, pâtisseries, bière. Situé dans centre d'achat Côte Vertu. E. Sarkadi 725-9183, 489-5682.

WESTMOUNT. Split level construit selon spécification avec plafonds cathédrale, spacieuse salle à manger et salon, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Le bas est un paradis pour les jeunes. Situé près Collège Marie-France et École Ste-Marcelline. Joli jardin, garage pour 2 voitures. DOIT ÊTRE VENDU. Shirley Cohen: 935-8541 rés: 489-1968.  
25-10-77

L'immeuble, c'est notre affaire.

**Trust Royal**  
Courtier

CARTIER: Triplex (net 12%) 3 x 4 1/2. Rev. \$2,700., locataires paient chauffage et taxe d'eau. 220V et plancher bois franc. M.L.S. A. Ortenberg 489-5321, 487-2202.

MTL-NORD: Belle bâtisse détaché 1968, 26 logements, secteur de choix. Faut voir. Revenu \$48,000. Jean-Guy Gilbert: 353-9960, 729-4282.

ANJOU: Magnifique propriété de 25 logements en excellente condition, revenu \$47,300. Offre raisonnable sera acceptée. \$325,000. J.L. Bourassa 374-3136, 353-9960.

LAVAL-DES-RAPIDES: Plusieurs propriétés de 11 à 29 logements, bien situées. Complant minime. J. Louis Bourassa 353-9960, 374-3136.

MONTRÉAL-NORD: Bâtisses à revenus, 2 x 9 logements, très bien situés, revenu gros \$38,760. M.L.S. Paul Nobert 354-0360, 353-9017.  
25-10-77

AHUNTSIC  
Ahuntsic site exceptionnel, 2/5% en pierres, vue sur rivière et parc Nicoias Viel, près du métro, seulement \$63,000.  
331-4564 25-10-77

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS  
3 x 16 logements, Ste-Thérèse, chauffage électrique. Catégorie classe 32, avec certificat, Marcel Lamarche 430-1400 soir, 435-1937.  
29-10-77

STE-JULIE (Domaine des Haut-Bois)  
Canadienne, typique, toit en métal, salon 25 x 14, foyer, 3 chambres à coucher, magnifique terrain boisé 80 x 125. \$59,000.  
649-0693 6-11-77

CANTON DE L'EST LAC MEMPHREYMAGOG  
Résidence spacieuse 8 grandes pièces, 1 1/2 salle de bain, vue panoramique sur Mont-Orford, foyer de pierre commodités multiples. \$60,000.00. Vente privée 279-0752 ou 819-843-6829 fin de semaine.  
26-10-77

MONTEBELLO  
Superbe maison entièrement rénoverée, 3,000 pi.ca. de plancher, foyer, cuisine ultra-moderne, 4 salles de bain, 3 chambres à coucher, garage triple avec 24 acres de terrain boisé. \$130,000. Information: 1-819-423-6383. 423-6383. 27-10-77

ST-JOVITE  
23 logements modernes électrifiés. Tous loués. Revenu annuel: \$51,780. Peut-être facilement augmenté. Prix demandé: \$325,000. Règlement de succession. Pas d'agent. Inf. supplémentaires: M. Éthier Montréal 272-1813 (6 à 8 p.m.) lundi au jeudi.  
29-10-77

MAISON MODÈLE 1977 BUNGALOW  
Au prix spécial pour occupation immédiate, foyer, 2 salles de bain, grande salle de séjour, garage attaché, finition de grand choix. Terrain 7,500 pi. ca. sur un cul de sac. 481-1725 ou 661-8952.  
2-11-77

SILLERY, QUÉBEC RUE NOURY  
Maison de 2 étages, 9 pièces, 5 chambres, salon avec foyer, salle à manger, cuisine avec dinette, bibliothèque, 2 et demi salles de bain, salle de jeu fini, garage, terrain boisé de 9,775 pieds carré.  
Tél.: **1-418-651-2631**  
1-11-77

BOUCHERVILLE. Bungalow sous-sol fini avec foyer. Secteur de choix. Taxes raisonnables. M.L.S. Rita Patenaude 655-8854, 655-1200.  
BOUCHERVILLE. Split pour exécutif intéressé. Tout confort. Voland du golf. M.L.S. Roland Gauthier 525-9925, 655-1200.  
FIDUCIE DU QUÉBEC courtier 25-10-77

VILLE MONT-ROYAL adj., très beau duplex, 2 x 6 1/2, 1 x 3 1/2, secteur résidentiel, près de toutes commodités. Gabriel Chocron 382-8000, 731-1760.  
VILLE MONT-ROYAL adj., split level, 3 ch. c., sous-sol fini, beau jardin, petit comptant nécessaire. Gabriel Chocron 382-8000, 731-1760.  
FIDUCIE DU QUÉBEC courtier 25-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

**Trust Royal**  
Courtier

ST-MICHEL: Aubaine joli cottage détaché, 6 1/2 pièces, sous-sol fini, garage, secteur de choix. Complant \$6,000. Richard Raffa 353-9960, 321-4110.

ST-MICHEL: Grand triplex, 6 1/2, 4 1/2, 3 1/2, sous-sol fini, salle de jeux, chambre froide, garage. Marcel Rahal 353-9960.

NOUVEAU-ROSEMONT: Triplex s/détaché 1977, 3 grands 4 1/2, chauffage électrique, entrée lav/séc. dans chaque logement. Propriété unique et surprenante. Michel Rahal 353-9960.

MTL-NORD: Magnifique duplex s/d 1970, bachelor et garage impeccable. Complant \$10,000. Richard Raffa: 353-9960 321-4110.

OUTREMONT: Rue Maplewood, jolie résidence en bonne condition, 3 chambres, 1 1/2 salle de bain, salon, salle à manger séparée, salle de jeu avec foyer en pierre. Garage double, jardin aussi duplex 2 x 7 1/2 pièces spacieuses, garage double, jardin. **Micheline Coderre, 735-2681, 274-3239.**

N.D.G. \$4,000 COMPTANT. Cottage spacieux, 8 pcs, 4 ccs, face au parc. Grand jardin. Près d'écoles primaires francophones. M.L.S. A. Ortenberg 489-5321, 487-2202.

VILLE MONT-ROYAL: Spacieux bungalow, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain complètes, garage pour 2 autos, prix demandé: \$135,000. Marie Du Mulong 735-2681 ou 381-0395.

SAINT-LAURENT: 4 chambres, maison de ville, prix fixé pour vente rapide. **Claude Couture 337-5170, 748-9960.**

AHUNTSIC: Aubaine cottage pierre et brique, 6 pièces, secteur résidentiel, terrain paysagé. Seulement \$31,000. **Johanne Godon 353-9960, 489-7418.**

AHUNTSIC OUEST: Cottage impressionnant sur Nordwood, 5 chambres, pour professionnel cherchant confort. **André Lebeau 337-5170, 334-6973.**

CARTIERVILLE: Split-level détaché, 3 chambres à coucher plus une, den avec foyer, garage pour 2 autos. **Marie Dumulong: 735-2681 ou 381-0395.**

FABREVILLE: Bungalow 5 1/2 pièces, entrée laveuse et sècheuse dans salle de bain, système d'alarme, gazon, haie \$33,900.00 M.L.S. **Claude Gagnon 435-8105 688-8855.**

FABREVILLE: Bungalow, 4 chambres, salle à dîner avec portes patio, sous-sol semi-fini, 2 toilettes, autres extras. \$39,900.00. M.L.S. L. de Bellefeuille 622-6518, 688-8855.

GREENFIELD PARK: Magnifique terrain, secteur résidentiel, près école et autobus, bungalow 2 chambres à coucher, grande cuisine-dinette, salle familiale, garage, propre et bonne construction. M.L.S. **Colette Girard 672-0235, 678-6285.**

ST-HUBERT: Pour \$37,500.00, bungalow, 3 chambres à coucher cuisine-dinette avec porte-patio, salle familiale style rustique, bar, grand terrain clôturé. M.L.S. **Colette Girard 672-0235, 678-6285.**  
24-10-77

BOUL. GOUIN, luxueux triplex, 1 x 6 1/2, 2 x 4 1/2, 1 x 2 1/2, s. sol fini, foyer, grand terrain, piscine. G. Chocron 382-8000, 731-1760.  
FIDUCIE DU QUÉBEC courtier 25-10-77

VILLE ST-LAURENT (1470 Dépatie) une rue calme. Cottage 7 pièces absolument impeccable bien orienté et dégagé. Grand terrain, arbres variés. **André B. Thomas 866-9641 (b) ou 731-6307 (r).**  
TRUST GÉNÉRAL, Courtier

LONGUEUIL  
Bungalow split pierre brique, plafond cathédrale, 4 chambres, sous-sol fini, garage, grand terrain, maison impeccable. Appelez **Gleason Desrosiers 651-1000, 670-3259.**  
COURTIERS 25-10-77

Westmount exceptionnellement bien située, toute équipée, résidence privée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grand sundeck, patio, jardins, paysagé avec terrain libre à côté. Superficie totale environ 12 mille pieds carrés le tout pour \$165,000.00. Appelez 488-7256 ou 937-1494. 25-10-77

MAGNIFIQUE résidence à la campagne, pour professionnel ou exécutif de compagnie. Située dans les Cantons de l'Est à 40 milles du pont Champlain. Maison en pierre des champs construite en 1813 et restaurée avec beaucoup de goût, comprend 14 pièces dont 3 1/2 salles de bain et foyers, 2 patios grillagés et vitrés. Très belle piscine de 42 pieds par 22. Ecurie pour 6 chevaux, enclos et pistes pour équitation. Sur une étendue de 15 acres. Prix \$250,000.00 (négociable). Hypothèque. Téléphonez 514-248-2010. 31-10-77

Ahuntsic duplex semi-détaché 2 x 5 1/2, sur une grande allée près du métro Sauvé. Tél.: 389-7124. 31-10-77

St-Sauveur maison canadienne 6 pièces (3 chambres à coucher) tapis mur à mur, foyer, terrain paysagé, cité résidentielle \$39,500.00. Appelez après 6 heures 272-3054 pas d'agent. 26-10-77

ST-FRANÇOIS LAVAL. Joli bungalow 1974 état impeccable, idéal pour jeune couple \$39,500. Robert Larmarche 738-2355 Fiducie du Québec, Courtier 27-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ROSEMONT: Terrasse Maisonneuve, face à l'hôpital, bungalow s-d libre. Immeubles G. Bergeron, courtier. 25-10-77

OUTREMONT, cottage semi-détaché en pierre, 8 1/2 pièces, salon, salle de jeu avec foyer, cuisine moderne, 3 1/2, salle de bain, garage. M. Savoie Audette & Audette 273-3653. 25-10-77

COTTAGE semi-détaché, 7 pièces, salon avec foyer, fenêtre aluminium. M. Savoie Audette & Audette 273-3653, soir 334-0119. 25-10-77

OUTREMONT: cottage détaché, 9 pièces, salon avec foyer, cuisine moderne, 2 1/2 salle de bain, 5 chambres, fenêtres Rusco, garage. M. Savoie Audette & Audette 273-3653 25-10-77

ST-LAURENT, cottage, 4 chambres à coucher, salon, salle à dîner, garage. Mme Cohen 331-7582, 738-2159. Société Nationale Courtier. 29-10-77

ST-LAURENT: duplex 2x5 1/2 près centre d'achat, \$48,000.00. Mme Cohen 331-7582, 738-2159. Société Nationale courtier 29-10-77

ST-LAURENT, bungalow près St-Louis, salon, salle à dîner, 3 chambres à coucher, grande salle de jeu. \$46,000.00 Mme Cohen 331-7382, 738-2155. Société Nationale Courtier 29-10-77

NOUVEAU BORDEAUX, charmant cottage, salon salle à dîner, "chambres à coucher, cuisine moderne, 2 salles de bain, sous-sol fini, fenêtre aluminium, garage, piscine, beaucoup d'extra. \$58,000.00. Mme Cohen 331-7582 et 738-2159. Société Nationale Courtier 29-10-77

CÔTES-DES-NEIGES, Jean-Brillant, ultra-moderne, duplex 2x9 immense, salle de jeu, bar, foyer, et bachelor séparés. Occasion unique. Notre-Dame-de-Grâce, rue Wilson, luxueux duplex. SAS 737-0755 Le Permanent. 735-2761. 25-10-77

Maison québécoise, en pierre, restaurée, 35 milles de Montréal. Le jour à 285-3550 et le soir 467-7889 31-10-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE  
**BOUCHERVILLE**  
Classe 32 fin d'impôt personnel - 2-8 logements détachés chauffage électrique locataire - aucun vacant - EXCL - Pierre Charron 468-1000, 651-1198.

LONGUEUIL  
Près du métro - 2-48 logements construction 74 - chauffage électrique - 10% comptant - vendeur prendrait balance de vente. Excl. **Pierre Charron 468-1000.**  
PERMANENT courtier 25-10-77

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES  
PRÊTS & HYPOTHÈQUES: Bas intérêts 1ère et 2ème. \$5,000, \$25,000.00 et plus. Jour-soir. Mlle R. Laberge, courtier. 486-1106. 15-11-77

REMBOURSEMENT  
REMBOURSEMENT Beaubien Enregistré, maison responsable, 30 ans d'expérience, style classique et moderne, garantie écrite. Prix raisonnable: 776 Beaubien Est (ruelle) 277-9970 31-10-77

TRANSPORT  
A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél.: 525-6872 J.N.O.

SERVICES DIVERS  
IMPRESSIION DE T-Shirt de tous genres, chandails de sport, autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

Donner à Centraide c'est appuyer le travail de 100 organismes qui apportent du bien-être et du réconfort aux plus démunis de notre société.  
Donnons généreusement.



**À s'entraider on se fait du bien.**

**Sans même tenir compte du temps supplémentaire et de la rémunération des jours fériés.**

# De nombreux avantages s'ajoutent au salaire offert aux nettoyeurs et aux manoeuvres de la CTCUM:

	Du 12 juillet 1977 au 11 juillet 1978	Du 12 juillet 1978 au 11 janvier 1979 (sur base annuelle)
Caisse de retraite	\$1,525.06	\$1,584.96
Assurance-vie	76.05	78.98
Assurance-santé (plan familial)	29.16	29.16
Assurance-maladie du Québec	198.08	205.78
Assurance-chômage	241.16	241.16
Vêtements et uniformes	97.55	97.55
Transport gratuit	192.00	192.00
Coût pour jours de maladie et congés sociaux déjà calculé dans le salaire de base: \$763.75, soit 125 heures Excédent de 5 heures	(30.55)	(31.75)
<b>Total des avantages additionnels au salaire:</b>	<b>\$2,328.51</b>	<b>\$2,397.84</b>

## Parmi les autres avantages...

- Prime de 25% du taux horaire de base pour le travail du dimanche et des jours fériés.
- Prime de 25¢ de l'heure pour le travail de soir et de nuit.
- Allocation de 50% du coût de nettoyage des vêtements.
- Banque de 15 jours de maladie de 8 heures pour chaque employé.
- Vêtements de travail renouvelés à trois reprises au cours des 18 mois de la convention collective.
- Compensation en sus de la loi des accidents du travail.
- Plus boni de vie chère.
- Etc., etc., etc.



COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL